

Document CEDEFOP

Formation professionnelle et (ré)insertion en Belgique et en Espagne des jeunes Espagnols issus de la migration

Centre européen pour le développement de la formation professionnelle



Formation professionnelle et (ré)insertion en Belgique
et en Espagne des jeunes Espagnols issus de la migration

J. Arcos, P. Deprez, J. Fierro, J. Leunda, J. Pinilla, C. Santiago
et W. Van Rutten

1^{re} édition, Berlin 1990

Édité par:

CEDEFOP — Centre européen pour le développement
de la formation professionnelle
Maison Jean Monnet, Bundesallee 22, **D-1000 Berlin 15**
Tél. (0 30) 88 41 20; télex 184 163 eucen d;
téléfax (0 30) 88 41 22 22

Le Centre a été créé par le règlement (CEE) n° 337/75
du Conseil des Communautés européennes.

Cette publication est éditée aussi dans la langue suivante:

ES ISBN 92-826-1550-2

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 1990

ISBN 92-826-1708-4

N° de catalogue: HX-59-90-095-FR-C

Reproduction autorisée, sauf à des fins commerciales, moyennant mention de la source.

Printed in Belgium

RAPPORT FINAL

FORMATION PROFESSIONNELLE ET (RE-)INSERTION
EN BELGIQUE ET EN ESPAGNE
DES JEUNES ESPAGNOLS ISSUS DE LA MIGRATION

TOME 1

Bruxelles, décembre 1988

J. Arcos
P. Deprez
J. Fierro
J. Leunda
J. Pinilla
C. Santiago
W. Van Rutten

AVANT-PROPOS

Cette étude présente un caractère de faisabilité dans le sens où elle vise à mettre sur pied des formations en rapport avec des professions porteuses pour des jeunes espagnols issus de la migration, tant en Belgique qu'en Espagne. Dans cet esprit, cette étude ne constitue qu'une première étape.

L'objectif de cette recherche est donc de favoriser l'insertion professionnelle des jeunes immigrants espagnols de 16 à 30 ans, dans le pays d'accueil et/ou d'origine, par la mise en place de structures appropriées : nous pensons en particulier à des formations professionnelles en adéquation avec des créneaux porteurs.

La première partie de ce travail retrace brièvement l'évolution historique de l'immigration espagnole en Belgique. Elle en décrit le contexte et présente quelques repères statistiques. Il s'agit ici de planter le décor et de sensibiliser le lecteur à des thèmes qui seront abordés en profondeur plus loin.

La deuxième partie porte sur le profil du jeune immigrant espagnol aux niveaux psychosociologique, professionnel et de la formation. Elle comporte trois volets : une analyse quantitative réalisée à partir de plus de 500 enquêtes par questionnaire, puis une analyse qualitative faisant émerger une population "forte" et une population "faible" et enfin, une analyse quantitative qui, contrairement aux deux premières effectuées en Belgique, a été réalisée auprès de jeunes rentrés dans leur pays d'origine.

La troisième partie a une portée économique. Elle se scinde en deux volets : une étude prospective qui vise à dégager les

tendances porteuses, une analyse sectorielle destinée à cibler l'action par types d'activité.

La quatrième partie porte sur la formation professionnelle en Belgique et sur les perspectives d'action élaborées à partir de l'enquête. Après avoir dressé un aperçu général des formations existantes, on suggère des propositions concrètes de formation se dégageant des résultats des parties II et III de l'étude en distinguant d'une part un public "fort" et d'autre part une population "faible". Le chapitre VI de cette partie intègre, sous forme de propositions d'action, l'ensemble de la recherche: tant le travail réalisé ici par le C.E.F.A.-U.O. (Centre de formation professionnelle espagnol en Belgique) que les travaux menés en Espagne par Elvira Gonzalez Santamarta, fonctionnaire de l'INEM (Institut national de l'emploi), intitulé "Informe, correspondiente a Espana, inscrito en el programa de formacion profesional para jovenes espanoles procedentes de la emigracion en Belgica y en Espana : un medio de promocion profesional en los dos paises".

Le volet "belge" de cette recherche menée par le C.E.F.A.-U.O. est le fruit d'un travail collectif réalisé par des membres de l'équipe de formation du Centre.

Nous tenons à remercier tout particulièrement le CEDEFOP (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle), l'Institut espagnol d'émigration et la Communauté française de Belgique, pour l'aide qu'ils nous ont apportée. Ils auront ainsi contribué à améliorer la connaissance des jeunes espagnols de la seconde génération et auront participé à la mise en place d'un programme visant à faciliter leur ré-insertion professionnelle en Belgique ou en Espagne.

Table des matières

RAPPORT FINAL

Première partie :

	<u>Page</u>
INTRODUCTION GENERALE :	
L'IMMIGRATION ESPAGNOLE EN BELGIQUE.....	1
Chapitre 1. Aperçu général.....	2
Chapitre 2. L'immigration espagnole en Belgique.....	4
Chapitre 3. Projection dans l'avenir. Le retour : rêve ou réalité ?.....	22
Quelques conclusions.....	43
Références bibliographiques.....	44

Deuxième partie :

ANALYSE DE LA JEUNE GENERATION ESPAGNOLE
EN BELGIQUE ET EN ESPAGNE

Profil professionnel et psychosociologique.....	45
SECTION 1. Questionnaire transmis en Belgique. . Analyse quantitative.....	46
Chapitre 1. Objectif.....	47
Chapitre 2. Choix méthodologiques.....	48

Chapitre 3.	Echantillonnage.....	50
Chapitre 4.	Le système d'envoi et de retour.....	54
Chapitre 5.	Dépouillement, encodage, traitement.....	55
Chapitre 6.	Description de l'échantillon obtenu.....	58
Chapitre 7.	Analyse des résultats.....	65
Chapitre 8.	Profil, opinion et projets des candidats au retour.....	137

SECTION 2 : Etude de cas en Belgique

	. Analyse qualitative.....	152
Introduction.....		153
Chapitre 1.	Objectifs.....	154
Chapitre 2.	Le questionnaire.....	157
Chapitre 3.	Démarche	
	1. Echantillonnage.....	159
	2. Méthodologie.....	160
Chapitre 4.	Analyse des résultats.....	163

SECTION 3 : Questionnaire transmis en Espagne

	. Analyse quantitative.....	171
Introduction : objectif.....		172
Chapitre 1.	Méthodologie.....	173
Chapitre 2.	Présentation des résultats.....	176
Chapitre 3.	Synthèse.....	192

Troisième partie :

	<u>Page</u>
L'ASPECT ECONOMIQUE	197
Section 1 : Analyse prospective	198
Introduction	198
Chapitre 1 : Evolution sectorielle	199
Chapitre 2 : Structure professionnelle	209
Chapitre 3 : Le chômage	212
Chapitre 4 : L'emploi des ieunes	220
Chapitre 5 : Synthèse	222
Section 2 : Analyse sectorielle	225
Introduction	225
Chapitre 1 : Les leaders d'opinion	226
Chapitre 2 : Le monde des entreprises	248

Quatrième partie :

LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN BELGIQUE.

Situation, besoins, propositions et conclusions	255
Chapitre 1 : Introduction	256
Chapitre 2 : Panorama de l'éventail des formations	257
Chapitre 3 : Rapprochement entre l'analyse écono- mique de l'évolution du Marché et l'analyse psycho-socio-pédagogique du public-cible	264

Chapitre 4 : La population des jeunes espagnols ayant une formation de base suffi- sante pour prétendre à une formation à haut niveau de qualification	268
Chapitre 5 : La population des jeunes espagnols n'ayant pas une formation de base suffi- sante pour prétendre à une formation à haut niveau de qualification	282
Chapitre 6 : Domaines d'action en matière d'orientation et de formation professionnelles	288

PREMIERE PARTIE

INTRODUCTION GENERALE

L'IMMIGRATION ESPAGNOLE EN BELGIQUE

Chapitre 1.

APERÇU GENERAL

Le grand flux de l'émigration espagnole vers l'Europe a réellement commencé avec le Plan dit de stabilisation économique qui, en 1959, ouvre les frontières espagnoles (jusque là fermées dans un souci d'autarcie), aux marchandises, aux capitaux et à la main-d'oeuvre, ainsi que, dans l'autre sens, les touristes.

Des centaines de milliers de travailleurs, bientôt suivis de leurs familles, s'engouffrent dans cette brèche. Ils quittent les zones traditionnelles de pauvreté de l'Espagne : la Galice, trop humide, à la terre morcelée à l'infini, l'Andalousie, trop aride avec ses paysans sans terres, l'Estrémadure qui la prolonge ... Mais ils viennent également des villes champignons ou des banlieues dans lesquelles ont abouti les premières vagues de l'exode rural. Le Plan de stabilisation et le premier Plan de développement espagnol (1959) prévoyaient le départ de 250.000 travailleurs par an afin de réduire le décalage entre population active et marché du travail, fortement déséquilibré par la politique d'ajustement qui commence à être pratiquée.

Par comparaison avec le flux qui se dirigeait vers l'Amérique jusqu'aux années de la Guerre Civile, cette nouvelle "dynamique migratoire" (des années 60 et 70) correspond à un modèle de développement espagnol qui dégage un excédent massif de travail et se lance dans la voie d'une industrialisation axée sur la capitalisation du processus de production. Pendant cette période, l'économie espagnole connaît des taux de croissance supérieurs à ceux des autres pays de l'O.C.D.E.

Cette croissance est accompagnée d'une transformation radicale du marché du travail. Citons par exemple la diminution de

1.900.000 de la population active dans l'agriculture espagnole entre 1960 et 1974. Une partie de cet excédent s'écoule en Europe; le bilan migratoire entre l'Espagne et l'Europe au cours de la période 1960-1974 a été de 800.000 travailleurs (source : Institut Espagnol de l'Emigration - Berrocal, 1983, p.68).

L'Etat franquiste oriente et canalise ce flux. Les contrats sont signés par l'intermédiaire de l'Institut Espagnol de l'Emigration (1). C'est lui qui organise les trains spéciaux à destination des grandes villes industrielles d'Europe, veillant au ravitaillement et à un semblant d'accueil.

(1) Organisme de droit public créé en 1956.

Chapitre 2

L'IMMIGRATION ESPAGNOLE EN BELGIQUE

Heureuse coïncidence : au moment où l'Espagne cherche à se débarrasser de son excédent de main d'oeuvre provoqué par la rationalisation de son appareil de production, l'Europe industrielle manque d'ouvriers face à l'essor de la production et à l'ascension sociale de la classe ouvrière autochtone.

En Belgique, le secteur minier connaît une pénurie endémique de main d'oeuvre. La catastrophe de Marcinelle (août 1956) tarit l'afflux de mineurs italiens, et la Fédération Charbonnière doit trouver, de toute urgence, d'autres candidats. C'est ainsi que la Belgique se tourne vers l'Espagne.

A la fin de 1956, une convention entre les deux pays est signée, et les premiers contingents (un petit lot de 2.813 mineurs de diverses régions) arrivent et se répartissent au Borinage, dans le Centre et à Liège.

Dans la foulée de la résistance politique, un grand mouvement de grève dans les bassins miniers des Asturies a lieu au début des années 60. La répression eut comme conséquence un deuxième apport considérable de mineurs Asturiens, relayé immédiatement par les Andaloux et par les Galiciens.

N'ayant pas de statistiques disponibles (ni surtout fiables) de la répartition par régions à cette époque, nous reprenons le tableau de l'étude la plus récente (Panorama, 1986, p.46. N.B. : les auteurs du "Panorama" définissent les "émigrados" comme ceux qui sont nés en Espagne par opposition aux "oriundos", ceux qui sont nés dans les pays de résidence ou dans un autre pays d'émigration).

Tableau 1 :

Lieu d'origine des "émigrés" (en %)

	TOTAL	FRANCE	BELGI QUE	ALLE- MAGNE	SUISSE	PAYS BAS	ROYAUME UNI
Galice et Asturies	30	17	66	14	62	34	44
Andalousie et Estrémadure	21	18	14	40	10	35	11
Castille et Leon, Castille la Manche et Aragon	13	16	8	14	11	10	3
Autres régions	36	49	12	32	17	21	42
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Bien que les "blocs migratoires" d'origine soient une constante de tous les pays, deux traits saillants caractérisent la Belgique : la forte proportion des Asturiens-Galiciens, et le très faible pourcentage en provenance du Centre de l'Espagne.

Ces caractéristiques socio-politiques et géographiques vont donner une tonalité particulière à l'immigration espagnole en Belgique. Tonalité combative de ceux qui défient la mort au quotidien dans des galeries parmi les plus meurtrières du monde, embauchés dans de mauvaises conditions, héritiers d'une tradition unique de luttes sociales et politiques.

Cette tonalité n'explique pas seulement des formes de sociabilité particulières - le quartier du Midi à Bruxelles, ses bistrotts, ses magasins, asturiens avant d'être espagnols - mais aussi un ancrage de l'immigration économique, radicalement à gauche, dont l'engagement va se concrétiser dès le début dans la lutte syndicale belge.

Pendant les années 60-70, le courant migratoire s'amplifie, principalement sous l'influence des liens familiaux ou de voisinage, jusqu'à un maximum de 67.000 à 70.000 en 1971 selon les sources (1), comme le montre le tableau 2 qui permet de souligner, en même temps, un autre trait caractéristique de la situation belge : l'immigration espagnole est une immigration typique des "golden sixties" (64 %)

Tableau 2 :

Date de sortie des "émigrés" (en %)

% qui quitte l'Espagne	TOTAL	FRANCE	BELGI- QUE	ALLE- MAGNE	SUISSE	PAYS- BAS	ROYAUME- UNI
1960 ou avant	16	25	20	6	3	-	10
1961 à 1965	25	27	46	26	16	16	12
1966 à 1970	23	23	18	23	21	27	25
1971 à 1980	25	15	10	34	35	49	25
1981 à 1985	11	8	3	8	23	5	26

Source : Panorama, 1986, p.43

(1) L'absence de correspondance entre les différentes sources statistiques est reconnue.

A partir de 1970, on observe une stabilisation et dès 1973, avec le début de la crise, commence un lent déclin qui semble s'arrêter dans les années 80, notamment par croissance démographique, comme le montrent les tableaux 3 et 4.

Tableau 3 :

Evolution de la population espagnole en Belgique

ANNEES	1930	1947	1961	1971	1977	1981
Population espagnole	3.069	3.245	15.787	67.534	64.468	58.255

Source : I.N.S. Belgique

Tableau 4 :

Statistiques consulaires 1981-1986

	ENTREES	SORTIES		SOLDE MIGRATOIRE
		Décès	Retour	
Consulat d'Anvers	1.832	163	642	+ 1.027
Consulat de Bruxelles	6.736	482	5.334	+ 940
Consulat de Liège	1.082	166	813	+ 103
TOTAL	9.650	811	6.789	+ 2.050

Source : Memoria anual 1986. Agregaduria Laboral a la Embajada de España en Bélgica - Luxemburgo

1. Repartition par régions et caractéristiques démographiques

L'implantation de cette population dans le pays est inégale selon les régions. 48,3 % habitent la région de Bruxelles. 33,2 % vivent en région wallonne et germanophone, principalement dans la province de Liège et du Hainaut. Les 18,5 % restants habitent la région flamande, dont l'immense majorité se répartit de façon égale entre l'agglomération d'Anvers et la province du Limbourg.

Le tableau 5 compare ces données avec celles des autres populations étrangères en Belgique.

La comparaison et les rapports des chiffres ne manquent pas d'intérêt et confirment, pour ce qui est de la population espagnole, une caractéristique spécifique à la Belgique : la concentration dans la capitale de presque 50 % de l'immigration espagnole.

Tableau 5 :

Population immigrée selon les régions d'implantation et les pays d'origine (1.3.1981)

PAYS	BRUXELLES	WALLONIE	FLANDRES	ENSEMBLE DU PAYS
Italie	35 809 (15.0)	213 409 (52.3)	30 482 (13.1)	279 700(31.8)
Maroc	57 874 (24.0)	17 124 (4.2)	30 135 (13.0)	105 133(12.0)
Espagne	28 156 (11.8)	19 338 (4.7)	10 761 (4.6)	58 255 (6.6)
Turquie	15 820 (6.7)	17 076 (4.2)	30 691 (13.2)	63 587 (7.2)
Grèce	9 629 (4.0)	7 735 (2.0)	3 866 (1.7)	21 230 (2.4)
Algérie	2 229 (0.9)	6 731 (1.6)	1 856 (0.8)	10 796 (1.2)
Portugal	4 793 (2.0)	3 460 (0.8)	2 229 (0.9)	10 482 (1.2)
Pologne	954 (0.4)	5 234 (1.3)	1 454 (0.6)	7 642 (0.9)
Tunisie	3 190 (1.3)	1 681 (0.4)	2 000 (0.9)	6 871 (0.8)
Yougoslavie	2 594 (1.1)	2 011 (0.5)	1 256 (0.5)	5 861 (0.7)
Total	161 048 (67.7)	293 799 (72)	114 710 (49.3)	569 557(64.8)
AUTRES				
ETRANGERS	76 827 (32.3)	114 359 (28.0)	117 834 (50.7)	309 020(35.2)
TOTAL	237 875 (100)	408 158 (100)	232 544 (100)	878 577 (100)

Sources : Institut National de Statistiques, Recensement de la population et des logements au 1.03.1981, 1982, n°1

2. Répartition par âge, par sexe et par classe d'activité

Examinons la situation globale en Europe et la trajectoire suivie.

Tableau 6 :

Composition par âge de l'euromigration espagnole (1964-1977)
(en %)

TENDANCE	GROUPE D'AGE	1964	1970	1977
Diminuent	jusqu'à 14 ans	1,0	0,4	0,3
	de 15 à 19 ans	10,7	11,8	5,8
	de 30 à 34 ans	21,1	15,4	15,1
	de 35 à 39 ans	14,9	14,3	10,5
Se maintiennent	de 20 à 24 ans	17,6	21,2	18,3
	de 25 à 29 ans	23,2	20,7	22,2
Augmentent	de 40 à 44 ans	8,3	9,5	13,1
	de 45 à 54 ans	2,9	5,5	13,1
	de 55 ans et +	0,2	0,5	1,5
TOTAL EN %		100 %	100 %	100 %
VALEUR ABSOLUE		102 146	97 657	11 336

Source : Martin Moreno, 1981, p.173

Si nous considérons les tendances migratoires, nous voyons que, dans le cas de l'euromigration, la proportion des moins de 19 ans diminue progressivement : 11,7 % en 1964, 12,2 % en 1970 et

6,1 % en 1977. La même tendance s'observe pour les groupes intermédiaires (30 à 39 ans). Il y a une tendance stable pour le groupe majoritaire des 20-29 ans, tandis que les groupes plus âgés augmentent légèrement.

Du tableau 7 sur la situation en Belgique se dégage un tout autre profil, complètement différent, ce qui prouve que la population immigrée est loin de présenter la même homogénéité dans les différents pays. Plus encore, l'instabilité temporaire - la variable de temps - peut jouer un rôle décisif, étant donné notamment le décalage des données statistiques.

Tableau 7 :

Composition par âge de la population de nationalité belge et espagnole à Bruxelles et en Belgique (1981)

Groupe d'âge	Belges à Brux.		Espagnols à Brux.		Espagn.en Belgique	
	V.abs.	%	V.abs.	%	V.abs.	%
0-14 ans	99 536	13,1	6 994	23,8	14 720	25,2
15-19 ans	46 842	6,2	2 987	10,6	6 927	11,9
20-24 ans	55 737	7,4	2 579	9,2	5 784	10,0
25-29 ans	53 855	7,1	2 265	8,0	4 582	7,9
30-34 ans	51 085	6,7	2 051	7,3	3 766	6,4
35-39 ans	42 042	5,5	1 829	6,5	3 393	5,8
40-49 ans	88 539	11,7	4 666	16,6	9 057	15,5
50-64 ans	155 906	20,5	4 432	15,7	8 732	15,0
65 et +	165 876	21,8	653	2,3	1 294	2,3
TOTAL	759 418	100	28 156	100	58 255	100

Source : I.N.S. Belgique, 1981.

La lecture du tableau est saisissante : un quart de la population espagnole en Belgique avait moins de 14 ans en 1981 (les aînés entrent actuellement dans la majorité); presque la moitié (47,1 %) avait moins de 25 ans. La frange des 25-50 ans était, à quelques variations près, dans les mêmes pourcentages que la population belge, tandis que celle des 50 ans et plus représente moins de la moitié face à la même population.

Les différences par pays d'immigration apparaissent clairement à la lumière du tableau que nous avons élaboré prenant comme base les données du Panorama, 1986, p.41. Mais nos conclusions, pour ce qui concerne la population espagnole en Belgique, ne peuvent être les mêmes.

En effet, l'immigration espagnole en Belgique est très jeune, a beaucoup d'enfants - des jeunes aujourd'hui - et a très peu de vieillards.

La population active est par conséquent surreprésentée. C'est une immigration "familiale d'avant la crise" pourrait-on dire.

Tableau 8 : Composition, par âge, de la population espagnole en Europe, en Espagne et en Belgique (en %)

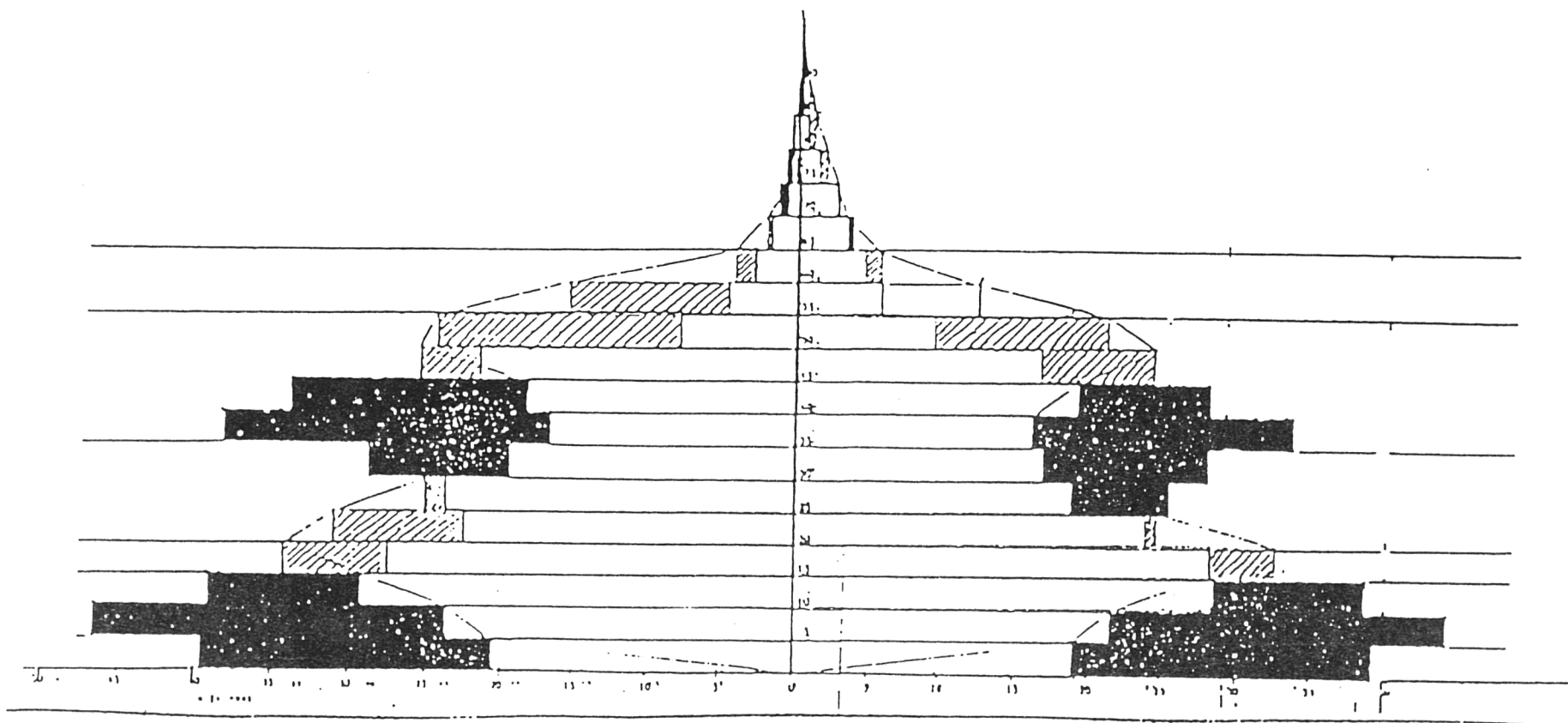
Groupe d'âge	Population immi- grée espagnole	Population Etat espagnol	Population espa- gnole en Belgique
	en Europe		
	Enquête IEE 1985	Recensement 1981	Recensement 1981
0-19 ans	28,7 %	34,2 %	37,1 %
20-29 ans	16,5 %	14,5 %	17,9 %
30-39 ans	15,4 %	12,4 %	12,2 %
40-49 ans	19,9 %	11,7 %	15,5 %
50 et +	19,6 %	26,9 %	17,3 %

La pyramide des âges ainsi construite présente un profil très caractéristique. La répartition par sexes est homogène dans son ensemble, contrairement à la réputation exagérée de masculinité par laquelle on a voulu souvent définir l'immigration.

EVOLUTION DE LA POPULATION ESPAGNOLE EN BELGIQUE - Superposition des pyramides des âges de 1970 et de 1981.

Blanc + noir = 1970

Blanc + rayé = 1981



(H x 100)

(X 100)

(Source: Agregaduría Laboral a la Embajada de España. Memoria Anual 1986. Bruselas)

Tableau 10 :

Population espagnole en Belgique, par tranches d'âge et par sexe (1981)

Age	HOMMES		FEMMES	
	V. Abs.	%	V. Abs.	%
0-14	2 140	3,67	1 969	3,37
5-14	5 464	9,37	5 147	8,83
15-19	3 591	6,16	3 336	5,72
20-34	7 892	13,54	6 240	10,71
35-54	8 935	15,33	8 241	14,14
55-64	2 184	3,74	1 822	3,12
65 et +	420	0,72	874	1,50
TOTAL	30 626	52,53	27 629	47,39

Source : Agregaduria Laboral. Bélgica

Même sans tenir compte de Bruxelles, dont la singularité est évidente, il existe un phénomène très net de concentration de la population espagnole dans les grandes agglomérations. Nous y avons déjà fait allusion. C'est le résultat naturel en quelque sorte du fait que la main d'oeuvre immigrée est employée surtout dans les mines, au début, puis dans la construction, la sidérurgie, les fabrications métalliques et les services (essentiellement domestiques).

Que cela ne cautionne un autre lieu commun assez répandu, motivé, par une lecture sommaire de ce que nous avons dit plus haut sur le secteur minier : que les immigrants espagnols prennent les métiers les plus insalubres et les postes les plus dégradés. Au contraire, la venue des espagnols a pleinement coïncidé avec l'époque la plus prospère que la Belgique ait connue. Tous les métiers se sont ouverts aux immigrants, de telle façon qu'ils ont pu valoriser d'emblée leurs compétences professionnelles, certains en étaient porteurs, ou en acquérir sur le tas de nouvelles. En cette période faste, la xénophobie n'existait pas ou n'avait en tout cas pas gagné les rangs de la classe ouvrière.

Le tableau 11 montre quelle était la situation en 1981. Les différentes classes d'activité s'homogénéisent de plus en plus, grâce probablement à la perméabilité du tissu socio-économique belge, mais sans doute aussi à la mobilité des immigrants qui n'avaient pas pris le chemin du retour à ce moment.

La répartition par catégories socio-professionnelles, par contre, nous surprend un peu : plus de 80 % des hommes et 65 % des femmes sont des ouvriers, proportion qui nous rapproche plus des marocains que des italiens et nous éloigne sensiblement de la moyenne du total des étrangers (tableau 12). Les indépendants et les employés creusent un peu plus encore le trou à l'autre extrémité. Remarquons finalement les notables différences par sexes.

Tableau 11 :

Répartition des travailleurs par secteur d'activité par rapport
à la population active occupée (au 30/06/81)

	Etrangers en		Espagnols		Italiens		Marocains		Belges	
	Belgique									
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
Agricult	0,75	0,35	0,16	0	0,11	0,13	1,08	0,09	3,56	1,7
Energie	5,02	0,22	4,05	0,16	3,51	0,26	8,90	0,29	2,42	0,23
Ind. de										
transf.	14,34	3,51	12,44	3,20	23,76	5,98	12,56	1,41	7,54	1,67
Métal	13,97	6,20	16,19	6,70	18,15	10,35	11,06	2,23	10,40	3,66
Aliment &										
textile	9,13	11,50	10,97	12,89	6,53	14,24	12,23	9,73	9,99	9,88
Construct	13,24	0,86	17,57	0,92	16,90	1,00	13,13	0,59	10,27	0,73
Horeca	18,45	26,63	16,25	23,59	16,27	28,78	14,95	21,53	18,21	23,69
Transp. &										
communic.	4,68	1,80	5,81	1,61	2,29	0,97	6,99	1,44	7,37	2,66
Banques	3,98	5,94	2,45	5,92	1,93	4,24	0,95	3,28	6,35	7,33
Services										
d'assist										
& sociaux	12,20	35,18	5,68	35,26	6,49	29,15	7,66	45,39	22,97	47,30
Autres	6,18	7,87	8,35	9,70	4,01	4,86	10,44	13,97	1,52	2,13

Source : I.N.S.

Tableau 12 :

Répartition par catégories socio-professionnelles et par sexes
(en % de la population active occupée) en 1981

	Espagnols		Italiens		Marocains		Tot.étrangers en Belgique	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Entrepren. indépendants	4,36	4,88	8,28	7,96	4,62	3,10	10,42	9,06
Salariés sect.public	2,63	5,48	3,94	8,56	4,69	4,60	6,46	12,75
Employés sect.privé	10,31	21,36	10,92	25,56	3,98	9,73	17,96	27,43
Ouvriers sect.privé	80,28	65,20	75,53	53,82	84,32	78,36	63,03	45,25
Aides	0,51	1,64	0,46	3,13	0,70	2,20	0,68	3,81

Source : I.N.S.

3. Les immigrés espagnols en Belgique et le chômage

Un des paradoxes auxquels se trouve confronté plus dramatiquement l'ouvrier immigré est le chômage. Sans travail, source de revenus, son voyage n'a pas de sens. Les changements survenus en Europe ces vingt dernières années, notamment la crise pétrolière, ont fait de ce paradoxe une réalité et rejeté l'hypothèse du plein emploi dans le domaine de l'utopie.

La Belgique, avec un taux de chômage entre 12 et 14 %, vit une situation préoccupante. Situation qui devient plus aiguë pour les travailleurs immigrés dont le taux de chômage est presque le double (19,75 %) de celui des Belges (9,15 %).

Les immigrés espagnols sont également atteints par ce fléau et ils se trouvent placés dans la zone intermédiaire entre le taux de chômage de la population belge et celui de la population étrangère (tableau 13).

Cette situation médiane devient plus préoccupante si l'on analyse (tableau 14) la situation des chômeurs espagnols à Bruxelles: la moitié a au moins 30 ans, et parmi ceux qui sont au chômage depuis plus de trois ans, deux sur trois sont des femmes.

Tableau 13 :

Chômeurs complets indemnisés, par nationalité et par sexe
(ONEm : au 31 mars 1988)

	HOMMES	FEMMES	TOTAL	
Belges	138 519	218 326	356 845	(9,15%)(1)
Espagnols	1 983	2 082	4 065	(16,4%)(2)
Italiens	11 690	12 253	23 943	
Marocains	7 683	2 256	9 939	
Turcs	5 068	3 023	8 091	
Portugais	405	282	687	
Autres	9 124	6 361	15 485	
TOTAL	174 472	244 583	419 055	

Population active belge : 3 896 740

Population active étrangère : 314 906

Population active espagnole : 25 343

(1) En % de la population active belge

(2) En % de la population active espagnole.

Toutes les études montrent que la privation d'emploi atteint prioritairement les couches sociales les plus faibles dans l'échelle socio-économique et socio-professionnelle. Des caractéristiques comme l'âge, le sexe et la nationalité ajoutent leurs propres effets négatifs.

Tableau 14 :

Chômeurs espagnols dans la région de Bruxelles par sexe, tranche d'âge et durée de chômage (au 31 mars 1988)

Age	chômage		chômage		chômage		chômage		Total
	< 1 an		< 2 ans		< 3 ans		3 ans & +		
	H	F	H	F	H	F	H	F	
< 18	1	0	0	0	0	0	0	0	1
18 - 25	110	93	46	53	20	21	12	30	385
25 - 30	67	64	32	26	20	25	34	62	330
30 - 50	91	95	57	63	26	41	121	175	669
50 <	47	37	30	19	17	8	81	39	278
TOTAL	316	289	165	161	83	95	248	306	1 663

Source : O.N.E.m

Nous n'avons pas pu comparer les données indiquant les différents niveaux de qualification professionnelle des jeunes espagnols.

Nous sommes certains, toutefois, que cette variable a une influence non négligeable qui produit des effets cumulatifs avec ceux des variables énoncées plus haut (1).

(1) Pour une analyse plus complète, voir Document CEDEFOP, dans les références bibliographiques.

Chapitre 3

PROJECTION DANS L'AVENIR

1. Le retour : rêve ou réalité ?

"La décision de retourner en Espagne et d'achever le parcours d'aller et retour qui se pose généralement à l'intérieur du fait migratoire est un mécanisme psychologique compliqué sur lequel agissent plusieurs facteurs". (Panorama, 1986, p.75).

En effet, pour l'immigré, il n'y a pas de phénomène plus sensible ni plus profondément intériorisé. Il peut conduire aux plaisanteries pittoresques comme aux pleurs désespérés.

"A 90 % nous voulons le retour et le craignons" disait un interviewé en 1973 (Sorel, 1974, p.58). La position des autorités politiques espagnoles s'est déplacée d'un extrême à l'autre : de la louange romantique du nouveau "conquistador" au paternalisme des "opérations migratoires assistées", tout en encourageant la prise de conscience sur la brièveté du séjour à l'étranger. Depuis quelques années, une autre politique, plus réaliste, prend corps : "Conséquence de notre raisonnement, l'objectif ne peut plus être "préserver" la population émigrée, en la maintenant isolée, mais bien au contraire, de réussir son intégration, dans les meilleures conditions possibles, dans la société d'accueil; et cela sur la base, en ce qui concerne l'Europe, de ce que, dans la presque totalité des cas, le fait de l'intégration représente en soi un effort d'ascension et de progrès social". (Panorama, 1986, p.25).

Nous devons reconnaître que ces prises de position au niveau politique restent au stade de programmes ou de souhaits et

rendent difficile une estimation de leur influence dans les décisions concrètes de retour ou non des intéressés.

Nonobstant, une constatation s'impose : l'immigration, comme mouvement de l'évolution des ressources humaines, correspond à un modèle de développement établi, à un mouvement déterminé dans les pays concernés, celui de départ et celui d'accueil. Le flux migratoire va suivre, pour une bonne part aveuglément, les lois économiques de la conjoncture.

En ce qui nous concerne, le principal processus de mobilité se produit vers la Belgique entre les années 60 et 70, période pendant laquelle se joue la restructuration économique espagnole. En revanche, depuis 1973 se produit le mouvement inverse, non pas parce que l'Espagne a résolu ses problèmes (les sorties se maintiennent encore), mais parce que la crise s'est instaurée en Belgique. En un mot, l'on peut affirmer que l'euromigration espagnole est une manifestation de l'interdépendance entre l'économie espagnole et les économies européennes, entre l'économie espagnole et l'économie belge dans le cas présent (Berrocal, 1983, p.78).

Une analyse plus approfondie, dans une perspective historique plus large, pourrait expliquer si c'est ce modèle de développement à lui seul qui explique ce phénomène, ou le chômage, ou l'interaction des deux.

Il est clair qu'il y a, dans cette main d'oeuvre mobile, un pourcentage qui retourne et un pourcentage qui s'installe et endure sans bouger les assauts des différentes conjonctures.

Pour quelles raisons les uns se sentent-ils contraints à refaire "le voyage" et les autres pas ? La question nous conduit à décrire la typologie de l'émigrant qui rentre.

Nous allons limiter notre réflexion aux deux approches qui nous semblent complémentaires, bien que leurs points de départ analytique soient différents. L'une questionne le migrant déjà rentré et l'autre s'enquiert sur l'état d'esprit face aux perspectives du retour (1).

Les observations retenues par Berrocal, à partir des trois recherches qu'il a faites, nous permettent d'énumérer les variables en fonction desquelles s'établit la stratégie de retour :

1.1 Age : plus de 70 % des émigrants qui sont rentrés ont entre 30 et 50 ans. Les émigrants partis après 30 ans semblent revenir de façon plus stable au pays et dans le secteur rural essentiellement. Par contre, les émigrants jeunes mariés tendent à ne pas rentrer de façon permanente dans leur village d'origine et leur épargne est consacrée surtout à l'achat ou à la construction d'une maison.

1.2 Sexe : plus de 68 % sont des hommes.

1.3 Etat civil : la majorité (plus de 73 %) étaient mariés, bien que plus de la moitié le fut déjà au moment de partir. Cette donnée semble indiquer que la famille joue un rôle important pour le retour. Dans l'enquête, plus de 50 % (46 % pour les hommes et 60 % pour les femmes) rentrent pour des raisons familiales.

(1) Les deux approches sont largement développées, la première par Berrocal, L. dans Marché du travail et mouvements migratoires, Bruxelles 1983, p.99 et 106; la deuxième par le Panorama de l'Emigración Española, publié par l'Institut Espagnol de l'Emigration, Madrid 1986, p.75 et 95. Nous ne pouvons ici que les résumer.

- 1.4 Niveau d'épargne accumulée : 42 % des émigrants rentrés au pays investissent leur épargne dans le logement, les petits commerces et l'achat de terres, ce qui incite à penser qu'ils s'établissent à leur compte.
- 1.5 Réussite sociale : devenir propriétaire (ou le redevenir) et s'installer définitivement dans leur zone d'origine est considéré comme un symbole de "réussite sociale".
- 1.6 Réémigration, finalement, qui obéit à deux facteurs principaux. Il y a d'un côté ceux qui réémigrent (vers l'extérieur ou vers les autres zones d'Espagne) par refus de paraître avoir échoué dans leur projet migratoire. Il y a aussi ceux qui réémigrent - essentiellement vers les centres urbains et industriels du Nord - par rejet d'une société traditionnelle. L'expérience migratoire aurait servi à opérer un changement de pratiques culturelles, incompatibles avec la culture fermée du monde d'origine de l'émigrant.

Il faut, en dernier lieu, souligner les aspects qui posent un problème.

- 1.6.1 Réinsertion professionnelle : pour les trois quarts des émigrants rentrés en Espagne, le problème le plus important est celui de trouver un emploi (tableau 15). Cependant, plus de la moitié (55%) disent ne pas avoir eu de problèmes pour en trouver un, 8 % déclarent ne pas avoir trouvé et 10 % déclarent en avoir trouvé après un an ou plus.

A partir de 1975, le pourcentage de chômeurs (qui n'ont toujours pas d'emploi au bout d'un an) s'élève à 18 %, à comparer aux 2 % ou aux 4 % qui se trouvaient dans cette

situation parmi les émigrés rentrés respectivement avant 1969 et entre 1969 et 1974.

L'épargne accumulée semble à nouveau être une variable explicative importante du retour.

1.6.2 Les secteurs d'activité se partagent comme suit : 52 % sont dans le secteur des services, 41 % dans l'industrie et 4 % dans l'agriculture. La majorité (74 %) est salariée et effectue des travaux manuels (60 %), ce qui tend à confirmer la faible influence du fait migratoire dans la "promotion professionnelle", malgré la nette désertion du secteur agricole. Par contre, le fait migratoire apparaît comme un processus de salarisation et d'intégration dans une nouvelle phase de la structure de production.

1.6.3 L'analyse d'une éventuelle "promotion professionnelle" apparaît plus problématique.

Tableau 15 :

Répartition en % d'émigrants rentrés, selon le temps pris pour trouver un emploi et par période de retour en Espagne (*)

Temps pris pour trouver un emploi	Année de retour			
	TOTAL	AVANT 1969	DE 1969 A 1974	DE 1975 A 1978
	- Pas besoin de travail	19	17	19
- Travail avant retour	15	20	13	15
- Quelques jours	9	15	9	5
- Quelques semaines	12	14	13	9
- Quelques mois	24	20	27	22
- Environ 1 an	6	4	7	6
- Plus d'1 an	4	5	4	2
- N'a pas trouvé	8	2	4	18
- A oublié la durée	1	1	2	1
- Pas de réponse	2	2	1	2
TOTAL en %	100	100	100	100
TOTAL en chiffres	1 567	414	626	527

Source : Castillo Castillo, 1980, p.73

(*) 75 % de ceux qui n'ont pas besoin de chercher du travail sont des femmes, probablement en tant que femmes au foyer.

Le tableau 16 montre des variations apparemment surprenantes.

Tableau 16 :

Evolution de la situation d'emploi des émigrants rentrés au pays, par étape du cycle migratoire et par sexe (en %)

Type de travail	Etapes du cycle migratoire											
	Avant d'émigrer			1er emploi à l'étranger			Dernier emp. à l'étranger			Emploi actuel		
	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F
Pour le compte d'un tiers	92	93	89	99	98	98	97	98	96	74	76	63
A son compte	8	7	9	1	1	2	1	1	2	26	26	24
Employé	25	31	10	27	33	15	37	45	19	36	42	8
Ouvrier	35	45	15	52	56	44	42	43	41	22	23	18
Femme au foyer	10	--	33	--	--	1	--	--	1	15	--	53
Serv.domestique	3	--	11	9	1	26	8	1	25	2	--	10
Propriétaire	4	5	2	--	--	--	--	--	--	21	20	28
Sect.primaire	19	20	9	8	10	3	6	8	2	4	4	--
Sect.secondaire	53	56	35	55	63	35	55	62	37	41	41	15
Sect.tertiaire	26	24	55	35	24	59	36	25	59	52	45	83

T = Total

H = hommes

F = femmes

Source : Castillo Castillo, 1980, p.85

Une première donnée indique que, pendant l'émigration, le travail salarié est la situation normale, tandis qu'au retour, le pourcentage des travailleurs indépendants s'élève à 26 %. Mais nous savons par ailleurs que la propriété à laquelle on fait référence se réduit à une maison ou à un petit commerce qui, nous dit Berrocal, ressort plus du secteur de l'économie informelle.

Le déplacement de 14 % du secteur ouvrier au secteur employé au retour paraîtrait indiquer une mobilité ascendante. Néanmoins ces catégories sont très floues et la promotion constatée est probablement due, non au fait migratoire, mais à l'âge du travailleur et aux méthodes différentes de classification.

Pour les femmes, l'émancipation constitue l'occasion d'exercer un emploi (25 % dans le service domestique) mais, lors du retour, l'on voit réapparaître de "modèle espagnol" prédominant de la "femme au foyer" (53 %). Peut-être le retour au foyer pourrait-il être considéré comme un symbole de réussite sociale ...

Un élément de doute subsiste dans ces variables. En effet, on peut se demander si les aspects favorables ne sont pas quelque peu surévalués chez les sujets qui étaient partis, il ne faut pas l'oublier, en quête d'une réussite. D'autre part, le passage au secteur tertiaire peut être uniquement la concrétisation d'une transformation globale du marché de la main d'oeuvre en Espagne.

Une seconde approche, plus prospective, nous est offerte par l'enquête dirigée par l'Institut espagnol de l'émigration pendant l'année 1985. Cette enquête a été réalisée dans les pays de résidence et ne peut donc rendre compte que des intentions de retour.

Les chercheurs dégagent d'emblée trois facteurs qui seraient les principaux responsables de la prise de décision :

- la plus ou moins forte intensité de relations avec l'Espagne,
- les actions qui mènent au retour,
- la projection de la situation de migration sur les enfants et les amis.

a) Mise à part la pénétration des émissions de radio et la presse (dont la relation de causalité n'est, à notre avis, pas prédominante), il faut souligner la "relation physique" avec l'Espagne : 89 % s'y sont rendus au moins une fois pendant la dernière année, et 41 % plus d'une fois. 83 % appellent régulièrement par téléphone et 63 % écrivent fréquemment des lettres.

Tableau 17 :

Pourcentage des émigrants qui :

PAYS	Sont partis pdt la dern. année		Téléphonent régulièrement	Ecrivent fréquemment
	1 fois	plus		
France	44	42	75	63
Belgique	62	29	80	62
Allemagne	47	47	90	55
Suisse	45	46	88	68
Pays-Bas	56	33	85	63
Royaume-Uni	72	17	94	72
TOTAL	48	41	83	63

La question directe "avez-vous pensé retourner en Espagne ?" rencontre 64 % de réponses affirmatives. Le tableau 18 offre une vision plus complète.

Tableau 18

Décision de retour en Espagne et caractéristiques biographiques

	% d'émigrants qui veulent rentrer		
	Oui	Non	Nbre de cas
TOTAL	64	36	(1 966)
Sexe :			
homme	66	34	(1 262)
femme	61	39	(693)
Age :			
moins de 40 ans	66	34	(965)
entre 40 et 64 ans	65	35	(937)
plus de 65 ans	22	78	(49)
Niveau d'étude :			
Aucun	61	39	(438)
Primaire	69	31	(993)
Secondaire	56	44	(313)
Supérieur type court	51	49	(80)
Supérieur type long	69	31	(88)
Connaissance de la langue :			
Parfaitement	54	46	(676)
N'écrit pas bien	61	39	(274)
Parle seulement	63	37	(289)

./.

.../...

Parle difficilement.	73	27	(539)
L'ignore	81	19	(185)
Le meilleur ami est :			
Espagnol	69	31	(1 646)
Autochtone	34	66	(256)
Avec les enfants, parlent :			
Espagnol	70	30	(774)
Langue du pays	29	70	(76)
Les deux	45	55	(171)
Lieu de naissance :			
Espagne	65	35	(1 813)
Etranger	50	50	(151)

La volonté de retour des hommes est légèrement supérieure à celle des femmes : 66 % contre 61 % .

Le niveau d'étude apparaît, par contre, comme élément plus discriminatoire : veulent retourner en plus grand nombre ceux qui n'ont fait que des études primaires ou, à l'autre extrémité, ceux qui ont fait des études supérieures. Par contre, ceux qui ont fait des études moyennes ou n'en ont pas fait du tout ressentent moins le désir du retour.

Ce désir semble influencé de façon plus décisive par les variables concernant le niveau d'intégration dans la société d'accueil. Une meilleure connaissance de la langue donne une envie de retour; de même ceux dont le meilleur ami est autochtone pensent moins au retour. Et les parents qui

emploient la langue du pays avec leurs enfants pensent moins à retourner.

- b) En effet, "vouloir" retourner n'est pas la même chose que "faire quelque chose" pour y parvenir. Le tableau 19 résume l'intensité des réalisations concrètes.

Tableau 19 :

Réalisations concrètes en vue du retour

	%
A. Ont pensé retourner en Espagne	64
B. Du total de A	
- Ont acheté un logement en Espagne	55
- Envoyent de l'argent à la famille	44
- Ont acheté une terre ou du bétail en Espagne	18
- Cherchent du travail en Espagne	18
- Ont acheté un commerce en Espagne	8
- Ne font rien de ce qui est cité ci-dessus	20

Source : Panorama

Plus de la moitié des immigrants qui pensent rentrer ont déjà acheté un logement en Espagne et 44 % envoient régulièrement de l'argent. Néanmoins, si ces données démontrent une forte capacité d'épargne, la relation de causalité avec la décision de retour est moins évidente et il faut la prendre avec une certaine précaution. Sont beaucoup plus déterminants le fait d'avoir acheté un commerce (8 %) et, surtout, d'être à la recherche d'un poste de travail (18 %). Nous apprenons par ailleurs que ces derniers sont jeunes (moins de 40 ans),

célibataires, et qu'ils ont fait des études secondaires ou supérieures.

Une dernière approche nous permet d'observer qu'il y a une correspondance entre une plus grande intégration dans le pays et le moindre désir de retourner. L'immigration en France et en Belgique appartient à cette catégorie.

Tableau 20

Réalisations concrètes entreprises par ceux qui veulent rentrer

PAYS	% d'émi- grants qui veulent rentrer	De ceux qui ont pensé rentrer			
		envoient de l'argent en Espagne	ont acheté en Espagne logement	terres bétail	commerce
France	50	56	29	19	6
Belgique	51	55	37	11	5
Allemagne	78	63	52	17	11
Suisse	83	40	58	22	8
Pays-Bas	67	64	54	13	9
Royaume-Uni	57	89	19	18	8
TOTAL	64	55	44	18	8

Source : Panorama

- c) Le rêve d'un retour hypothétique : l'enquête le mesure par la projection d'une idée de bien-être sur les enfants et sur les amis.

La moitié des immigrés pensent que les enfants seraient très contents s'ils rentraient, mais moins d'un quart croient qu'ils auraient un meilleur avenir en Espagne que dans le pays de résidence ! C'est le premier acte de la tragédie du migrant qui veut rentrer et probablement la cause de beaucoup d'actes manqués.

Nous ne remarquons pas de différences significatives entre pays, mais on observe, par contre, un écart en Belgique : les immigrés hispano-belges sont ceux qui sont les moins tentés par le retour (à un point de la France) mais dont les enfants aimeraient le plus rentrer.

Tableau 21 : Idée de retour et projection d'un meilleur avenir pour les enfants

Si vous décidez de rentrer, quelle sera la réaction des enfants ?	Ont pensé rentrer	Voient plus d'avenir pour les enfants	
		Espagne	Pays de résidence
Seraient très contents	63	86	36
Cela leur serait égal	11	9	14
Sans aucune envie	7	4	11
Préfèreraient rester	15	1	38
Pas de réponse	4	-	1
CAS	(356)	(141)	(402)

Tableau 22 : Préférence pour le retour et projection d'un meilleur avenir en Espagne

PAYS	% des enfants qui voudraient rentrer	% qui voient plus d'avenir pour les enfants en Espagne
France	44	22
Belgique	58	29
Allemagne	55	19
Suisse	52	21
Pays-Bas	49	26
Royaume-Uni	55	38
TOTAL	49	23

Source : Panorama

A un ami qui leur demanderait conseil pour émigrer dans le pays de résidence, ils lui répondraient :

Tableau 23 :

	% des émigrés
Qu'il vienne	10
Qu'il réfléchisse	27
Je l'en dissuaderais	20
Qu'il ne vienne pas	42

Source : Panorama

Les résultats sont aussi dramatiques : 10 % seulement oseraient conseiller le départ. Nous avons parlé de l'effet de "grappe" dans les années 60 : attirance des amis, des voisins. Probablement l'immigré est-il devenu plus pessimiste, plus réaliste en tout cas, après l'euphorie du début.

Logiquement, être intégré, parler la langue, ne pas se sentir discriminé, sont en relation inverse avec l'idée de retour. Restent, sans explication logique, ces 20 % qui affirment leur désir de rentrer sans rien faire concrètement - investir, chercher du travail, etc...

Si nous excluons ceux qui sont déjà rentrés parce qu'ils se sentaient très mal à l'aise ou parce qu'ils ont trouvé un travail, un des indices le plus déterminant est le processus d'intégration. Les auteurs de Panorama distinguent deux types extrêmes : les "intégrés" et les "non-intégrés".

Les "intégrés" seraient ceux :

- qui connaissent suffisamment la langue du pays de résidence, ceux qui affirment savoir "l'écrire correctement",
- qui emploient la langue du pays de résidence avec les camarades de travail ou d'études,
- qui n'ont pas pensé au retour en Espagne.

Remplir ces trois conditions constituerait le type d'intégré pur.

Les "non-intégrés", les candidats les plus sérieux pour le retour, sont ceux :

- qui reconnaissent "parler peu ou mal" la langue du pays,
- dont les deux meilleurs amis sont Espagnols,
- qui ont pensé rentrer en Espagne.

Dans l'ensemble, un "émigré" sur dix fait partie du groupe d'"intégrés", tandis que un sur quatre se situerait dans le groupe des "non-intégrés". Nous constatons que, suivant ce schéma, le plus haut degré d'intégration s'observe en France et en Belgique.

Pourtant, la variable qui explique le mieux l'intégration dans le pays d'accueil est le temps passé en dehors de l'Espagne. Les extrêmes vont de 13 % parmi ceux qui ont quitté l'Espagne avant 1940, jusqu'à 80 % parmi ceux qui sont arrivés au cours des dix dernières années.

Cette variable temporelle est probablement à mettre en relation avec la réussite ou l'échec apportés par le parcours migratoire. Le petit groupe qui reconnaît avoir mal évolué a le plus fort taux de non-intégration (45 %), et partant, de désir de retour en Espagne (83 %).

Tableau 24 :

Intention de retour et niveau d'intégration

PAYS	% des émigrés qui ont pensé rentrer	Typologie d'intégration (types purs)	
		intégrés	non-intégrés
France	50	15	12
Belgique	51	17	5
Royaume-Uni	57	13	7
Pays-Bas	67	10	35
Allemagne	78	5	39
Suisse	83	3	41
<u>Total</u>	64	10	24
<u>lieu de naissance :</u>			
Catalogne	44	26	6
Galice	76	4	34
<u>Année de la sortie</u>			
<u>d'Espagne :</u>			
Jusqu'à 1940	13	25	4
1941-1950	18	12	3
1951-1955	34	11	6
1956-1960	58	9	14
1961-1965	65	8	26
1966-1970	67	9	24
1971-1980	71	8	30
1981 ou plus	80	3	43

Source : Panorama

Tableau 25 :

Mobilité sociale et intention de retourner

Ont changé leur niveau de qualification	% d'émigrés qui ont pensé rentrer	Typologie d'intégration (types purs)	
		"Intégrés"	"Non-intégrés"
Grande amélioration	62	9	21
Petite "	69	4	35
Pas de changement	73	4	36
Aggravation	83	1	45

Source : Panorama

L'on peut tirer des conclusions semblables des réponses à la question sur le meilleur avenir pour les enfants ou sur la nationalité du meilleur ami.

Tableau 26 :

Attentes futures pour les enfants

Ils voient un meilleur avenir pour leurs enfants	% d'émigrés qui ont pensé rentrer	Typologie d'intégration (types purs)	
		"Intégrés"	"Non-intégrés"
En Espagne	83	4	24
Dans un autre pays	64	14	14
Pays de résidence	50	15	14

Tableau 27 : Nationalité du meilleur ami

Son meilleur ami est	% d'émigrés qui ont pensé rentrer	Typologie d'intégration (types purs)	
		"Intégrés"	"Non-intégrés"
Espagnol	49	56	53
Du pays de résidence	23	19	24
TOTAL	44	53	49

Le "Panorama" constate une fois de plus les différences par pays tout en soulignant la cohérence des attitudes avec l'histoire migratoire et la configuration du groupe dans chaque pays.

Il nous reste finalement à considérer un point très important : l'émigration comme promotion sociale.

A priori nous ne voyons pas pourquoi ne pas leur accorder le bénéfice d'une hypothèse favorable : ils sont jeunes, pourvus d'esprit d'initiative, de travail, d'épargne. La mobilité géographique et l'apprentissage d'une langue semblent être des atouts, de même que le contact avec des organisations plus efficaces et des techniques plus avancées (1).

De fait, 69 % disent avoir amélioré leur niveau de qualification et 8 % affirment l'avoir abaissé (Panorama, 1986, p.97).

(1) Certains auteurs n'y voient aucune valeur : "La mobilité professionnelle est inexistante pour le migrant" (Ortega, 1981, p.122)

Par contre, parmi les émigrés retournés en Espagne, 75 % disent n'avoir expérimenté aucune promotion (Castillo, 1981, p.36). Peut-être y a-t-il une relation de cause à effet entre le fait du retour et le manque de réussite professionnelle ...

La tendance semble se retourner pour les immigrants plus récents et surtout pour les plus jeunes (Castillo, ib.).

Finalement, les variables âge et études ne semblent pas apporter une lumière nouvelle sur la situation, du moins pour ceux qui n'ont pas suivi une formation dans les pays d'accueil.

Les enquêtes réalisées jusqu'à aujourd'hui devaient nécessairement s'arrêter à ce point pour une raison historique : les immigrants qui ont pu suivre une scolarisation complète dans les pays d'accueil arrivent seulement maintenant sur le marché du travail. Notre recherche se situe dans le tournant que représente cette nouvelle population, celle qui n'a pas fait le "voyage", celle qu'on appelle les "oriundos" (les autochtones).

QUELQUES CONCLUSIONS

- La trajectoire migratoire européenne pour les Espagnols a été très variée, à tel point que l'on peut parler de "migrations" selon le pays. Le cas de la Belgique nous le confirme par la présence massive des Asturiens.
- L'immigration espagnole en Belgique est familiale et se trouve surtout à Bruxelles.
- Les filières de placement ont été très variées, souvent en s'accommodant du principe d'opportunité ou de la conjoncture.
- La structure de la main d'oeuvre immigrée espagnole montre qu'il s'agit d'une population qui se trouve dans les marges du marché du travail, dans une situation précaire et de non-concurrence avec la main d'oeuvre autochtone.
- Un certain mouvement de retour a été toujours présent mais il est très difficilement quantifiable. Il s'agit plutôt d'une population qui cherche à s'intégrer, adoptant les comportements propre d'une immigration qui abandonne progressivement le projet de retour.
- Le taux de chômage est très élevé et affecte surtout la tranche d'âge 15-30 ans, où un jeune chômeur sur trois est au chômage depuis plus de deux ans et, dans les deux tiers des cas, une jeune femme.

Références bibliographiques (1)

- BERROCAL Luciano, "Marché du travail et mouvements migratoires".
U.L.B., 1983.
- CASTILLO CASTILLO José, "La emigración española en la encrucijada
Estudio empirico de la emigración de retorno".
CIS, Madrid, 1981.
- CEDEFOP (Centre européen pour le développement de la formation
professionnelle), "La situation de formation profession-
nelle des jeunes étrangers en Belgique", Réd. A. Baste-
nier, F. Dasseto, H. Fonck.
Luxembourg : Office des publications officielles des Com-
munautés européennes, 1986.
- GARMENDIA J.A. (ed.), "La émigración española en la encrucijada.
Marco general de la emigración de retorno",
CIS, Madrid, 1981.
- I.E.E. (Instituto Español de Emigración), "Panorama de la emi-
gración española en Europa", Red. A. de Miguel, F. Moral,
A. Izquierdo, Madrid, 1986.
- MARTENS A., "Les immigrés, flux et reflux d'une main d'oeuvre
d'appoint". Ed. Vie ouvrière, Louvain, 1976.
- ORTEGA Félix, "Análisis de la encuesta a directores de personal"
en GARMENDIA (ed.), "La emigración española (...)",
p.441-459.
- SOREL Andres, "Cuarto mundo. Emigración española en Europa".
Ed. ZYX, Madrid, 1974.
-

(1) Nous ne reprenons ici que quelques sources immédiatement
abordables. Nous renvoyons les intéressés à la bibliographie
citée par les auteurs dans les ouvrages de référence.

Deuxième partie

ANALYSE DE LA JEUNE GENERATION ESPAGNOLE

EN BELGIQUE ET EN ESPAGNE

Profil professionnel et psychosociologique

Section 1 : Questionnaire transmis en Belgique

- Analyse quantitative

Chapitre 1

OBJECTIF

Il s'agissait, comme prévu dans le projet de recherche, d'"étudier la situation générale des jeunes de 16 à 30 ans d'origine espagnole en Belgique", au moyen d'une "enquête sur échantillon représentatif (+/- 300 personnes) par questionnaire portant sur les préférences d'emploi, la formation scolaire, langagière et professionnelle, la motivation à la formation, l'attitude face à la possibilité d'un retour en Espagne et l'intégration dans le pays hôte".

De plus, il devait être fait une "référence particulière aux jeunes chômeurs ou aux jeunes en dehors du système de formation officiel".

Chapitre 2

CHOIX METHODOLOGIQUES

Nous avons constitué le questionnaire en respectant les étapes suivantes :

- réflexion au sein de l'équipe de recherche;
- sources : nous nous sommes notamment inspirés d'autres questionnaires traitant des mêmes thèmes, en particulier le questionnaire "CEDEFOP - Grecs en Allemagne", un questionnaire du CASI-UO (notre équivalent italien) et un questionnaire conçu par le CEFA-UO et A. Bastenier à l'intention des jeunes espagnols de Bruxelles;
- élaboration successive de trois propositions, à chaque fois étudiées par l'équipe de recherche et affinées ensuite par le chercheur;
- pré-test sur neuf jeunes espagnols, dont quatre choisis parmi les plus faiblement scolarisés de la population en formation au CEFA-UO. Le pré-test s'est avéré très instructif et profitable. Il a donné lieu à une nouvelle et dernière modification, essentiellement centrée sur les aspects de compréhension à la lecture et de facilité à répondre pour des sujets faiblement scolarisés;
- mise en forme définitive, en langue française.

Un exemplaire du questionnaire figure en annexe. La page de garde constitue en fait la lettre d'introduction, de présentation de l'enquête et d'explication des consignes de réponse. Il est long, mais d'une part toutes les questions ne concernent pas tous les sujets, et d'autre part, le très bon taux de réponses (20,5%) semble indiquer que les sujets n'ont pas été rebutés par cette longueur.

Chapitre 3

ECHANTILLONNAGE

L'objectif étant d'obtenir 300 questionnaires valides (acceptables), nous avons décidé d'en envoyer 4.000. Cela correspond à une estimation des taux de réponse de 5 à 10 % .

Les difficultés rencontrées dans cette phase d'échantillonnage ont eu pour conséquence, notamment, que nous n'avons pas pu obtenir plus de 3.050 adresses.

Ces mêmes difficultés ont également empêché le tirage d'un échantillon aléatoire, et donc représentatif, et nous ont obligé à le construire en utilisant les sources d'adresses disponibles.

Ces sources étaient :

1. Les registres de milice.

Les registres de milice des consulats de Liège (provinces de Liège et de Luxembourg) et de Bruxelles (provinces du Brabant, de Namur et du Hainaut) : c'est-à-dire toute la Belgique francophone.

Ces registres comportent les noms et adresses de tous les hommes (H) à partir de 17-18 ans et jusqu'à plus de 30 ans, les sujets de 16-17 ans en sont absents.

2. Les listes de demandeurs d'emploi.

Les listes de demandeurs d'emploi de l'ONEm de Liège, de Bruxelles, de Mons et de Charleroi ont été prises en compte.

Elles comportent tous les demandeurs d'emploi, hommes ou femmes, quel que soit leur âge.

Les adresses sont récentes : la région ainsi couverte est la Belgique francophone, sauf Namur et la province de Luxembourg, très peu significatives quant à l'immigration espagnole.

3. Les listes électorales espagnoles des consulats de Bruxelles et Liège.

Il s'agit de listes sur lesquelles viennent s'inscrire les Espagnols désireux de voter aux élections espagnoles. Les adresses sont récentes et le territoire couvert, celui des deux consulats, c'est-à-dire toute la Belgique francophone. Mais le biais constitué par la "motivation à voter" est à considérer. De plus, les femmes (F) y sont très peu nombreuses.

4. Les listes d'étudiant(e)s de l'Agredaduria de l'Education.

Elles sont constituées, de manière aléatoire (c'est-à-dire sans tendance ni biais apparents) par l'Agredaduria de l'Education (organe du Ministère de l'Education espagnole en Belgique) et regroupent essentiellement des adresses d'étudiant(e)s de l'enseignement secondaire et supérieur. Elles datent cependant de plusieurs années. Elles couvrent la Belgique francophone.

Dans la manière d'utiliser ces sources d'adresses, nous avons essayé de construire un échantillon le plus équilibré, c'est-à-dire le plus représentatif, possible. Nous verrons ultérieurement ce qu'il en est.

Quelles sont les caractéristiques essentielles de cet échantillon construit ?

4.1 Il ne concerne que les Espagnols domiciliés en Belgique francophone (1).

4.2 Il porte sur 3.050 individus des deux sexes, de nationalité espagnole, nés entre 1958 et 1972.

4.3 Il est composé des sous-échantillons suivants :

4.3 1	Sujets tirés des listes de milice, (Hommes seulement)	1.115
4.3 2	Sujets tirés des listes de l'ONEm (H. 383 et F. 1.072)	1.455
4.3.3	Sujets tirés des listes d'étudiants (Femmes seulement)	327
4.3.4	Sujets tirés des listes électorales (Femmes seulement)	153
	<u>TOTAL</u>	<u>3.050</u>
	composé de	H. 1.498
	et	F. 1.552

5. Commentaires :

5.1 Concernant les sexes : bon équilibre (49,1 % d'hommes et 50,9 % de femmes).

5.2 Concernant les régions : territoire du Consulat de Liège : 34,4 %, territoire du Consulat de Bruxelles : 65,6 %

(1) Le questionnaire a également été transmis à un échantillon de jeunes espagnols de la région néerlandophone mais n'a pas encore été traité.

La région de Liège est donc légèrement surreprésentée dans cette construction d'échantillon puisqu'elle représente 52 % de l'effectif de Bruxelles au lieu de 40 % .

5.3 Concernant le caractère aléatoire de l'échantillon : les listes de milice (hommes seulement) nous donnent un échantillon parfaitement aléatoire sur les tranches d'âge 18-30 ans (on y a cependant ajouté 383 H. chômeurs); Ce n'est hélas pas le cas de l'échantillonnage des femmes qui surreprésente très nettement les chômeuses (64,4 % du total de femmes échantillonnées).

5.4 Lacunes : dans l'échantillon construit des 3.050 sujets, on trouve les lacunes suivantes :

- trop peu de femmes non demandeuses d'emploi, c'est-à-dire des travailleuses (surtout), des ménagères (également) et des étudiantes (moins),
- trop peu d'hommes âgés de 16 et 17 ans,
- un peu trop peu de sujets Bruxellois,
- des adresses moins certaines, c'est-à-dire moins récentes, pour les hommes plus âgés et pour les femmes étudiantes.

Les points faibles comme les points forts de l'échantillon construit ne se retrouvent pas pour autant dans l'échantillon obtenu (les sujets ayant répondu et renvoyé leur questionnaire). C'est à ce niveau là qu'il est intéressant d'observer les caractéristiques intrinsèques de l'échantillon. Nous le ferons dans les pages qui suivent.

Chapitre 4

LE SYSTEME D'ENVOI ET DE RETOUR

Le questionnaire d'enquête a été expédié par la poste. Il était accompagné d'une enveloppe dans laquelle les sujets pouvaient nous renvoyer, gratuitement, le questionnaire rempli.

L'opération d'envoi s'est terminée le 13 mai. Trois semaines plus tard, nous étions en possession de +/- 400 questionnaires complétés.

Sur les 3.050 questionnaires envoyés, 300 n'ont pas abouti et nous sont revenus pour mauvaise adresse. Le nombre de questionnaires réellement parvenus aux sujets est donc de 2.750.

Le nombre de questionnaires complétés et retournés au CEFA était de 565, soit un taux de réponse de 20,5 %, ce qui est un réel succès, d'autant que le questionnaire était relativement long (entre 30 et 60 minutes), et que le délai de réponse était court (3 semaines).

De ces 565 réponses, nous en avons exclu 17, jugées inacceptables car ne respectant pas l'un ou l'autre des critères d'échantillonnage, ce qui ramène l'effectif final de l'échantillon obtenu à 548 sujets.

Chapitre 5

DEPOUILLEMENT, ENCODAGE, TRAITEMENT

Nous avons décidé de procéder à une analyse statistique informatisée des données, vu leur grand nombre, ce qui n'a pas empêché une certaine analyse de type qualitatif. En effet, en codifiant nous-mêmes les réponses des questionnaires, nous avons obligatoirement dû prendre connaissance de chaque questionnaire.

Pour chaque question et sous-question, nous avons attribué un code (chiffré) aux différentes modalités (ex. question "état civil" : marié = 1, séparé = 2, veuf = 3, ...). Et pour les questions ouvertes, nous avons élaboré des grilles de catégories de contenu (par ex. : pour le métier des parents, pour la région d'origine en Espagne, pour les raisons de retour, ...).

Nous avons élaboré les grilles de catégorie de contenu grâce au dépouillement anticipé d'une trentaine de questionnaires. Cette méthode s'est avérée judicieuse dans la grande majorité des cas.

En codifiant les réponses, nous avons laissé de côté certaines questions, pour des raisons de délais et/ou de manque d'intérêt présenté, à posteriori, par la question.

Dans le questionnaire en annexe, nous avons barré les questions non traitées lors de l'analyse.

Le "code-book" - le document qui reprend les codes attribués aux modalités de chaque question (ou "variable") - figure en annexe, ainsi que les grilles de catégories de contenu.

Le dépouillement et la codification des réponses aux questionnaires ont été réalisés par une seule personne (le chercheur responsable de l'enquête).

Bien que long et fastidieux, ce procédé est, nous semble-t-il, le meilleur car

- il garantit la rigueur nécessaire,
- il assure une constance parfaite dans l'interprétation parfois nécessaire pour décider à quelle catégorie appartient telle réponse,
- il permet au chercheur de prendre une connaissance totale des réponses, y compris celles que la codification laissera de côté, mais qui reviendront à un niveau qualitatif dans l'analyse des résultats,
- il permet de comprendre la logique de réponse de chaque sujet.

L'encodage informatique des données et leur traitement statistique ont été assurés par le Service de Technologies de l'Éducation (S.T.E.) du Professeur D. Leclercq, de l'Université de Liège. L'interprétation des résultats par le chercheur a également pu bénéficier de la collaboration de l'informaticien responsable des traitements.

Les traitements ont été effectués sur terminal "gros système" en langage B.M.D.P. et consistèrent en :

- P2D général (question par question : moyenne, mode, médiane, écart-type, quartiles, pourcentage, distribution de fréquences selon les modalités, histogramme, ...)
- P2D différencié, par sous-populations précises (ex. : les chômeurs)
- P3D et P4F : croisement de deux ou trois questions et analyse de leur corrélation (Chi 2 et T. de Student).

N.B. Tous ces traitements sont disponibles, sous forme de listing, au CEFA.

Chapitre 6

DESCRIPTION DE L'ECHANTILLON OBTENU

Comme nous l'avons vu, la méthodologie utilisée pour composer l'échantillon comporte certaines faiblesses, certains biais, qui ne permettent pas d'affirmer qu'il est "représentatif" de la population "mère" : les jeunes espagnols de Belgique francophone (16-30 ans).

Afin de savoir de quoi il est représentatif, ou dans quelle mesure il est représentatif de la population ou de certaines sous-population, nous allons le décrire en fonction de certains paramètres essentiels : âge, sexe, état civil, statut socio-professionnel, niveau d'étude ... dont les résultats sont tirés du P2D général et des trois P2D différenciés que nous possédons: celui des femmes, celui des hommes, celui des chômeurs.

1. Effectif et sexe

L'échantillon se compose de 548 individus : 320 Femmes (58,4 %) et 228 Hommes (41,6 %)

- Un effectif de 548 est tout à fait appréciable à deux niveaux : par rapport au nombre de questionnaires envoyés, c'est-à-dire en tant que taux de réponse, et comme effectif sur lequel faire porter une analyse statistique.
- 58,4 % de femmes et 41,6 % d'hommes constitue un déséquilibre regrettable et donc un biais potentiel. C'est la raison pour laquelle, dans les analyses qui suivront, les résultats aux différentes questions seront toujours relativisés par rapport au sexe.

Cette surreprésentation des femmes, non conforme à l'équilibre de l'échantillon construit, signifie donc que les femmes ont plus répondu que les hommes, peut-être parce qu'elles sont femmes mais peut-être aussi parce qu'une grande majorité d'entre elles sont chômeuses !

Il faut donc garder à l'esprit qu'à chaque question, il y a nettement plus de femmes que d'hommes qui répondent. On comparera alors les hommes et les femmes par les pourcentages relatifs, qui doivent être égaux entre eux si aucune tendance propre au sexe ne joue (ex. : 71,7 % des sujets sont célibataires). Mais les pourcentages relatifs montrent que 68 % des femmes le sont, contre 77 % des hommes c'est-à-dire que relativement à leur représentation au sein de l'échantillon, les hommes sont significativement plus souvent célibataires que les femmes, sinon on aurait 71,7 % des deux côtés.

2. Age :

Toutes les classes d'âge (de 1958 (=30 ans) à 1972 (=16 ans)) sont représentées par au moins 20 individus.

Exception : les 16 et 17 ans, qui seront nettement sous-représentés, et les 19 ans qui ne le sont que par 16 individus.

Les 22, 23, 24 (et 25) ans sont eux, par contre, légèrement surreprésentés.

Entre femmes et hommes : les moyennes d'âge des hommes et des femmes sont sensiblement les mêmes. Cependant la distribution, chez les femmes, est moins équilibrée : très peu de 16 à 19 ans, beaucoup de 22, 23, 24 ans.

3. Etat civil

Célibataires : 71,7 % des sujets; (68 % des F. < 77 % des H.).
 Mariés : 24,5 % ; (28,2 % > 20 %).
 Séparés : 3,8 % ; (3,8 % = 3,8 %).

4. Situation familiale (= "avec qui vit le jeune ?").

	du total	des femmes	des hommes
	-----	-----	-----
Avec ses parents :	53,2 %	47 % <	61,7 %
Avec un partenaire :	33,3 %	37,4 % >	27,8 %
Seul :	13 %	15,1 % >	10,1 %

Des points 3 et 4, on observe que dans l'échantillon obtenu, relativement à leur nombre,

- . plus de femmes que d'hommes sont mariées,
- . plus de femmes que d'hommes vivent avec un partenaire,
- . plus de femmes que d'hommes vivent seules,
- . moins de femmes que d'hommes vivent chez leurs parents.

Lorsqu'une femme n'est pas mariée, c'est-à-dire célibataire, ou elle est en ménage avec un partenaire, ou elle vit seule, mais elle ne reste pas chez ses parents, contrairement à l'homme (ces résultats sont en relation avec le statut de chômeur. Cf infra).

Une combinaison de ces deux variables donne la description suivante :

4.1 Célibataires vivant chez leurs parents.....	52,3 %
4.2 Mariés vivant avec le partenaire	24 %
4.3 Célibataires vivant seuls	10,4 %
4.4 Célibataires vivant avec leur partenaire	8,6 %
4.5 Séparés vivant seuls (14 sujets)	2,6 %

Les autres catégories concernent moins de 5 sujets.

Les chômeurs se distinguent des non chômeurs. En effet, même si la majorité d'entre eux sont célibataires (65,3 %) et vivent chez leurs parents (45,3 %) c'est nettement moins que les non chômeurs célibataires (78 %) et les non chômeurs vivant chez leurs parents (61 %). D'ailleurs, les chômeurs sont plus souvent mariés (30 %) que les non chômeurs (19,3 %) et vivent plus souvent avec un partenaire (37,2 %) que les non chômeurs (29,2 %).

Par contre, il y a un pourcentage de chômeurs vivant seuls plus important (17,2 % que de non chômeurs vivant seuls (8,7 %).

Ces tendances correspondent à celles observées plus haut concernant les femmes. Ceci n'est pas un hasard puisque la majorité des chômeurs de l'échantillon sont des femmes

5. Région d'habitation

- Bruxelles50 %
- Liège32,4 %
- Hainaut (1)9,5 %
- "Est" (2).....7,1 %

On observe un pourcentage de femmes de Bruxelles supérieur (52,4%) à celui des hommes de Bruxelles (45,8 %). A l'inverse, on constate un pourcentage d'hommes du Hainaut supérieur à celui des femmes du Hainaut (7,2 %).

(1) Hainaut = Charleroi, Mons, La Louvière ...

(2) "Est" = L'Est du pays, avec Verviers, Spa et des villes partiellement germanophones: Eupen, Welkenraedt, Malmedy ...

On observe, par ailleurs, que les sujets de Liège, additionnés à ceux des cantons de l'Est, constituent 39,5 % de l'échantillon et ceux de Bruxelles ajoutés à ceux du Hainaut, 59,5 %, ce qui constitue une surreprésentation et un meilleur taux de réponse des premiers par rapport aux seconds.

En effet, dans l'échantillon construit (les 3.050 adresses), Liège et l'Est représentaient 34,4 % de l'ensemble. Dans l'échantillon obtenu, ce pourcentage monte à 39,5 %. Malgré cette surreprésentation de Liège et l'Est, Bruxelles (ville et périphérie) reste suffisamment représentée, avec 50 % des sujets. De même le Hainaut (avec près de 10 %), est à sa place en tant que troisième zone d'implantation espagnole, derrière Liège (dont l'Est).

6. Situation socioprofessionnelle

	Total	Femmes	Hommes
	-----	-----	-----
- Etudiants	20,6 %	17,8 %	24,5 %
dont : études secondaires	40 %	19,3 %	62,5 %
études supérieures	60 %	80,7 %	37,5 %
- Chômeurs (3)	51 % (1)	64,4 %	31,6 %
- Emploi	34 % (1)	26 %	46 %
- Autres (2)	2 %	?	?

(1) Sur ces 274 chômeurs (51%), 30 ont un emploi à 1/2 temps.

(2) Ni étudiants, ni chômeurs, ni travailleurs. Selon les cas, ces individus s'occupent de leur famille, suivent une formation, travaillent au noir ou bénévolement, sont à la recherche d'un emploi, ou encore ne font rien du tout.

(3) Bien que le terme "demandeur d'emploi" soit plus exact, nous utiliserons celui de "chômeur", plus utilisé et plus facile.

7. Conclusions

Au total, outre son effectif très satisfaisant, l'échantillon des 548 sujets souffre de plusieurs biais :

7.1 Trop de sujets (et spécialement des femmes) âgés de 16 à 18 ans, ce qui est probablement lié au biais suivant :

7.2 Surreprésentation des femmes suivant des études secondaires.

7.3 Trop de femmes de 22, 23, 24 ans, ce qui explique peut-être le biais suivant :

7.4 Surreprésentation des femmes suivant des études supérieures.

7.5 Au total, un peu trop de femmes aux études.

7.6 Trop de femmes chômeuses (et donc, au total, trop de sujets chômeurs).

7.7 Par contre, trop peu de femmes ayant un emploi.

7.8 Peut-être un peu trop peu de sujets autres que chômeurs, étudiants, travailleurs.

7.9 Trop de Liégeois(es).

Cette liste de biais nous obligera à beaucoup de prudence dans l'interprétation des résultats généraux.

Nous essayerons le plus souvent de les relativiser grâce à des informations plus précises. En effet, à côté des résultats pour

l'échantillon des 548, nous avons les résultats (aux mêmes questions !) des femmes, ceux des hommes, ceux des chômeurs et ceux des candidats au retour en Espagne.

Ces cinq sources d'information devraient s'avérer précieuses. Il est hélas certain que nous ne pourrions les exploiter que très partiellement, faute de temps.

Chapitre 7

ANALYSE DES RESULTATS

1. Lieu de naissance

En Belgique	61,5 %
En Espagne	35,5 %
Ailleurs	3 %

Les femmes nées en Espagne constituent un pourcentage (33 %) inférieur à celui des hommes (39 %), ce qui est apparemment incompréhensible. Une hypothèse est le biais de l'âge : trop peu de femmes de 16 à 19 ans, tranches d'âges jeunes et donc plus propices à une naissance en Belgique ?

Si le pourcentage de sujets nés en Espagne est globalement de 35,5 %, il varie sensiblement suivant que les sujets sont chômeurs (36,5 %) ou non (34,3 %). Si l'on se souvient que la grande majorité des chômeurs de l'échantillon sont des femmes et que les femmes nées en Espagne sont, proportionnellement moins nombreuses que les hommes, on peut faire l'hypothèse d'une liaison (directe ou médiatisée mais pas par la variable sexe) entre le fait d'être né en Espagne et d'être actuellement au chômage.

De même, 3,6 % des chômeurs sont nés "ailleurs" (qu'en Espagne ou en Belgique) alors que seulement 2,1 % des sujets chômeurs y sont nés.

Les 61,5 % de sujets nés en Belgique constituent la "deuxième génération". Et donc près de 40 % des sujets de l'échantillon n'en font pas partie à proprement parler.

2. Région de naissance en Espagne

Des 194 sujets nés en Espagne, la majorité, 44 %, sont nés aux Asturies, ensuite en Andalousie (+ l'Estrémadure), 16,7 %, puis Madrid (+ Castille-la Manche), 15 %. Ces régions regroupent 75,7 % des sujets. Restent 12,5 % en Castille et Leon, 5,7 % sur la côte Est (Catalogne, Levant, Murcie), 2,6 % en Navarre et Pays Basque, 2,1 % en Galice et 1,6 % ailleurs.

A noter un plus fort pourcentage (relatif) d'hommes nés en Asturies, 46,5 % contre 41 % seulement de femmes.

A l'inverse, plus de femmes nées en Castille et Leon (16 %) que d'hommes (8 %).

3. Age d'arrivée en Belgique (pour les 210 sujets qui n'y sont pas nés)

La courbe est décroissante, c'est-à-dire que le plus fort pourcentage est constitué par les sujets arrivés à un an ou moins : 20 %, puis à deux ans, 17 %, à trois ans : 17 %, à quatre ans : 15,1 %, à cinq ans : 10,7 %, à six ans : 6,3 %, ... Les 14 % restant s'évaluent de 7 à 25 ans.

Par rapport à la scolarité en Belgique des sujets nés en Espagne, on peut retenir que :

- seulement 54,1 % sont arrivés avant (ou à) 3 ans, âge de l'école maternelle,
- 86,3 % sont arrivés avant (ou à) 6 ans, âge de l'école primaire.

Entre les hommes et les femmes, ces chiffres sont les mêmes, à l'exception du pourcentage de sujets arrivés à un an : 23,5 % chez les femmes contre 15,7 % chez les hommes.

Entre les chômeurs (CH) et les autres, aucune différence non plus, si ce n'est la même que ci-dessus, probablement imputable au fait que beaucoup de femmes de l'échantillon sont chômeurs.

Apparemment donc, l'âge d'arrivée en Belgique n'avait pas de corrélation avec la situation actuelle de chômeur.

4. Nationalité espagnole depuis quel âge ?

152 sujets ne répondent pas à cette question, probablement évidente pour eux. On peut supposer qu'ils sont Espagnols de naissance. En effet, sur les 396 qui répondent, 97,2 % sont Espagnols de naissance.

5. Souhait de prendre la nationalité belge

Non	64 %
Oui, peut-être	19,5 %
Ne savent pas	10,7 %
Oui	5,7 %

Ceux qui répondent "NON" le justifient la plupart du temps en affirmant leur identité, leurs origines et leur fierté d'être Espagnols.

Ceux qui disent "OUI" ou hésitent font la plupart du temps référence aux facilités d'accès à un emploi ou, moins souvent, à des facilités administratives.

Entre femmes et hommes : 61,8 % de femmes disent "NON" contre 67,1 % des hommes. Cet attachement des hommes à l'Espagne reviendra souvent dans l'étude, sauf à la question suivante.

Entre chômeurs et non chômeurs : 66,3 % de CH disent "NON" contre 62 % des non CH, ce qui est d'autant plus significatif que

la majorité des chômeurs sont des femmes (et que les femmes sont moins opposées à prendre la nationalité belge).

5. Nationalité du partenaire

Sur les 182 sujets vivant avec un partenaire, la nationalité de ce dernier est :

	<u>Total</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>
Belge	38,5 %	31,9 %	50 %
Espagnole	33 %	35,3 %	28,8 %
Autre	28,5 %	32,8 %	21,2 %

La différence entre femmes et hommes est significative, surtout pour le "partenaire de nationalité belge", et semble montrer que les hommes préfèrent une femme belge.

Environ 33% des femmes et 21% des hommes ont un partenaire d'une "autre nationalité". Dans la grande majorité de ces cas, il s'agit de la nationalité italienne et pour le reste, portugaise.

On verra par ailleurs que bon nombre de sujets affirment connaître l'italien. Ceci constitue peut-être une perspective professionnelle intéressante.

Remarque : Les régions où habitent les sujets jouent un rôle dans la nationalité du partenaire choisi. Ainsi à Bruxelles comme à Liège, les nationalités "belge" et "espagnole" sont au même niveau (36 %) devant "autre" (27,5 %). Mais dans l'Est, "belge" est largement en tête devant "espagnole" et "autre" à 0 %, dans le Hainaut, "autre" est en tête, suivi de très près par "belge" et de très loin par "espagnole".

6. Nombre d'enfants

En moyenne 42% sont sans enfant, 41% en ont un, 15% en ont deux.

63 % des femmes en ont un ou plus, contre seulement 49 % des hommes et 67 % des chômeurs en ont un ou plus, contre seulement 45 % des non chômeurs.

On observe donc une très nette relation entre le fait d'avoir des enfants et le sexe féminin et le statut de chômeur. Cela coïncide avec le fait constaté précédemment que, mariés ou non, les femmes et les chômeurs vivent plus souvent avec un partenaire que les hommes et les non chômeurs.

7. Situation familiale des parents

Pour 71 % des sujets, les parents vivent ensemble et en Belgique. Pour 10 % le père est décédé (mère décédée : 3,3 %), pour 7,5 % les parents sont séparés et pour 7,3 % les parents vivent ensemble en Espagne.

Les chômeurs se singularisent des non-chômeurs : ils sont plus nombreux à avoir des parents vivant en Espagne, ou des parents séparés, ou encore leur père décédé.

Il semble bien qu'ici ce soit la variable "chômage" qui joue, sans corrélation avec la variable "sexe" puisque les réponses des femmes ne vont pas dans le même sens que celles des chômeurs.

Deux différences intéressantes entre hommes et femmes : il y a moins d'hommes dont les parents vivent ensemble en Belgique et plus dont le père est décédé.

8. Origine des parents

97,3 % des pères sont nés en Espagne, contre seulement 93,8 % des mères. Aucun père n'est né en Belgique, contre 2,4 % des mères.

Les régions d'origine des parents nés en Espagne sont différentes de celles des enfants :

Régions	Parents	Enfants
Andalousie - Estrémadure	33,5 %	16,7 %
Asturies	27 %	44 %
Castille et Leon	12 %	12,5 %
Madrid - Castille la Manche	9 %	15 %
Galice	9 %	2,1 %

N.B. : Nous avons regroupé les pères et mères dans la même catégorie "parents" parce que leurs pourcentages étaient très proches. Deux petites différences cependant :

- il y a plus de pères nés en Andalousie (+ Estrémadure)
- et plus de mères nées en Castille et Leon.

9. Raisons de l'émigration des parents

- raisons économiques 92 %
- raisons politiques ou de guerre 3,3 %

10. Entente avec les parents

La tendance générale est très positive avec, toutefois, un certain "avantage" pour les relations avec la mère : 83,4 % s'entendent "très bien" ou "assez bien" avec leur mère, contre seulement 74 % avec leur père. 2,6 % s'entendent "très mal" ou "plutôt mal" avec leur mère, pour 6 % avec leur père.

Entre ces deux pôles, l'entente est dite "moyenne". Pas de différence entre hommes et femmes

On note cependant une très légère tendance des chômeurs à qualifier moins positivement leurs relations avec leurs parents.

11. Activité du père (si en vie à ce moment).

	Il y a 10 ans		Actuellement
Emploi	86 %	>	39 %
Indemn. S.Soc/invalidé	8 %	<	15 %
Retraite	3 %	<	31,6 %
Chômage	3 %	<	14,1 %

Les chômeurs se différencient des non chômeurs. Ils étaient un peu plus nombreux à avoir un père chômeur, retraité ou invalide il y a dix ans. Ceux dont le père avait un emploi sont donc moins nombreux (83,7 % contre 88,3 %).

Actuellement, les chômeurs dont le père est retraité sont plus nombreux (37,3 % contre 26 %) et ceux dont le père à un emploi moins nombreux (33 % contre 44 %).

12. Activité de la mère (si en vie à ce moment)

	Il y a 10 ans		Actuellement
Ménage	49 %	<	51 %
Emploi	39 %	>	23 %
Travail au noir	4 %	>	2,7 %
Chômage	3,4 %	<	7,2 %
Indemn. Séc. Sociale	2,3 %	<	5,3 %
Retraite	1,7 %	<	9,7 %

En ce qui concerne les chômeurs, la même remarque que pour la question précédente s'impose.

13. Métier actuel du père

186 sujets déclarent que leur père a un emploi. Ces emplois sont :

-	secteur secondaire	73,7 %
-	secteur tertiaire	11,5 %
-	"petits métiers" (1)	9,3 %
-	"commerçants"	3,3 %

Les travailleurs du secteur secondaire sont essentiellement occupés dans le bâtiment (30 %), la métallurgie (18,5 %) et la mécanique (10 %).

7 % sont indépendants (dont 3,3 % de "commerçants") et seulement 3,8 % ont un poste à responsabilité (p.ex. contremaître) ou une qualification relativement élevée (p.ex. technicien, ou un graduat (technicien supérieur)).

Concernant les chômeurs, une observation apparaît intéressante : seulement 5,3 % des pères ont un "petit métier" contre 12 % des pères de sujets non chômeurs. A l'inverse, les chômeurs ont plus de pères dans le secteur secondaire.

(1) Cf. la grille des "métiers parents" en annexe. Il s'agit principalement de métiers précaires, ne demandant aucune qualification : concierge, femme de ménage, déménageur, magasinier, manoeuvre, ...

14. Métier actuel de la mère

Sur les 122 mères ayant un emploi :

- 54 % : un petit métier (femme de ménage)
- 23 % : secteur tertiaire (1)
- 18 % : secteur secondaire (2)
- 5 % : "commerçantes".

15. Tes parents possèdent-ils une maison (ou un appartement, un commerce, ou un terrain) ? et où ?

OUI : 72,5 %

- les chômeurs à 69,6 %,
- les non chômeurs à 72,5 %

Où : Sur les 72,5 % du total, c'est

- en Espagne pour 52 %
- en Belgique pour 24,4 %
- en Espagne et en Belgique pour 23,6 %

16. Estimes-tu que tes parents ont réussi leur vie ?

Pour 60 %, l'opinion est "tout à fait" ou "assez bien".

Mais 29 % répondent "plus ou moins" et 11 % "pas tellement" ou "pas du tout".

 (1) Cf. la grille "métiers parents" en annexe. Notamment :
 vendeuse, serveuse, téléphoniste, dactylo, pédicure,
 coiffeuse, ...

(2) Dont 2,4 % dans le secteur Textile-Habillement, et le reste
 (15,6 %) indiquées seulement comme "ouvrières".

Les chômeurs sont plus "sévéres" que les non chômeurs :

- 54,6 % de "tout à fait" ou "assez bien", contre 63,2 %,
- 13,3 % de "pas tellement" ou "pas de tout", contre 11 %

Cette différence ne se retrouve pas entre hommes et femmes.

17. Crois-tu que ta vie sera plus (ou moins) facile ?

Pour 56%, elle sera "beaucoup" ou "un peu plus facile" que pour leurs parents. Pour 17% : "la même chose", pour 27% : "beaucoup" ou "un peu plus difficile".

Les chômeurs sont beaucoup plus pessimistes que les non chômeurs

- 45 % de "beaucoup" ou "un peu plus facile" contre 67 %
- 37 % de "beaucoup" ou "un peu plus difficile" contre 18 %

Ce qui n'est pas le cas des femmes par rapport aux hommes.

18. Langue maternelle (la première apprise)

- l'espagnol pour 74 %
- le français pour 14,5 %
- les deux en même temps pour 11 %

Les chômeurs sont un peu plus nombreux à avoir appris l'espagnol en première langue et le français en seconde langue.

Une différence se dessine selon la région : le français comme première langue (seule ou avec l'espagnol) est le cas le plus fréquent en Hainaut (34,6 %) puis à Bruxelles (25 %), à Liège (23 %) et enfin dans l'Est (18 %).

19. Apprentissage de la deuxième langue à quel âge ?

Mis à part les 11 % qui ont appris les deux langues en même temps, c'est-à-dire dès la naissance, les sujets ont appris la deuxième langue (L2) à des âges distribués en "courbe de Gauss":

Age	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans
%	3,3	8,4	27,4	16	13	10	3

20. L3, L4, L5

30 % disent savoir parler (1) une troisième langue,
18 % une troisième et une quatrième,
5,6 %, une troisième, une quatrième et une cinquième.

Les chômeurs sont nettement en retrait par rapport aux non chômeurs. En effet, seuls 43 % d'entre eux se disent au moins trilingues, contre 63 % de non chômeurs.

Suivant la région, les résultats diffèrent également : 50 % seulement des sujets du Hainaut se disent au moins trilingues contre 61 % à Bruxelles et 64 % à Liège.

(1) "Comprendre et participer à une conversation facile". Il convient donc de nuancer considérablement le haut pourcentage de trilingues.

Outre les deux langues de base (espagnol et français), les langues dites connues sont, dans l'ordre, les suivantes :

1° Anglais	40 %	des sujets disent le connaître
2° Néerlandais	19 %	" "
3° Italien	16 %	" "
4° Allemand	4 %	" "
5° Portugais	3 %	" "

21. Cours d'espagnol

64 % en ont suivi avant l'enquête

8 % en suivent actuellement

28 % n'en ont jamais suivi.

Les femmes sont plus nombreuses à en avoir suivi (ou à en suivre actuellement) que les hommes. Les chômeurs sont moins nombreux à en avoir suivi mais un peu plus nombreux à en suivre actuellement que les non chômeurs.

Au total, les chômeurs sont plus nombreux (31 %) à n'avoir jamais reçu de cours d'espagnol que les non chômeurs (26 %). De plus, la durée, ou le niveau, de ces cours sont inférieurs chez les chômeurs par rapport aux non chômeurs. Cependant, ils s'en disent plus satisfaits (71,2 % contre 68 % pour les non chômeurs) ce qui est aussi le cas des femmes (71,2 %) par rapport aux hommes (66,7 %).

Pour 62 % des sujets, ces cours étaient organisés par l'Ambassade et pour 24,6 % par l'école. Curieusement, les chômeurs ne sont que 49 % à désigner l'Ambassade comme organisatrice, alors que les non chômeurs sont 72 % . Par contre, les chômeurs citent beaucoup plus l'école. Ceci ne signifie pas pour autant qu'ils aient suivi les cours d'espagnol ailleurs ni autrement que les

non chômeurs. Peut-être y a-t-il ici une question de terminologie et de compréhension ?

Les raisons pour lesquelles les sujets ont suivi ces cours d'espagnol sont :

- 38 % pour apprendre ou approfondir la langue, écrite ou orale; objectif surtout cognitif.
- 21 % par obligation des parents.
- 17 % par intérêt professionnel, équivalence des diplômes, bi(tri)linguisme.
- 12,5 % pour des raisons affectives, identitaires, culturelles.

Très peu évoquent précisément la perspective d'un retour en Espagne comme motivation à suivre des cours. Par rapport aux non chômeurs les chômeurs invoquent plus la première raison citée ici, qui est un peu banale : "pour apprendre la langue et la connaître" et moins la troisième "intérêt professionnel".

Sur les 261 sujets qui répondent à la question "Voudrais-tu suivre des cours d'espagnol ?", 40 % disent OUI, 33 % hésitent, 27 % refusent. Les femmes et les chômeurs sont beaucoup plus nombreux à dire OUI que les hommes et les non chômeurs.

22. Etudes actuelles

Nous avons déjà signalé que 18 % des femmes de l'échantillon et 24,4 % des hommes font actuellement des études. Les femmes sont sous-représentées dans l'enseignement secondaire : 19 % d'entre elles, contre 31 % dans l'enseignement supérieur. Pour les hommes, c'est l'inverse : 63 % d'entre eux sont dans l'enseignement secondaire et 37 % dans l'enseignement supérieur.

Ceci ne constitue pas une information intéressante car ces

chiffres et ces (grandes) différences sont probablement imputables aux biais de l'échantillonnage.

Essayons cependant de souligner les informations échappant à ces biais.

L'âge des sujets de l'enseignement secondaire va de 16 à 19 ans pour 76 % d'entre eux et de 20 à 23 ans pour les 24 % restant, ce qui signifie 24 % de sujets nettement en retard dans leur scolarité (signalons cependant que ces calculs ne portent que sur 42 sujets, ce qui est peu).

Les 63 sujets de l'enseignement supérieur ont de 20 à 25 ans pour 92 % d'entre eux.

90 % des étudiants des enseignements secondaires et supérieurs sont célibataires et vivent chez leurs parents ou seuls (mais pas en couple). Les 10 % restant, vivant en couple, mariés ou non, sont des étudiants de l'enseignement supérieur, ce qui nous semble assez anodin.

Les femmes du secondaire sont essentiellement dans l'enseignement général (Humanités modernes) tandis que les hommes sont d'abord dans l'enseignement technique puis dans l'enseignement général. Au total, (hommes et femmes) seuls 8 sujets (18 %) sont dans l'enseignement professionnel.

Une seule tendance intéressante : 20 % des hommes sont en section "Electricité/Electronique/Electromécanique" de l'enseignement technique.

Dans l'enseignement supérieur, la tendance est au type LONG (4 ans et plus) : 58 %, contre 42 % pour le type COURT (2 à 3 ans), et ceci pour les deux sexes.

Les tendances communes d'orientation d'études sont :

- 1° Orientation "humaine" (1) : 15,5 % choisie un peu plus par les femmes que par les hommes;
- 2° Secteur (para)médical (2) : 12,3 %, un peu plus par les femmes que par les hommes;
- 3° Secteur économique (3) : 7,7 %;
- 4° Droit ou Sciences politiques : 7,7 %

Chez les hommes, la plus forte tendance (26 %) est aux "Sciences appliquées" (4). Chez les femmes, les tendances, outre celles communes aux deux sexes, sont :

- 1° les langues vivantes (choix exclusivement féminin)
- 2° Histoire ou Romane (5) " " "
- 3° Secrétariat (langues) " " "

A noter, les faibles scores des orientations suivantes : informatique, sciences exactes (autres qu'appliquées) études artistiques, relations publiques-tourisme; et le score nul de "Agronomie, élevage, ...".

-
- (1) Psychologie, pédagogie, éducateur, instituteur, assistant social, communication sociale (cf. Grille C en annexe).
 - (2) Infirmier, Kinésithérapeute, médecin, logopède (orthophoniste).
 - (3) Economie, assurance, comptabilité-gestion, marketing, publicité.
 - (4) Ingénieur, architecte, technicien (supérieur).
 - (5) Etude de langues romanes : français, espagnol, italien.

68 % comptent continuer des études
 19 % non
 13 % ne répondent pas à cette question.

Pour ceux qui comptent continuer des études, il s'agit pour beaucoup des mêmes études qu'actuellement.

Dans ces "projets d'études", les plus importants sont :

1° Economie (Cf. définition plus haut)	21,5 %
2° Orientation Humaine (idem)	14,3 %
3° Droit, Diplomatie, Sciences Politiques	13 %
4° (Para)médical	11,4 %
5° Langues	10 %

Qui sont les sujets ne comptant pas continuer des études ?

N.B. Les données qui vont suivre sont à relativiser, d'une part parce que ce sous-échantillon de sujets étudiants n'est probablement pas représentatif car il souffre de plusieurs déséquilibres (dans les proportions hommes/femmes, et enseignement secondaire/supérieur notamment); d'autre part, parce que la question peut être équivoque et que tous les sujets n'ont peut-être pas compris son sens.

Néanmoins : les hommes seraient plus tentés de ne pas continuer des études : 25 % des hommes, contre 14 % des femmes, ainsi que les sujets de l'enseignement secondaire (essentiellement masculins) : 24 % d'entre eux, contre 16,5 % du supérieur. Les sujets de l'enseignement supérieur de type court sont beaucoup plus nombreux (28 % d'entre eux) à ne pas envisager de poursuivre des études que les sujets de l'enseignement supérieur de type long.

Or, les pourcentages de femmes et d'hommes dans les deux types sont les mêmes, dans le type court comme dans le type long.

23. Etudes antérieures

N.B. Cette question ne concerne que les sujets qui ne sont pas étudiants actuellement.

Seuls 9 sujets en sont restés aux études primaires, 2 ne les ont pas terminées. La grande majorité des sujets s'est arrêtée au niveau secondaire : 73 % des femmes et 80 % des hommes, le reste à fait des études supérieures : 25 % des femmes et 18 % des hommes.

23.1 Ceux qui n'ont fait que des études secondaires (1)

23.1.1 La dernière année qu'ils ont réussie est pour la plupart d'entre eux (32 %) la sixième (scolarité complète). Pour 31 % des hommes et 24 % des femmes, c'est la quatrième. Pour 17% c'est la troisième; enfin, constatation apparemment étonnante, pour 14 % c'est la 5ème année.

Il est probable que la 4ème année obtient un score important parce qu'elle représente la fin d'un cycle dans l'enseignement professionnel; et la 3ème, parce qu'elle signifie la fin du cycle secondaire inférieur.

(1) En Belgique, les six années primaires (de la 1ère à l'âge de 6 ans, à la 6ème vers 11 ans) sont suivies de six années (en deux cycles de 3 années) d'enseignement secondaire (de la 1ère à 12 ans à la 6ème vers 17 ans).

Il y a tout de même :

- 14 % qui réussissent la 5ème année et ne vont pas plus loin;
- 9 % des sujets qui ne sont pas allés plus loin que la 2ème année;
- seulement 32 % qui quittent l'enseignement secondaire avec leur certificat de l'enseignement secondaire (A 2), donnant accès aux études supérieures.

23.1.2 Le type d'enseignement qu'ils ont suivi est :

- 1° professionnel pour 48 % d'entre eux
- 2° technique pour 43 % des H. et 33,5 % des F
- 3° général pour 10 % des H. et 14 % des F.
- 4° artistique pour 2 % d'entre eux.

23.1.3 La section qu'ils ont choisie :

Pour les femmes 1° secrétariat, bureau/accueil (1).....21 %
 2° comptabilité, commerce, publicité....17,5 %
 3° textile - habillement.....13 %
 4° coiffure.....12,3 %
 5° soins aux personnes (2).....9 %

Pour les hommes 1° électricité, électronique,
 électro-mécanique.....25 %
 2° mécanique.....15,7 %
 3° bois.....10,5 %
 4° fer, métal, machines-outils.....8 %

(1) Cf. Grille B en annexe.

(2) Puéricultrice, institutrice maternelle, pédicure, esthéticienne, infirmière, nursing.

23.1.4 Réponses des chômeurs à ces questions

Sans être exhaustifs, nous allons essayer de signaler ici les éventuelles différences notoires entre chômeurs et non chômeurs, en ce qui concerne les études secondaires. (Signalons que 8 des 9 sujets n'étant pas allés au-delà de l'enseignement primaire sont chômeurs actuellement).

23.1.4.1 Les chômeurs sont moins nombreux à avoir suivi des études supérieures. Alors que les femmes, majoritaires dans cette sous-population de chômeurs, sont plus nombreuses que les hommes à avoir suivi des études supérieures. Il n'y a donc pas de parallélisme, ici, entre chômeurs et femmes.

23.1.4.2 Ils sont moins nombreux à avoir terminé les deux dernières années du secondaire, et ils sont plus nombreux à s'être arrêtés après la 4ème. Ici non plus, il n'y a pas de parallélisme entre chômeurs et femmes.

23.1.4.3 Les types d'enseignement sont les mêmes que pour les non chômeurs, dans l'ordre : professionnel, puis technique, puis général. Mais les chômeurs ont nettement moins fréquenté l'enseignement technique que les non chômeurs (34 % contre 43 %) et plus suivi l'enseignement professionnel ET l'enseignement général ! (On observe ici un parallélisme avec les résultats des femmes par rapport à ceux des hommes).

23.1.4.4 En ce qui concerne les sections choisies, on ne constate pas de différences significatives entre chômeurs et non chômeurs.

23.2 Ceux qui ont fait des études supérieures

Pour mémoire, 25 % de femmes (en dehors de celles suivant

actuellement des études) et 18 % des hommes ont suivi l'enseignement supérieur.

23.2.1 Pour 90 % des femmes, il s'agissait d'un type court alors que ce n'est le cas que pour 55 % des hommes.

23.2.2 Le pourcentage de sujets n'ayant pas réussi est de 30 % pour le type long et 36 % pour le type court, hommes et femmes confondus.

Mais les résultats apparaissent très différents dès qu'on distingue hommes et femmes. En effet, les femmes (dans le supérieur) choisissent massivement le type court (89 %) et ne réussissent (type long et type court confondus) qu'à 58 %, tandis que les hommes ne choisissent le type court qu'à raison de 55 % d'entre eux et ont un taux de réussite (type long et type court confondus) de près de 80 % .

Ce résultat s'explique peut-être, au moins partiellement, par le fait que dans l'échantillon, les femmes sont majoritairement chômeuses.

23.2.3 Les études supérieures les plus souvent choisies sont :

Pour les hommes :	1° sciences appliquées (1).....	20 %
	2° comptabilité, marketing (2).....	14 %
	2° informatique.....	14 %
	2° sciences humaines (3).....	14 %

N.B. à noter l'absence des études de langues, des sciences autres qu'humaines ou appliquées, de l'agronomie et des études animales.

Pour les femmes :	1° secrétariat.....	26 %
	2° para-médical.....	22,5 %
	3° sciences humaines (3).....	11 %
	4° études artistiques (4).....	11 %

N.B. à noter l'absence des sciences appliquées, des études animales ou agronomiques.

(1) Ingénieurs, architectes, techniciens gradués (supérieurs)

(2) Gestion, économie, publicité, finance, commerce, ...

(3) Psychologie, pédagogie, instituteur, assistant social, éducateur, ...

(4) Photo, arts plastiques, journalisme, dessin, ...

Y a-t-il un lien entre les études choisies et le fait de les réussir ou non ? Les résultats qui suivent portent sur trop peu de sujets pour être représentatifs. Ils n'ont qu'une valeur indicative.

Les meilleurs taux de réussite se trouvent dans les études suivantes :

- Droit (+ Sciences Politiques) :...4 sujets sur 4
- "Autres".....5 sujets sur 5
- Langues vivantes.....2 sujets sur 2
- Informatique.....5 sujets sur 6
- Secrétariat.....13 sujets sur 18

Les moins bons

- Economie, comptabilité.....4 sujets sur 9
- Etudes artistiques.....4 sujets sur 8
- Tourisme, relations publiques...1 sujet sur 3

23.2.4 Réponses des chômeurs à ces questions :

23.2.4.1 Un pourcentage plus faible (18 %) de chômeurs (contre 28 % de non chômeurs) a suivi des études supérieures. On constate ici un parallélisme avec les résultats de la comparaison femmes/hommes.

23.2.4.2 Pour 90 % d'entre eux (contre seulement 66 % de non chômeurs) il s'agissait d'un type court. Ici aussi, le parallélisme avec les femmes est clair.

23.2.4.3 Le pourcentage de réussite des chômeurs dans les études supérieures (types long et court confondus) est de 49 % seulement, alors que même pour les femmes, il est de 58 %, et pour les hommes de 80 % .

3.2.4.4 Pour 26 % d'entre eux, les études choisies étaient celles de secrétariat et pour 20 %, des études paramédicales.

24. Chômage actuel

Pour mémoire, 64 % des femmes et 31,5 % des hommes sont actuellement chômeurs; 30 d'entre eux (5,5 %) ne le sont qu'à mi-temps et ont un emploi pour l'autre mi-temps.

Dans l'analyse des résultats faite jusqu'à présent, nous avons déjà parlé des chômeurs en les distinguant des non chômeurs lorsque cette distinction s'avérait justifiée. Nous allons ici nous pencher sur quelques autres traits intéressants de cette sous-population.

24.1 Leur âge

La courbe des pourcentages part de ceux qui ont 19 ans (3,5 %), monte jusqu'à 21 ans (7 %) et grimpe en flèche à 15,3 % pour les 22 ans; de là elle redescend de manière plutôt continue jusqu'à 5 % pour les 30 ans.

La tranche d'âge la plus touchée par le chômage est celle des 22, 23 et 24 ans. (Parallélisme avec la courbe d'âge des femmes).

24.2 Leur état civil

58 % sont célibataires "réels" (vivant seuls ou chez leurs parents), 30 % sont mariés, 7 % sont célibataires cohabitants, et 5 % sont divorcés (ou séparés). Par comparaison avec l'état civil des non chômeurs, on observe chez les chômeurs nettement moins de célibataires "réels", nettement plus de mariés, un peu moins de célibataires/cohabitants et un peu plus de divorcés/séparés.

Enfin, il y a plus de chômeurs (17,2 %) vivant seuls que de non chômeurs (8,7 %).

Même si ces tendances sont également celles des femmes par rapport aux hommes, elles sont plus marquées, ce qui tend à montrer que la variable "chômage" joue un rôle primordial dans ces tendances.

24.3 Lieu de naissance

Nous avons déjà signalé une corrélation possible, mais faible, entre le pays de naissance et une situation actuelle de chômage.

Cette hypothèse est confirmée par les chiffres suivants : parmi les sujets nés en Espagne, seuls 23,7 % n'ont jamais chômé; parmi les sujets nés en Belgique, 38 % sont dans ce cas. Et ce ne sont pas les femmes qui concourent à cette différence puisqu'elles sont moins nombreuses (en %) que les hommes à être nées en Espagne.

Il faut noter cependant que c'est surtout pour les sujets non chômeurs mais ayant déjà connu le chômage que la relation avec le pays de naissance est forte. En effet, 24,7 % d'entre eux sont nés en Espagne contre seulement 13 % en Belgique (1).

24.4 Connaissance des langues

Des chiffres suivants, il apparaît une corrélation entre le nombre de langues connues (en plus du français et de l'espagnol) et le fait d'être chômeur.

De plus, il apparaît que les sujets ayant connu le chômage mais étant actuellement au travail connaissent également plus de langues que les chômeurs actuels

 (1) Il est très difficile d'interpréter les chiffres, mais d'autres études ont mis en relation l'arrivée tardive au sein du pays d'accueil et l'échec scolaire.

Parmi les chômeurs actuels		Parmi ceux ayant un emploi
49,5 %	ne connaissent pas d'autre langue	32,5 %
31,5 %	connaissent une langue de plus	25,2 %
13,2 %	connaissent deux langues de plus	24,3 %
6 %	connaissent trois langues de plus	7,7 %

24.5 Etudes antérieures

En abordant cette question au point 23, nous avons déjà situé les chômeurs par rapport aux non chômeurs. On se souvient que les différences étaient assez nettes, et pas toujours en parallèle avec les différences femmes - hommes.

24.6 Durée du chômage

Chôment depuis: moins d'un an	40 %
un ou deux ans	31 %
plus de deux ans	29 %

La durée moyenne du chômage des femmes est supérieure à celles des hommes.

24.7 Montant des allocations de chômage

Perçoivent :	moins de 5.000 FB/mois	6 %
	de 5 à 10.000 FB/mois	55 %
	de 11 à 20.000 FB/mois	28 %
	plus de 20.000 FB/mois	11 %

24.8 Perception des avantages du chômage

Y trouvent :	"beaucoup d'avantages"	3,3 %
	"assez bien d'avantages"	3,7 %

"quelques avantages"	18	%
"très peu d'avantages"	34	%
"Aucun avantage"	41	%

Les 25 % qui trouvent des avantages (peu ou prou) y voient, pour la plupart, l'occasion de suivre une formation ou de s'occuper des enfants.

25. Chômage antérieur

17,3 % des sujets ne chôment pas mais ont déjà chôme. Relevons quelques paramètres :

25.1 Age

La moyenne d'âge est supérieure à celle des chômeurs actuels, et la dispersion plus grande: forts pourcentages entre 21 et 29 ans.

25.2 Connaissance des langues

Le constat qui suit renforce ce que nous avons dit précédemment pour les chômeurs. Les sujets ayant connu le chômage mais étant sortis de cette situation connaissent plus de langues que les chômeurs actuels.

25.3 Durée du chômage

Ont chôme :	moins d'un an	52 %
	un ou deux ans	38 %
	plus de deux ans	10 %

25.4 Montant des allocations

Touchaient :	moins de 5.000 FB	14 %
	entre 5 et 10.000 FB	46 %

entre 11 et 20.000 FB	24,3 %
plus de 20.000 FB	15,4 %

25.5 Perception des avantages du chômage

Y trouvaient	"beaucoup d'avantages"	4,7 %
	"assez bien d'avantages"	1 %
	"quelques avantages"	20 %
	"très peu d'avantages"	19 %
	"aucun avantage"	55,3 %

26. Chômage et sexe

Les chiffres que nous possédons ne nous permettent pas de distinguer hommes et femmes à l'intérieur de la distinction chômage actuel/chômage antérieur. Néanmoins, ce qui suit apparaît comme assez significatif.

26.1 Durée du chômage (actuel ou antérieur)

Moins d'un an	40 % (F)	51 % (H)
Un ou deux ans	29 % (F)	37 % (H)
Plus de deux ans	31 % (F)	11 % (H)

26.2 Montant des allocations (actuelles ou antérieures)

Entre 5 et 10.000 FB	60 % (F)	41 % (H)
Entre 11 et 20.000 FB	24 % (F)	32 % (H)
Plus de 20.000 FB	8 % (F)	18 % (H)

26.3 Perception des avantages du chômage

"Quelques uns"	22 % (F)	11 % (H)
"Très peu"	30 % (F)	30 % (H)
"Aucun"	42 % (F)	51 % (H)

27. Travail au noir

5 % disent le pratiquer actuellement et 15 % l'avoir déjà pratiqué, les hommes plus que les femmes et les chômeurs plus que les non chômeurs.

28. Contrat d'apprentissage

Il concerne très peu de sujets actuellement (1 %) mais nettement plus qu'avant (12 %) et autant les femmes que les hommes.

Il ne concerne aucun chômeur actuel. Par contre, 14 % d'entre eux (contre seulement 9,3 % des non chômeurs) en ont commencé un. Cette différence chômeurs/non chômeurs ne doit rien à la surreprésentation des femmes chômeuses puisque femmes et hommes sont ici à égalité (12 %).

Les secteurs dans lesquels ont été effectués ces contrats d'apprentissage (Cf. Grille D) sont :

- commerce et vente : 28 % (F. presque exclusivement)
- coiffure : 28 % (F. essentiellement)
- alimentation (pas vendeur) : 15,6 % (H. essentiellement)
- mécanique : 8 % (H. exclusivement)

A noter, l'absence ou la très faible importance des autres secteurs.

- 36 % de chômeurs ayant suivi un apprentissage l'ont fait dans le secteur "Vente", (18 % seulement des non chômeurs);
- 33 % de chômeurs (...) dans le secteur "Coiffure", contre seulement 21 % des non chômeurs;
- 22 % de chômeurs (...) dans le secteur "Alimentation" contre seulement 7 % des non chômeurs.

A l'inverse, un seul sujet ayant fait un apprentissage dans le secteur "Mécanique" est actuellement au chômage.

Ont terminé et réussi leur contrat d'apprentissage : 60 %
 Ont arrêté ou raté : 40 %

Mais les hommes et les femmes se distinguent : 50 % des hommes ont réussi contre 68 % des femmes.

50 % seulement de chômeurs ayant suivi un apprentissage l'ont réussi, et 71 % des non-chômeurs.

29. Emploi actuel

Pour mémoire, ceux qui ont un emploi actuellement représentent 34 % de l'échantillon (26 % des femmes, 46 % des hommes). 16 % des sujets ayant un emploi ont un contrat à mi-temps.

29.1 Quel emploi ? (1) (2)

	% des F	% des H
- "petits métiers"	13,4	12,8
- métiers manuels, ouvriers	14	53,4
- métiers du tertiaires, employés	72,2	32,4
- niveau hiérarchique 00 + 01 + 02 (c-à-d indéfini, bas, faible qualifié)	89,3	79
- niveau hiérarchique 05 (moyen)	8	13
- " " 08 (universitaire)	0,5	3,4
- " " 10 (indépendant)	0,5	3,3

(1) Dans le questionnaire, cette question était commune à ceux qui avaient un emploi actuellement et à ceux qui n'en avaient pas mais en avaient eu un. Nous n'avons pu départager les réponses.

(2) Cf. Grille E des métiers.

Les principaux secteurs (Cf. Grille E) sont, pour les femmes :

- | | | |
|---|------|---|
| 1° Commerce et finances
essentiellement vendeuses, étalagistes,
caissières; quelques employées de banque,
aide comptables..... | 23 | % |
| 2° Bureaux et administration
essentiellement secrétaires (médicales);
quelques employées, dactylos, commis..... | 20 | % |
| 3° Petits métiers ou métiers précaires..... | 13,4 | % |
| 4° Social, (para)médical, soins aux personnes
essentiellement coiffeuses, puéricultrices,
esthéticiennes; quelques infirmières,
assistantes sociales, éducatrices..... | 13,3 | % |
| 5° "Ouvrière" sans précision..... | 10,2 | % |

A noter les faibles scores des secteurs Relations-langues, Tourisme-voyages, Horeca (Hôtel - Restaurant - Café), Informatique, Arts, Sciences.

Pour les hommes, on constate une dispersion sur un plus grand nombre de métiers et de secteurs professionnels

- | | | |
|---|----|---|
| 1° Métallurgie,
essentiellement tourneur, carrossier
machine-outils et monteur..... | 15 | % |
|---|----|---|

2° "Ouvrier" sans précision.....	13,5 %
3° Petits métiers, manoeuvre, manuten- tionnaire, concierge, magasinier.....	13 %
4° Electricité, électronique, électromé- canique, de niveau 01, de niveau 05.....	7,5 %
5° Mécanique	6,2 %

A noter, la quasi-absence des secteurs Bois, Imprimerie, Transports-communication, Tourisme-voyages, Relations-langues, Informatique et Arts.

Dernière observation :

C'est dans le secteur Social (para)médical/soins aux personnes que les femmes comptent le plus de niveau 05. Pour les hommes, ce secteur prévaut également, ainsi que le secteur Electricité.

29.2 Durée :

Les résultats ne sont pas très facilement compréhensibles : la plupart (37,5 %) ont un travail depuis 2 à 5 ans, suivi de près par ceux (31 %) qui ne l'ont que depuis moins d'un ans. 15,7 % l'ont depuis un an ou deux, et 15,7 % également l'ont depuis plus de cinq ans. En fait, il y a une forte dispersion de moins d'un an à plus de cinq, et la moyenne est au-dessus de 2-3 ans.

29.3 Aimer son travail :

72 % l'aiment, 20 % plus ou moins, 8 % ne l'aiment pas.

29.4 Rémunération nette mensuelle :

La plupart (43%) gagnent entre 20 et 30.000 FB, mais 27% gagnent de 30 à 40.000 FB, et 8,5 % plus de 40.000 FB. Enfin, 19,5 % gagnent moins de 20.000 FB (les 17% de sujets ayant un travail à mi-temps appartiennent à ce groupe-là). On peut voir les choses différemment en séparant ceux qui gagnent moins de 40.000 FB (ils sont 64,5%) de ceux qui gagnent 40.000 FB et plus (35,5%).

29.5 Emploi des langues dans le travail

La question portait sur les langues (autres que le français) nécessaires à la pratique du métier.

En plus du français, une langue supplémentaire est nécessaire, pour 21 %, deux langues pour 9 %, trois langues pour 3,5 % .

L'anglais et le néerlandais sont cités le plus souvent : 43 et 41 fois, l'espagnol 31 fois et l'allemand seulement 5 fois.

L'analyse statistique permet de savoir pour quel métier les sujets ont dû utiliser telle ou telle langue. La dispersion est grande, donc peu de tendances en émergent; et il importe d'analyser les résultats en fonction du type de profession.

Néanmoins, certaines comparaisons sont possibles entre deux secteurs précis parce qu'ils emploient le plus grand nombre de sujets. Il s'agit des secteurs :

- . commerce et finances, dans lequel 48 sujets ont un métier,
- . bureau-administration, dans lequel travaillent 45 sujets.

- L'espagnol n'est jamais cité comme langue nécessaire pour un métier d'ouvrier, tandis que l'anglais et le néerlandais le sont, quoique dans une moindre proportion que dans les métiers tertiaires.
- Le secteur où l'anglais est, de loin, le plus nécessaire est celui des emplois de bureau (dactylo, employé, secrétaire) : 35 % de métiers où l'anglais est nécessaire; dans ce même secteur, le néerlandais n'est cité que 6 fois (15 %).
- A l'inverse, le secteur où le néerlandais est le plus nécessaire est celui du commerce (et finances) : vendeuse, étalagiste, caissière, employé de banque (33 %), ce secteur n'obtenant que 7 % pour l'anglais.
- le secteur où l'espagnol est le plus cité, et de loin par rapport aux autres secteurs, est, comme pour l'anglais, le secteur des emplois de bureau (secrétaire essentiellement) : 39 % . Tandis que le secteur commerce et finances n'obtient que 13 % .

29.6 Comparaison Femmes-Hommes

La comparaison porte sur les questions concernant tant le travail actuel que le travail antérieur (pour ceux qui en ont eu un mais n'en ont plus).

29.6.1 Quel travail ont-ils ou ont-ils eu ?

(Nous avons analysé cela au point 29.1)

29.6.2 La durée de ce travail :

Elle est nettement inférieure pour les femmes. En effet, 56,7 % de femmes travaillent depuis (ou ont travaillé pendant) moins de deux ans, contre 45 % des hommes.

29.6.3 Satisfaction concernant le travail :

Les femmes aiment (ou aimait) légèrement moins leur métier que les hommes : 14 % des femmes répondent "non" contre 12 % des hommes. 23,5% des femmes répondent "plus ou moins" contre 20,7% des hommes. Au total cependant, la majorité des femmes comme des hommes répondent "oui".

29.6.4 Rémunération :

Les femmes gagnent (gagnaient) nettement moins que les hommes :

- moins de 20.000 FB	38 % des F.	10 % des H.
- moins de 30.000 FB	86 % des F.	60 % des H.
- entre 30 et 40.000 FB	10 % des F.	31 % des H.

29.6.5 Langues supplémentaires nécessaires :

30 % des femmes ont (avaient) un métier où 1, 2, 3 langues autres que le français sont nécessaires, contre seulement 20 % des hommes.

29.7 Lien entre l'amour du métier et la rémunération

Une relation significative (test statistique de Chi carré) unit ces deux variables. C'est ainsi que 22,8 % des sujets aimant leur métier gagnent moins de 20.000 FB, tandis que ce pourcentage monte à 45,5 % pour les sujets qui ne l'aiment pas. Et 30 % des sujets qui l'aiment gagnent 40.000 FB et plus, contre seulement 9 % des sujets qui ne l'aiment pas.

29.8 Lien entre l'amour du métier et la nature de celui-ci

Nous avons regroupé les métiers en 6 classes :

- petits métiers et métiers précaires (code 10.000)
- ouvriers de niveau faible (code 2.000 terminé par 00 ou 01)
- ouvriers de niveau moyen (code 3.000 terminé par 00 ou 01)
- employés de niveau faible (code 3.000 terminé par 00 ou 01)
- employés de niveau moyen (code 3.000 terminé par 02)
- employés de niveau supérieur (code 3.000 terminé par 05, 08, 09 ou 10).

Résultats : aiment (aimaient) leur métier :

- 46 % des sujets à "petits métiers"
- 55,7 % des ouvriers de niveau faible
- 66,6 % des employés de niveau faible
- 86 % des employés de niveau moyen
- 81 % des employés de niveau supérieur.

30. Chômage actuel mais emploi antérieur

173 individus sont actuellement au chômage mais ont eu un emploi auparavant. On peut comparer leurs réponses à celles des sujets ayant actuellement un travail.

30.1 Quel métier ?

La proportion de "petits métiers" (19,3%) est plus élevée que pour les sujets ayant actuellement un emploi (13%). De même trouve-t-on plus de métiers de niveau faible (94%) que pour les sujets ayant un métier actuel : entre 79% pour les hommes et 89% pour les femmes.

30.2 Amour du métier

56% aimaient leur métier, contre 65 % actuellement.

30.3 Rémunération

32,6 % gagnaient moins de 20.000 F, contre 25,4 % actuellement, 87 % gagnaient moins de 30.000 F, contre 74 % actuellement.

30.4 Langues supplémentaires nécessaires

Pour seulement 18,4 %, une ou plusieurs langues supplémentaires étaient nécessaires pour le travail, contre 33,5 % de ceux qui ont un travail actuellement.

31. Formations suivies

22 % suivent actuellement une formation ou des cours du soir, femmes et hommes dans les mêmes proportions. Les chômeurs représentent 67,5 % de ces sujets en formation.

33 % ont déjà suivi une (ou plusieurs) formations(s) mais plus actuellement. De nouveau femmes et hommes ont les mêmes pourcentages, et les chômeurs représentent 48 % de ces sujets qui étaient en formation.

Au total, 55% de l'échantillon suit ou a suivi une (ou plusieurs) formation(s).

31.1 Quelle formation ou cours du soir ? (Cf. Grille F)

Pour les femmes :

1° langues.....	35	%
2° secrétariat.....	29	%
3° comptabilité.....	7	%
4° soins aux personnes.....	6,5	%
5° informatique.....	6	%

Pour les hommes :

1° informatique.....	15,5	%
2° secrétariat, trav. bureau.....	12	%
3° langues.....	11,4	%
4° mécanique.....	9	%
5° domaine artistique.....	6,5	%
6° comptabilité.....	6,5	%
7° électricité.....	6,5	%
8° électronique.....	4	%
(électric. + électron. = 10,5 %)		

Pour les chômeurs :

1° secrétariat, trav. bureau.....	35,5	%
2° langues.....	20	%
3° informatique.....	9	%
4° comptabilité.....	6	%

On observe une différence suivant que la formation est suivie actuellement ou a été suivie avant.

Actuellement, c'est la formation "secrétariat" qui est la plus

souvent choisie, puis les langues, et enfin la comptabilité et l'informatique; tandis qu'avant c'était d'abord les langues, puis l'informatique et enfin le secrétariat.

31.2 Durée des formations suivies

En moyenne, les formations suivies avant duraient deux ans et plus (62%) ou moins d'un an (24%). Peu (13%) duraient un à deux ans. Les formations suivies actuellement durent surtout un ou deux ans (51%), puis deux ans et plus (38%) et enfin moins d'un an (11%).

Apparemment donc, les formations durant moins d'un an ont tendance à être suivies par moins de sujets. Il en va de même pour les formations longues : deux ans et plus.

Les femmes ont tendance à suivre des formations moins longues que les hommes. Cette tendance est accentuée chez les chômeurs.

31.3 Degré de satisfaction

La plupart sont satisfaits, et les femmes plus que les hommes : 58 % contre 52 % .Mais 32 % (H. et F.) sont plus ou moins satisfaits, et à peu près 13 % sont insatisfaits, les hommes plus que les femmes : 16 % contre 10,5 % .

Les chômeurs se montrent plus satisfaits (59 %) que les non chômeurs (50 %)

Les différences de degré de satisfaction suivant que l'organisateur de la formation est l'ONEm, le CEFA ou l'enseignement de promotion sociale (cours du soir) sont faibles mais à l'avantage du CEFA : 58 % de satisfaits, contre 54 % pour l'ONEm, 4,6 % d'insatisfaits contre 17 % pour les cours du soir.

31.4 Réussite

Parmi ceux qui ont suivi auparavant une formation, la plupart ont réussi : +/- 54 % (les femmes un peu plus que les hommes). Mais +/- 46 % ont abandonné ou raté, ce qui est considérable.

Les chômeurs sont plus nombreux à avoir réussi que les non chômeurs. Ceux qui ont réussi sont généralement beaucoup plus satisfaits que ceux qui n'ont pas réussi.

Il ne semble pas y avoir de lien direct entre le fait d'avoir réussi une formation et le fait d'avoir du travail actuellement: 50 % de ceux qui ont actuellement un emploi et ont suivi, avant, une formation avaient raté ou abandonné cette dernière.

31.5 Nombre de formation suivies par personne

64 % des 300 sujets concernés suivent ou ont suivi une seule formation, 27 % deux, 7 % trois et 2 % quatre. Le nombre de formations par personne est supérieur chez les hommes que chez les femmes.

32. Aide à l'orientation scolaire ou professionnelle

Plus d'un sujet sur trois a déjà eu recours à un centre d'orientation, autant les hommes que les femmes. Pour les chômeurs, le phénomène est plus fort (43%) que pour les autres (23%).

L'ONEM est le centre d'orientation le plus fréquenté, suivi du CEFA, du SIEP et du centre PMS (Centre psycho-médico-social) de l'école. Les chômeurs font plus appel à l'ONEM (80%) et au CEFA (16%) que les non chômeurs (65% et 2%). Les non chômeurs font appel au centre PMS de l'école ou au SIEP : 24 %, contre 1 % des chômeurs.

Les hommes et les femmes font autant appel à l'ONEm (74 %), mais les femmes font plus appel au CEFA et les hommes au SIEP ou au centre PMS de l'école.

33. Les difficultés des jeunes espagnols

33.1 La question était "pour les jeunes espagnols comme toi, est-il difficile de réussir des études en Belgique" ?

En moyenne, les sujets pensent que c'est "plutôt facile" (29 %) mais 27 % pensent que c'est "plutôt difficile", et bon nombre de sujets répondent "les deux" ou "ça dépend ..."

En moyenne, les chômeurs sont ceux qui estiment le plus que les études sont faciles à réussir, puis les femmes. Les hommes eux sont moins optimistes et leur avis moyen se situe entre "plutôt facile" et "plutôt difficile".

33.2 Une question similaire portait sur la facilité de trouver et de réussir une formation professionnelle

Ici aussi, les réponses se présentent en distribution "courbe de Gauss", avec 30 % de "plutôt difficile", 28,5 % de "plutôt facile" et une moyenne entre les deux mais tendant vers "plutôt facile". Pas de différences significatives entre femmes et hommes, chômeurs et non chômeurs.

33.3 "Pour les jeunes espagnols qui ont la même formation professionnelle que toi, est-ce facile de trouver du travail en Belgique" ?

En moyenne, l'avis des sujets est nettement plus pessimiste que pour les deux questions précédentes.

Les chômeurs sont les plus pessimistes, puis les femmes, puis les hommes :

	Chômeurs	Femmes	Hommes
"Très difficile"	24 %	18,5 %	18 %
"Assez difficile"	32 %	30,5 %	22,5 %
"Plutôt difficile"	35,5 %	36,5 %	39,5 %
Total pessimisme	91,4 %	85,5 %	80 %

34. Recherche d'un emploi (Pour les chômeurs)

- plus de 50 % disent ne s'être jamais présentés à une offre d'emploi;

Et parmi ceux qui s'y sont présentés à une ou plusieurs reprises :

- 34 % s'y sont présenté de 1 à 5 fois,
- 30 % " " de 6 à 10 fois,
- 18 % " " une vingtaine de fois,
- 3 % " " 30 fois
- 9 % " " 50 fois.

Une vingtaine de sujets ont répondu "énormément". Les scores des non chômeurs sont nettement inférieurs, notamment parce que dans les non chômeurs sont inclus les étudiants.

35. Nombre d'emplois obtenus

Sur 274 chômeurs, 36 % n'ont jamais eu d'emploi; 28 % en ont eu un, 15% deux, 16 % de 3 à 5.

Si on compare les chômeurs ayant déjà eu un (ou plusieurs) emploi(s) aux sujets ayant un emploi, on constate que le nombre d'emplois qu'ils ont eu est presque le même.

Ainsi : 42 % des travailleurs ont eu un seul emploi (l'actuel), 45 % des chômeurs en ont eu un seul également; 21,5 % des travailleurs en ont eu deux, contre 22,6 % des chômeurs; 29 % des travailleurs en ont eu de 3 à 5, contre 25,6 % des chômeurs.

36. Conditions et atouts pour trouver du travail

36.1 Pour tous, sauf les sujets non chômeurs, ce sont les atouts "extérieurs" (1) qui sont le plus souvent cités comme condition pour trouver du travail aujourd'hui. Cela signifie que les sujets considèrent que l'obtention d'un emploi, ou à l'inverse le chômage, sont en quelque sorte des fatalités, relativement indépendantes d'eux et de leurs actions éventuelles. Cette tendance est plus prononcée chez les chômeurs (exprimée dans 37 % des cas) que chez les non chômeurs (35 %) et chez les hommes (38,3 %) que chez les femmes (35 %), ce qui va à l'encontre du parallélisme femmes et chômeurs.

Si on ajoute à ces résultats les taux obtenus par l'atout "expérience professionnelle" (qui vient, pour tous, en 4ème position et qui signifie également un fait indépendant de la volonté des sujets), la différence entre les femmes et les hommes se réduit considérablement. Les femmes soulignent un peu plus que les hommes l'importance de l'expérience professionnelle en tant qu'atout pour trouver du travail.

(1) atouts "extérieurs" : chance, "piston", bonne figure, jeunesse, nationalité, diplôme(s) élevé(s) ou nombreux, écriture ...

Par contre, le fossé entre chômeurs et non chômeurs se creuse car les chômeurs accordent également plus d'importance que les non chômeurs à l'expérience professionnelle : 16,5% contre 11% .

36.2 Les atouts "intrinsèques" (1) occupent la 2ème place, sauf pour les non chômeurs où ils partagent la 1ère place avec les atouts "extérieurs" : 35,5 % et 35,2 % . Ici encore, la différence entre chômeurs et non chômeurs est grande : respectivement 27 % contre 35,5 % .

36.3 Les langues arrivent en 3ème position (+/- 16 % en moyenne). Les femmes y accordent plus d'importance (19 %) que les hommes (15 %) et les chômeurs (18 %) plus que les non chômeurs (16,5 %).

36.4 L'expérience professionnelle : +/- 13 % en moyenne.

36.5 L'informatique n'est citée que 20 fois (1,4 %), et essentiellement par les chômeurs.

37. Pronostic sur son propre avenir

"As-tu l'impression qu'à l'avenir tu connaîtras (encore) le chômage" ?

De manière générale, les avis sont pessimistes : +/- 80 % pensent "oui", "oui, probablement" ou "oui, peut-être".

(1) Atouts intrinsèques : formation, compétences, intelligence, qualité de la personnalité : volonté, sérieux, amabilité...

Si on additionne les "oui" et les "probablement" on trouve la cote de pessimisme (réalisme ?) des sujets :

Femmes	43,5 %
Hommes	37,5 %
Chômeurs	46,5 %
Non chômeurs	36 %

Les femmes et les chômeurs sont donc les plus pessimistes.

38. Voiture et téléphone

Moins de femmes (37 %) que d'hommes (43 %) possèdent une voiture; de même les chômeurs (36 %) par rapport aux non chômeurs (43 %). Par contre, les femmes sont plus nombreuses à avoir le téléphone : 66 % contre 58 % des hommes. Mais les chômeurs, eux, sont moins nombreux (59 %) que les non chômeurs (66 %).

39. Perception de son aisance matérielle

Les réponses sont variées, mais hommes et femmes sont du même avis :

48 % estiment avoir "beaucoup trop peu" ou "trop peu d'argent"
 20 % estiment en avoir "presqu'assez"
 30 % estiment en avoir "suffisamment".

Les chômeurs se distinguent nettement des non chômeurs :

64 %	répondent	"(beaucoup) trop peu"	contre	33 %	des non CH.
18 %	"	"presqu'assez"	"	22 %	"
18 %	"	"suffisamment"	"	45 %	"

Ceci n'est pas étonnant mais indique que les femmes, en majorité chômeuses (dans notre échantillon), soit se contentent de moins

pour être satisfaites, soit sont dans une situation matérielle semblable à celle des hommes, tout en étant pour la plupart chômeuses.

40. Aide en cas de difficultés

"Si tu avais des difficultés, besoin d'aide, aurais-tu des copains, membres de ta famille pour t'aider" ?

La moyenne des réponses est "juste assez", bien que la réponse la plus choisie soit "assez bien". En fait, sur l'ensemble, la distribution des pourcentages de réponses est croissante, allant de "personne" à "assez bien" en passant par "très peu", "peu", et "juste assez", puis décroît légèrement pour "beaucoup".

Si on met ensemble les réponses négatives "personne", "très peu" et "peu" (1) on s'aperçoit que les femmes sont plus optimistes que les hommes (28% contre 34%), mais que les chômeurs, contrairement aux femmes, sont beaucoup plus pessimistes que les non chômeurs (37% contre 25%).

41. Participation à un club, un groupe ou une association

40% des H. font partie de 1 club (ou groupe), contre 13% des F.

7%	"	"	2	"	"	"	4%	"
5%	"	"	3 ou +	"	"	"	0%	"

 (1) Bien entendu, le paramètre étudié ici concernant l'aide en cas de besoin est quantitatif et n'est pas pour autant lié à la qualité de l'aide apportée.

La différence est aussi nette entre les chômeurs et les non chômeurs. Il y a bien sûr parallélisme entre les chômeurs et les femmes.

Plus de 50 % des clubs (ou groupes) sont espagnols.

42. Hobbies et passions (Cf. Grille H)

36 sujets (hommes et femmes) sur 548 se disent sans hobby ni passion. Et il s'agit pour la plupart (25 d'entre eux) de chômeurs. 53 % ont 4 ou 5 hobbies.

Pour les hommes :

- le sport vient largement en tête,
- les activités culturelles, intellectuelles ou artistiques à domicile, viennent ensuite : lire, écouter de la musique, regarder la télévision, écrire, ...
- les loisirs en "boîtes" suivent, mais d'assez loin : café, sorties la nuit, drague, billard, copains, ...
- les activités culturelles, intellectuelles ou artistiques à l'extérieur suivent de près : cinéma, concerts, visites d'expositions, bibliothèques, médiathèques, ...
- les activités manuelles suivent de près également : bricolage, mécanique (auto-moto), électronique et électricité, ...

Les autres types de hobbies sont

- peu cités : les voyages, les relations plus intimes (famille, amitiés, fiancée), l'informatique, les activités formatives, lucratives ou professionnelles;
- pas du tout cités : l'engagement social, politique, culturel ou religieux, l'apprentissage de l'espagnol ou encore l'apprentissage des autres langues.

Pour les femmes

- les sports (dont assez souvent la danse et la marche) de même que les activités culturelles, intellectuelles ou artistiques à domicile (le plus souvent lire et écouter de la musique) viennent nettement en tête;
- les activités manuelles (le plus souvent tricoter, cuisiner ou coiffer) et les activités culturelles, intellectuelles, ou artistiques à l'extérieur (le plus souvent cinéma, théâtre, faire du lèche-vitrines, visiter des expositions) viennent ensemble, assez loin derrière;
- les voyages, les relations plus intimes, obtiennent les mêmes taux que chez les hommes, et viennent à la même place que les loisirs "en boîtes" (qui eux ont un taux plus important chez les hommes);
- l'engagement social, culturel, politique ou religieux, l'informatique (beaucoup moins encore que chez les hommes), l'espagnol, les autres langues et les activités formatives, lucratives ou professionnelles ne sont presque pas cités.

A Noter que pour les chômeurs une différence apparaît : les loisirs "en boîtes" passent avant les relations plus intimes, alors que pour les femmes c'est l'inverse.

43. Activités ou apprentissages souhaités

11 % des sujets (hommes, femmes, chômeurs et non chômeurs) n'ont envie de faire aucune activité ni d'apprendre quoi que ce soit.

Pour les hommes : les activités ou apprentissages souhaités sont, dans l'ordre :

- 1° les activités formatives, lucratives ou professionnelles; il s'agit souvent d'apprendre l'électronique, la mécanique ou l'électricité, en vue d'un emploi.

Ce type de "projet" partage la tête de liste avec :

2° les sports, dont la danse.

Plus loin on trouve :

3° les langues (autres que l'espagnol).

Le dernier des "choix" importants est :

4° l'informatique.

Parmi les activités très peu citées (une vingtaine de fois) on trouve :

5° les activités manuelles : bricolage et auto-moto;

6° les activités culturelles, intellectuelles ou artistiques à domicile : télévision, musique, lecture;

7° les voyages.

Ne sont presque pas citées (10 fois ou moins) :

8° "autres" qui sont assez souvent "apprendre à conduire" ou un objectif de réalisation personnelle, p.ex. "réussir ma vie".

9° les activités culturelles, artistiques à l'extérieur;

10° les relations plus intimes;

11° apprendre l'espagnol;

12° l'engagement social, politique, ...

13° les loisirs "en boîtes".

Pour les femmes

1° apprendre les langues (autres que l'espagnol, c-à-d, le plus souvent, l'anglais et/ou le néerlandais).

Remarque : ce choix n'est pas le premier choix des hommes.

2° les activités formatives, lucratives ou professionnelles en vue d'un emploi ou d'une amélioration de sa situation professionnelle. Il s'agit souvent d'une formation au secrétariat ou à la comptabilité.

3° les sports, dont la danse et les promenades. Ces trois types

de projets viennent assez nettement en tête des choix : ils sont cités plus de 100 fois chacun.

On trouve ensuite :

- 4° l'informatique (citée 60 fois);
- 5° les activités manuelles : coiffure et tricot;
- 6° les activités culturelles, à domicile;
- 7° "autres", cité 35 fois, et signifiant très souvent "apprendre à conduire";
- 8° les voyages (35 fois également);
- 9° les activités culturelles, à l'extérieur, citées 20 fois;
- 10° un engagement social, culturel, politique ou religieux, cité 20 fois également;
- 11° apprendre l'espagnol (17 fois);
- 12° les relations plus intimes (10 fois);
- 13° les sorties "en boîtes" (2 fois).

En comparant les femmes et les hommes, on constate un même ordre dans les choix d'activités et apprentissages souhaités.

Les chômeurs font les mêmes choix de projets, mais placent en tête (129 fois) les activités formatives, professionnelles ou lucratives, devant les langues (108 fois) puis le sport (90 fois). L'informatique prend, comme pour les hommes et les femmes, la 4ème place.

44. Métier rêvé (Cf. Grille E)

44.1 Secteurs de base

De manière générale, les hommes et les femmes choisissent le secteur tertiaire (code 30.000 dans notre grille) plutôt que celui des emplois manuels et/ou ouvriers.

Cette tendance est nettement plus prononcées chez les femmes (85%) que chez les hommes (64%).

Les hommes choisissent un métier d'ouvrier dans 16 % des cas, les femmes dans 4,5 % des cas. 17 % des hommes choisissent un "autre type de métier", 9 % des femmes. Il s'agit pour l'essentiel du code 4.10.10 : commerçant ou indépendant, et du code 4.88.88 : métiers prestigieux.

Les différences entre hommes et femmes ne sont probablement pas aussi significatives qu'elles ne le paraissent car dans notre grille de codification (Grille E), très peu de métiers "féminins" relèvent du secteur secondaire-ouvrier.

Ce qui est peut-être plus intéressant, c'est cette tendance commune à souhaiter un métier d'employé(e) ou en tout cas dans le secteur tertiaire.

De même, il faut souligner que 9 % des hommes ont choisi le code 4.88.88 (pilote, P.D.G., diplomate, à la CEE, ...) contre seulement 4 % des femmes.

Si on ajoute les 8,3 % d'hommes qui choisissent 3.10.10 (sportif professionnel) contre 0 % des femmes, on constate une grande différence entre hommes et femmes concernant le choix de métiers prestigieux ou mirifiques.

A noter également que bon nombre de sujets : +/- 70, dont la majorité sont des chômeurs, on répondu "n'importe" ! Et que, sur les 4 ayant répondu "aucun" et les 3 ayant choisi un code 10.000 (= petit métier), respectivement 3 et 2 d'entre eux sont chômeurs.

44.2 Les niveaux hiérarchiques

Si on regroupe les niveaux 05 (moyen), 08 (universitaire) et 09 (enseignant dans ce secteur) on obtient 33 % des femmes et 31,2% des hommes.

L'ensemble des métiers d'indépendant ou de commerçant (code 10) concerne 21,3 % des hommes contre seulement 11,6 % des femmes.

44.3 Les secteurs professionnels (Cf. Grille E)

Pour les femmes :

- 1° 27,5 % : social, (para)médical, soins aux personnes : dont beaucoup de coiffeuses, esthéticiennes, puéricultrices, mais aussi infirmières, assistantes sociales, éducatrices, et également médecins, psychopédagogues, juristes, ...
- 2° 13,5 % : secteur des relations et des langues : dont essentiellement hôtesse d'accueil, animatrices, mais aussi interprètes et relations publiques.
- 3° 12,8 % : métiers artistiques et créatifs : dont beaucoup de graphistes, décoratrices, modistes et quelques archéologues, historiennes ou journalistes. Mais aussi beaucoup de danseuses, actrices, chanteuses, écrivains.
- 4° 11,6 % : travaux de bureau : dont une grande majorité de secrétaires et secrétaires médicales.
- 5° 10 % : commerce, comptabilité ... dont beaucoup de vendeuses, étalagistes, mais aussi comptables, publicistes.
- 6° 4,8 % : tourisme-voyages : dont une grande majorité comme hôtesse de l'air et employées d'agence.

Viennent ensuite les métiers "commerçante" ou "indépendante" (4 %), les métiers "prestigieux" (4 %), les métiers du secteur textile-habillement (3,4 %), les métiers scientifiques (2,6 %). Le secteur Horeca (Hôtel-Restaurant-Café), l'informatique, le sport et "ouvrière" ne sont jamais choisis ou presque.

Pour les hommes

- 1° 9 % : les sports : dont la majorité comme footballeurs ou pilotes professionnels.
- 2° 9 % : les métiers prestigieux.
- 3° 8,8 % : les métiers artistiques ou créatifs : dont beaucoup de chanteurs, acteurs de cinéma, danseurs, peintres.
- 4° 8,8 % : secteur commercial : essentiellement comptables, publicistes, représentants de commerce, directeurs commerciaux, responsables de la gestion d'entreprise.
- 5° 7,2 % : métiers des sciences exactes : dont la majorité d'universitaires (ingénieurs, architectes, biologistes).
- 6° 7,2 % : secteur des relations et des langues : animateurs-moniteurs, interprètes et surtout relations publiques.
- 7° 6,7 % : l'informatique : techniciens et analystes-programmeurs.
- 8° 6,3 % : secteur social, (para)médical et soins aux personnes : coiffeurs, éducateurs, infirmiers.
- 9° 6,2 % : tourisme-voyages : soit "un emploi dans le secteur", soit "pilote de ligne".

Viennent ensuite : "indépendant" ou "commerçant" (5,7 %), mécanicien ou garagiste (4,6 %), électricien ou électronicien (4,1 %), et enfin les transports et communications, les emplois de bureau, le secteur Horeca, la construction, le bois, le secteur métallique et le secteur textile-habillement.

Pour les chômeurs : (quelques observations s'imposent)

- 1° Les chômeurs sont beaucoup moins nombreux (23,6%, contre 41% des non chômeurs) à choisir des métiers de niveaux 05, 08 ou 09, ce qui n'est pas le cas des femmes (non parallélisme).
- 2° Ils ne sont que 15 % à choisir un métier d'indépendant ou de commerçant. C'est beaucoup moins que les non chômeurs, mais comme ce taux se situe entre celui des femmes et celui des

hommes, il est probable que le parallélisme femmes-chômeurs joue.

- 3° Les métiers prestigieux ou mirifiques sont peu choisis par les chômeurs : 3,5 % (contre 8,7 % des non chômeurs), ce qui est encore moins que pour les femmes (4 %).

Les métiers préférés des chômeurs/chômeuses sont, dans l'ordre :

- 10,6 % : coiffeur(se), esthéticienne, puéricultrice, ...
- 7,4 % : secrétaire, employé(e) de bureau, ...

Les secteurs préférés des chômeurs/chômeuses sont :

- 19,2 % : social, (para)médical et soins aux personnes : niveaux 01 surtout, puis 05.
- 13 % : arts et créativité : essentiellement les niveaux 01 (graphiste, décoratrice, modiste) et 10 (actrice, danseur)
- 11 % : relations - langues : niveaux 02 et 05.
- 11 % : emplois de bureau : fonctionnaire et secrétaire.
- 9 % : secteur commercial : vendeurs(euses) et étalagistes pour l'essentiel.

Suivent les secteurs tourisme et voyages, "commerçant" ou "indépendant", textile-habillement, ...

45. Ambition professionnelle

"Comptes-tu progresser dans ton métier : avoir plus de compétence, d'apprentissage, de rémunération, de responsabilité et de travail ?"

Pour la grande majorité (80 %) la réponse est soit "oui, même si cela me demande quelques sacrifices", soit "oui, même si cela me demande beaucoup de sacrifices".

Les femmes (par rapport aux hommes) et les chômeurs (par rapport aux non chômeurs) sont un peu plus "prudents" puisque 17 % des femmes contre 9 % des hommes et 17,6 % des chômeurs répondent "oui, si cela ne me demande pas beaucoup de sacrifices".

46. Mobilité professionnelle

"Dans la vie professionnelle, aimerais-tu changer de métier ?"

Pour la majorité (60 %), la réponse est négative : soit "le moins possible" (40 %) soit "pas du tout" (20 %).

Les femmes se montrent plus favorables que les hommes à la mobilité : 42 % contre 38 %, et les non chômeurs plus mobiles que les chômeurs : 42 % contre 38 %. Ceci est d'autant plus intéressant que cela va à l'inverse du parallélisme femmes-chômeurs.

47. Mobilité géographique

"Dans ta vie professionnelle, aimerais-tu changer de pays ?"

Entre "souvent" et "jamais", les réponses se distribuent en courbe de Gauss, en général la moyenne se situe entre "de temps en temps" et "peu, le moins possible". Les hommes et les non chômeurs sont plus disposés à changer de pays que les femmes et les chômeurs (parallélisme femmes-chômeurs).

48. Quitter la Belgique

La question était "Si tu partais travailler à l'étranger, serais-tu triste de quitter la Belgique ?"

Les femmes se montrent plus attachées à la Belgique que les hommes. Ainsi, 23 % des femmes seraient "très" ou "assez tristes",

contre 13 % des hommes; 18,6 % des femmes seraient "très" ou assez contentes", contre 22,7 % des hommes.

Mais si on rassemble ceux qui répondent "un peu triste", "un peu content(e)" et "les deux", on s'aperçoit que pour beaucoup, quitter la Belgique créerait en eux un sentiment ambivalent et un vécu douloureux : 58,5 % des femmes et 64 % des hommes se montrent ainsi partagés, ambivalents.

Les chômeurs seraient un peu plus attachés à la Belgique que les non chômeurs. Ces derniers ne seraient pas pour autant plus contents mais, en fait, plus mitigés, plus "les deux".

Ces résultats, conformes au parallélisme femmes-chômeurs, vont dans le même sens que ceux de la question sur la mobilité géographique.

49. L'espagnol professionnel

"En Belgique, aimerais-tu faire un métier où tu devrais souvent parler espagnol ?"

Les femmes se montrent nettement plus favorables que les hommes: "j'aimerais beaucoup" ou "j'aimerais bien", 59 % contre 47 % .

De même les chômeurs: 58 % par rapport aux non chômeurs: 50 %, (parallélisme femmes-chômeurs).

Beaucoup de sujet répondent "pourquoi pas": 36 % des femmes, 45 % des hommes, 37 % des chômeurs, 42 % des non chômeurs.

50. Métiers français-espagnol en Belgique

"Crois-tu qu'en Belgique il existe des emplois où il faut savoir parler l'espagnol et le français ?"

Pour 40 % des sujets, il n'en existe que "très peu", voire pour quelques-uns "aucun".

Ce pourcentage est plus fort pour les femmes (41 %) que pour les hommes (39 %) et surtout pour les chômeurs (43 %).

51. Evolution dans les cinq années à venir

50 % des sujets pensent qu'il y aura "de plus en plus" de métier de ce genre, 46 % répondent "autant que maintenant" et 4 % "de moins en moins".

52. Espoir pour l'avenir

"Penses-tu que dans les années qui viennent, la situation économique sera meilleure (ou pire) en Belgique qu'en Espagne ?"

Pour les hommes : ce sera meilleur en Espagne qu'en Belgique (36,5 %) ou mauvais dans les deux (34 %); bon dans les deux (16,5 %) et, enfin, meilleur en Belgique (13 %).

Pour les femmes : un pourcentage élevé de pessimisme : mauvais dans les deux (57 %). Sinon, ce sera meilleur en Espagne (21 %). Ensuite, "bon dans les deux" : 13 % (mais ce n'est que chez les hommes); enfin, elles sont encore plus pessimistes que les hommes concernant la Belgique : 8,5 % .

Au total, on peut dire que l'ambiance est au pessimisme, surtout pour la situation future en Belgique. Et l'Espagne fait alors figure de "bouée de sauvetage" ou "de paradis potentiel", surtout pour les hommes.

Pour les chômeurs : en général, ils sont également pessimistes, mais moins que les femmes : 52 % "mauvais dans les deux"; plus optimistes par rapport à l'Espagne que les femmes; et plus pessimistes que tous quant à l'avenir économique de la Belgique.

53. Réseau ethnique de relations

"Quelle est la nationalité de tes meilleur(e)s ami(e)s ?"

La réponse la plus souvent donnée (23%) est "moitié belges/moitié espagnols", tant par les femmes que les hommes, par les chômeurs que les non chômeurs.

Cependant, la tendance est claire : les sujets ont plus d'ami(e)s espagnol(e)s que belges. Ainsi, les chômeurs sont 40 % à répondre que leurs meilleur(e)s ami(e)s sont presque tou(tes) ou pour la plupart "espagnol(e)s, contre 33 % de non chômeurs.

A l'inverse, les hommes sont plus nombreux (39,3 %) que les femmes (35 %) à donner cette réponse.

Ces résultats sont d'autant plus intéressants qu'ils vont à contresens du parallélisme femmes-chômeurs.

A noter également que les chômeurs sont les plus nombreux (17 %) à répondre que leurs meilleur(e)s ami(e)s sont pour la plupart "d'une autre nationalité". Les non chômeurs ne sont que 11 % dans ce cas. Les femmes sont 15,3 % et les hommes 13,4 % . Au total donc, les chômeurs se distinguent assez nettement des non chômeurs.

54. Identité culturelle et ethnique

Se sentent	H.	F.	CH.	non CH.
"Tout à fait espagnol(e)s	33 %	28 %	31 %	29 %
"Surtout espagnol(e)s	30 %	24 %	26 %	26 %
TOTAL "Espagnol(e)s"	63 %	52 %	57 %	55 %

Résultats d'autant plus significatifs qu'ils ne sont pas conformes au parallélisme femmes-chômeurs.

Se sentent	H.	F.	CH.	non CH.
"Tout à fait belges"	1 %	3,3 %	2,6 %	1,8 %
"Surtout belges"	5 %	4,7 %	4,8 %	4,8 %
TOTAL "Belges"	6 %	8 %	7,4 %	6,6 %

Ici, la différence entre les femmes et les hommes, bien que plus faible, est claire et va dans le sens des résultats cités plus haut. En revanche, la différence chômeurs-non chômeurs (0,8 %), bien que faible, inverse quelque peu la tendance constatée ci-dessus. Ici le parallélisme femmes-chômeurs joue probablement.

A noter également que ce sont les femmes qui sont les plus nombreuses : 33 % (cette réponse étant même le "mode", c'est-à-dire la plus choisie par elles) à répondre "un peu les deux", les hommes n'étant que 24 % dans ce cas.

Enfin, signalons qu'environ 7,5 % répondent "ni l'un ni l'autre" et que dans ce cas la réponse est le plus souvent "Européen" puis "Terrien".

55. Sentiment d'être étranger(e)

Les femmes se sentent plus souvent que les hommes "tout à fait chez soi en Belgique" : 31% contre 25%, ou "presque chez soi" : 20,5% contre 18% .

Mais, pour la plupart (45 %), elles se sentent "étrangères mais bien acceptées". Les hommes sont encore plus nombreux à donner cette réponse (53 %).

En fait, presque personne (3 %) ne répond "étranger(e)s et mal accepté(e)s".

Les chômeurs sont moins nombreux que les non chômeurs à se sentir tout à fait chez eux en Belgique : 27 % contre 30 %, malgré une opinion plus favorable à la Belgique de la part des femmes; ils sont plus nombreux à s'y sentir étrangers mais bien acceptés: 50% contre 47% des non chômeurs, et ils ne sont également que 3% à s'y sentir mal acceptés.

56. Retour de la famille en Espagne

77 % des sujets disent que "beaucoup" ou "presque tous" les membres de leur famille (élargie aux oncles et cousins) vivent en Espagne (78 % des hommes et 76,5 % des femmes). 20 % répondent "quelques uns" et 3 % "presqu'aucun".

Ces résultats nous surprennent quelque peu car, au début du questionnaire, 71,7 % des sujets disaient que leurs parents vivaient ensemble en Belgique. Cette contradiction s'explique

peut-être par le fait que nous avons donné au mot "famille" un sens assez large. Les réponses à la question suivante semblent vérifier cette hypothèse.

57. Projet de retour des parents

"Si tes parents ne vivent pas en Espagne, crois-tu qu'ils espèrent y retourner un jour ?"

Plus de 80 % des sujets répondent à cette question. C'est donc que leurs parents ne vivent pas (ensemble) en Espagne.

Environ 80% répondent "oui". Les hommes : 80%, les femmes : 78%, les non chômeurs : 82%, les chômeurs : 75,3% (écart plus grand).

58. Projet de retour des jeunes

"Penses-tu que dans les prochaines années, les jeunes espagnol(e)s de Belgique retourneront vivre en Espagne ?"

Les sujets les plus nombreux (43 %) sont ceux qui pensent que le phénomène restera ce qu'il est actuellement. 36 % pensent que les jeunes retourneront de plus en plus; 20 % pensent qu'ils retourneront de moins en moins. Mais on constate des différences au sein de l'échantillon.

58.1 Concernant la réponse "autant que maintenant"

Les chômeurs, les non chômeurs et les femmes sont unanimes : ils sont +/- 44 % chacun à penser de la sorte. Les hommes, eux, ne sont que 39 % dans ce cas. Ils choisissent plutôt "de moins en moins".

58.2 Concernant la réponse "de plus en plus"

Hommes et femmes sont d'accord : 36 % d'entre eux choisissent cette réponse.

Les raisons que ces sujets invoquent sont alors les suivantes, différemment pondérées suivant les sexes :

1° Raisons économiques ou professionnelles imaginées : par exemple, 1992, essor de l'Espagne, situation économique meilleure, ... Cet argument est avancé plus par les hommes (50 %) que par les femmes (30 %).

2° Raisons d'identité culturelle ou ethnique, de nostalgie: pays de leur naissance ou d'origine des parents. Pour les femmes, cet argument vient en tête, avec le précédent, tandis que pour les hommes, il vient en 2ème lieu avec 20 % seulement.

3° Raisons négatives par rapport à la Belgique : racisme, déclin économique, formation professionnelle inadéquate ... ou raisons de résignation et de dépression : "autant être pauvre au soleil que sous la pluie", "il faut bien habiter quelque part", ... ce type d'argument vient à la 3ème place pour les femmes (17,7 %) et à la 4ème place pour les hommes (12,5 %).

4° Le climat en Espagne, l'ambiance, les gens, le mode de vie, les relations : en 4ème position pour les femmes (16,5 %) et en 3ème pour les hommes (14,3 %).

Les raisons familiales ne sont pas évoquées par les hommes et à peine (2,5 %) par les femmes.

Les chômeurs sont beaucoup plus nombreux (40 %) que les non chômeurs (32,5 %) à répondre également "de plus en plus".

Mais la première raison qu'ils invoquent, et de manière massive (64%), est celle de l'identité culturelle ou ethnique, la nostalgie et la volonté de retour aux origines. Cet argument était déjà plus employé par les femmes (1) que par les hommes, mais avec les chômeurs, il atteint un maximum.

Corrélativement à la place importante de cet argument, on observe chez les chômeurs, un recours plus faible aux autres arguments : argument économique et professionnel (12 %) et argument familial (9 %).

58.3 Concernant la réponse "de moins en moins"

Les femmes et les chômeurs sont beaucoup moins nombreux (16,8% et 15,8%) que les hommes et les non chômeurs (26 % et 25 %) à penser que les jeunes vont retourner "de moins en moins" en Espagne. (Nous avons vu précédemment qu'ils choisissaient plutôt la réponse "autant que maintenant").

Pour ces 108 sujets, il y a quasi unanimité sur les raisons invoquées et sur l'importance de chacune : la plus forte raison (61 %) est l'intégration culturelle, affective ou générale en Belgique, suivie (13 %) de l'anticipation de difficultés d'intégration économique ou professionnelle en cas de retour en Espagne. Les autres raisons avancées se partagent les 26 % restant sans grandes différences, sinon que les chômeurs avancent comme 3ème raison (9 %) la famille - enfants, parents, fiancé(e) restant en Belgique - alors que les non chômeurs ne la citent qu'une fois.

(1) Nous parlerons bien sûr de celles qui ont répondu "de plus en plus".

59. Projet de retour des "vieux"

En moyenne, 54 % des sujets pensent que les vieux espagnols de Belgique retourneront "de plus en plus". Les hommes sont un peu plus nombreux (56 %) que les femmes (52 %) à le penser. On constate peu de différence entre chômeurs et non chômeurs. 5,5 % pensent que les vieux retourneront "de moins en moins". Et 41 % répondent autant que maintenant".

59.1 Les trois raisons majeures évoquées par les 290 sujets répondant "de plus en plus" sont les mêmes et dans le même ordre pour tous, même si l'importance accordée à chacune diffère sensiblement en fonction du sexe et du chômage. Dans l'ordre, les raisons sont :

1° La nostalgie du pays natal, le sentiment d'appartenance, est une raison plus invoquée par les femmes (70 %) et par les chômeurs (68 %) que par les hommes (60 %).

2° Raisons matérielles : la retraite, la maison qu'on possède là-bas, ... est plus invoquée par les hommes (18,5 %) et par les chômeurs (17,5 %) que par les femmes (13 %).

3° Le climat en Espagne, le mode de vie et les relations, est une des raisons plus évoquée par les femmes (9,2 %) que par les hommes (7 %) et les chômeurs (5,5 %).

4° Il est intéressant de constater que la raison sentimentale et familiale, peu invoquée en général, prend de nouveau ici plus d'importance pour les chômeurs que pour les autres, et ce, indépendamment de l'avis des femmes. La famille et les sentiments seraient-ils une des valeurs essentielles pour les chômeurs?

59.2 Parmi les 29 sujets (5,5 %) pensant que les vieux retourneront "de moins en moins", seuls 19 répondent à notre question "pourquoi ?". Et les deux raisons prioritairement avancées sont d'abord la famille et les sentiments (de nouveau mis en avant par les chômeurs), et ensuite l'intégration culturelle et affective en Belgique.

60. Projet personnel de retour

"Et toi, comptes-tu retourner en Espagne ?"

	F.	H.	CH.	non CH.
"Non"	18,3 %	12,6 %	17 %	11 %
"J'hésite"	18 %	9 %	15 %	13 %
"J'aimerais un jour"	25,5 %	33 %	29 %	29 %
"J'aimerais bientôt"	17,7 %	23,4 %	16,5 %	
"J'aimerais, mais c'est peu probable"	15 %	16,5 %	15 %	23,5 %
"J'aimerais, mais c'est impossible"	6 %	6 %	8 %	4 %

On constate que les hommes et les non chômeurs sont nettement plus favorables et moins hésitants que les femmes et les chômeurs à retourner en Espagne. On notera cependant que la réponse la plus choisie, et par tous, est de loin "j'aimerais y retourner un jour", plutôt que "bientôt". Au total, une grande majorité aimerait y retourner, à laquelle s'ajoutent ceux qui hésitent.

L'addition des scores obtenus par "j'aimerais, mais c'est impossible", ou "j'aimerais, mais c'est peu probable" nous donne le pourcentage des "déçus" : +/- 21 % en général.

A tous ceux qui ont répondu "non", "j'hésite" "j'aimerais, mais c'est impossible" ou "j'aimerais, mais c'est peu probable", c'est-à-dire à tous ceux qui entrevoient une raison de ne pas retourner en Espagne, on a demandé quelle était cette raison.

Les trois premières raisons invoquées sont communes à tous, et dans le même ordre (sauf une petite exception). La manière de pondérer chacune varie parfois suivant qu'on est femme ou homme, chômeurs ou non chômeur. Les raisons invoquées sont :

1° Anticipation de difficultés d'intégration économique ou professionnelle : le chômage en Espagne, la vie chère, les menaces de 1992, ...

Les sujets ayant une raison de ne pas retourner sont +/- 30 % à donner cette explication : ce sont les hommes par rapport aux femmes, et les chômeurs par rapport aux non chômeurs qui y sont le plus sensibles.

N.B. : Il est intéressant de constater que la situation économique future de l'Espagne est aussi bien le 1er argument invoqué par ceux qui pensent que les jeunes retourneront de plus en plus, et le 1er argument également pour ceux qui ont une raison de ne pas y retourner eux-mêmes.

2° L'intégration culturelle et affective en Belgique est la raison invoquée par +/- 23 % des sujets concernés. Les hommes et les chômeurs sont moins sensibles que les femmes et les non chômeurs à cet argument.

3° Les raisons familiales viennent en 3ème position sauf pour les non chômeurs. Ce sont les femmes (19 %) et surtout les chômeurs (22 %) qui font "monter la moyenne" (hommes = 15 % et non chômeurs = 13 %).

N.B. : Une fois encore, on retrouve cette valeur référentielle chez les chômeurs.

4° L'anticipation de difficultés d'intégration sociale, par rapport à la langue ou au mode de vie, ... est une raison avancée plus souvent par les non chômeurs et les femmes.

5° L'intégration professionnelle, matérielle, économique en Belgique est un argument qui touche beaucoup plus les hommes et les non chômeurs.

6° "Autre raison" : pour les hommes, il s'agit souvent du service militaire en Espagne.

Dans le questionnaire, une dizaine de questions concernaient alors les "candidats au retour" afin de cerner leur projet. Nous présenterons séparément les résultats de ces questions ultérieurement. En effet, quelques questions générales concernent encore la totalité de l'échantillon.

61. Convictions religieuses

61.1 Celles des parents

La majorité des sujets (65 %) déclarent leurs parents catholiques non pratiquants. Les femmes et les chômeurs plus que les hommes et les non chômeurs.

25 % les disent catholiques pratiquants. Les femmes et les chômeurs nettement moins (22-23 %) que les hommes et les non chômeurs (+/- 28 %)

Environ 8,5 % les disent non croyants.

61.2 Celles des sujets eux-mêmes

61.2.1 La réponse la plus souvent choisie est la même que pour les parents : catholiques non pratiquants (+/- 63 %, c'est à peine moins que les parents). Les femmes le sont un peu moins que les hommes mais les chômeurs beaucoup plus (67 %) que les non chômeurs (59,3 %), ce qui est d'autant plus intéressant que cela va à contresens du parallélisme femmes-chômeurs.

61.2.2 On trouve, ensuite, 27 % de sujets se déclarant non-croyants. De nouveau, alors qu'hommes et femmes ont le même taux (27 %) apparaît une nette différence entre chômeurs (22,6 %) et non chômeurs (31 %) Ce résultat va dans le même sens que le précédent et que le suivant :

6.2.3 Catholiques et pratiquants :

Femmes	7,6 %
Hommes	1,8 %
Chômeurs	5,6 %
Non chômeurs	4,8 %

Ici, il semble que ce soit la variable sexe qui joue le plus dans la différence chômeurs-non chômeurs.

Les hommes apparaissent comme moins "catholiques pratiquants" que les femmes. Mais étant autant "catholiques non pratiquants" ou "incroyants" que les femmes, ils doivent être plus nombreux ailleurs.

61.2.4 Effectivement, ils sont 7 % (contre 3 % de femmes) à choisir la réponse "Autre". Et nous avons été frappés de constater qu'ils précisaient souvent "Témoins de Jéhovah".

Pas de différence chômeurs-non chômeurs, mais probablement est-ce dû à la présence massive des femmes chez les chômeurs.

62. Convictions politiques

"Quel parti politique préfères-tu ?"

62.1 Pour la Belgique

L'ordre des réponses est le même pour tous, mais pas la pondération

62.1.1 Massivement, les sujets "s'en foutent", n'aiment "aucun parti", "n'y connaissent rien en politique", ... les femmes (60%) et les chômeurs (66%) nettement plus que les hommes (51%) et que les non chômeurs (47%)

62.1.2 Pour beaucoup, l'opinion politique est "à gauche" (le Parti socialiste, la Gauche, le Parti communiste) : les hommes plus que les femmes (46 % contre 36 %), les non chômeurs plus que les chômeurs (39 % contre 30 %)

62.1.3 Le reste a été codifié "autre". Il s'agit le plus souvent d'une réponse "écolo" ou "Parti social chrétien". 14 % des non chômeurs (contre 3,6 % de chômeurs) répondent ainsi, ce qui est d'autant plus intéressant qu'il n'y a pas de différence entre femmes et hommes.

62.2 Pour l'Espagne

L'ordre des réponses est le même que pour la question précédente. Mais les femmes se désintéressent toujours plus que les hommes de la politique, et les chômeurs encore plus.

- Les hommes et les non chômeurs sont plus nombreux (que les femmes et les non chômeurs) à choisir la Gauche, essentiellement les socialistes;
- Très peu (13) de sujets donnent une autre réponse que ces deux là.

63. Influence de Dieu

"Crois-tu que Dieu ou la Providence peut influencer le déroulement des choses ?"

"Non" : près de 50 % des sujets répondent cela; hommes et femmes ont le même pourcentage, mais les chômeurs le croient beaucoup moins (43 %) que les non chômeurs (54 %).

"Peut-être bien" : 36 % des hommes et des femmes
38 % des chômeurs, contre
35 % des non chômeurs.

"Oui" : 15,8 % des femmes, contre
13 % des hommes,
19 % des chômeurs, contre
10,3 % des non chômeurs, différence très nette et plus grande que celle femmes-hommes.

64. Influence des esprits

En moyenne, les sujets y croient autant (ou aussi peu) qu'en Dieu, les femmes et les chômeurs de nouveau plus que les hommes et les non chômeurs.

	F	H.	CH.	non CH.
Oui	14,5 %	12,5 %	16,5 %	11 %
Peut-être bien	42 %	35 %	44 %	33,5 %
Non	43 %	53 %	39 %	55 %

65. Influence du destin

17 % des sujets y croient plus qu'à Dieu ou aux esprits. Les mêmes différences femmes-hommes et surtout chômeurs-non chômeurs s'observent. En effet, 18,6 % des femmes (contre 14,3 % des hommes) et 22,5 % des chômeurs (contre 12 % des non chômeurs) pensent que leur destin est tracé, écrit d'avance et incontournable.

38 % des femmes (hommes = 31 %) et 36 % des chômeurs (non chômeurs = 34 %) pensent "peut-être bien";

Et 43 % des femmes (hommes = 55 %) et 42 % des chômeurs (non chômeurs = 54 %) pensent que non.

66. Séjours en Espagne

En moyenne, 28 % des sujets y sont allés chaque année, depuis cinq ans.

N'y sont allés qu'une ou deux fois, ou jamais : 32 % des hommes et des femmes, 35 % des chômeurs contre 29 % des non chômeurs.

Y sont allés plus d'une fois par an (dans les cinq dernières années) :

- 20 % des non chômeurs contre seulement 9 % des chômeurs
- 17 % des hommes contre seulement 12,5 % des femmes.

Nous verrons ultérieurement que les "candidats au retour" ont une moyenne de séjour en Espagne nettement supérieure.

67. Structuration de la communauté espagnole

"Penses-tu qu'il est plus ou moins important qu'en Belgique les Espagnols s'organisent entre eux pour améliorer leur situation?"

Plus de 65 % pensent que c'est "très" ou "assez important".

Les femmes et les hommes pensent de la même façon : les chômeurs en sont plus convaincus que les non chômeurs (68 % contre 61 %).

68. Demandes d'informations

De manière générale, cette demande est très forte : environ 1.500 information demandées, c'est-à-dire 3 demandes par sujet.

Pour les chômeurs, les informations les plus demandées sont :

- 1° les possibilités d'emploi en Belgique,
- 2° les possibilités d'emploi en Espagne,
- 3° les possibilités de retour en Espagne, de même que les possibilités de formation en Belgique,
- 4° les possibilité de formation en Espagne viennent assez nettement derrière,
- 5° les associations et groupes espagnols existant en Belgique constituent une information qui intéresse peu les chômeurs (ni les non chômeurs d'ailleurs).

L'information demandée en priorité par les femmes porte sur l'emploi en Belgique, tandis que les hommes souhaitent s'informer sur l'emploi en Espagne.

Les femmes sont plus intéressées que les hommes à recevoir des informations concernant les possibilités de formation, aussi bien en Belgique qu'en Espagne.

Mais elles sont moins intéressées que les hommes par les associations et groupes espagnols en Belgique.

69. Demande de contact avec le CEFA

Les sujets souhaitant recevoir une information concernant les activités du CEFA pouvaient le signaler en laissant leurs nom et adresse, levant ainsi l'anonymat de l'enquête.

Malgré cela, mais peut-être dans l'espoir notamment de recevoir les informations demandées à la question précédente, près de 80% des sujets ont voulu joindre leurs nom et adresses. Ce pourcentage est commun à tous, femmes, hommes, chômeurs et non chômeurs.

Cette demande d'information et de contact est peut-être le résultat qui nous a le plus impressionné dans toute cette enquête, d'autant qu'elle était parfois exprimée de manière intense, pressée, ou même pathétique.

Chapitre 8

PROFIL, OPINIONS ET PROJETS DES CANDIDATS AU RETOUR

A la question 91 : "Et toi, aimerais-tu aller en Espagne ?", les 548 sujets de l'échantillon pouvaient répondre :

- oui, bientôt;
- oui, un jour;
- j'hésite;
- j'aimerais, mais c'est peu probable;
- j'aimerais mais c'est impossible;
- non.

Ensuite, nous propositions à ceux qui ne pensaient pas qu'ils iraient vivre en Espagne dans les 10 années à venir, de passer directement 8 questions plus loin.

Les autres avaient à répondre à ces 8 questions. Ils sont 289 à l'avoir fait. Nous avons considéré qu'ils constituaient donc le groupe des candidats au retour et nous avons isolé leurs réponses aux 108 questions de l'enquête, afin de mieux les connaître et de relever les paramètres qui les caractérisent et les différencient des autres. Nous ne serons cependant pas exhaustifs.

Note

- Les 289 candidats au retour seront désignés par les lettres "C.R." ou par le concept "groupe des C.R."
- Les 548 sujets de l'échantillon total seront désignés par le terme "échantillon".
- Les 259 (548 - 289) sujets non candidats au retour seront les "non C.R."

1. Nombre

Les 289 C.R. représentent 52,7 % de l'échantillon.

2. Projet de retour

A la question "Et toi, aimerais-tu retourner en Espagne ?"

74 % ont répondu " oui, un jour" (38%) ou
 " oui, bientôt" (36%)
 11 % ont répondu "j'hésite"
 9 % ont répondu "j'aimerais, mais c'est peu probable"
 4,5 % ont répondu "j'aimerais, mais c'est impossible" (?)

On constate par ailleurs que, parmi les 107 sujets de l'échantillon ayant répondu " oui, bientôt", 4 n'ont pas répondu aux 7 questions concernant le retour, de même que 43 des 153 sujets ayant répondu " oui, un jour" et la moitié (31 sur 72) des sujets hésitants. Aucun de ceux-là ne fait donc partie des groupe des C.R.

3. Age

Les âges les plus représentés sont, dans l'ordre, 22, 24, 21, 23, et 20 ans.

La moyenne d'âge (22 ans 3/4) est à peu près 2 ans plus jeune que celle des non C.R.

D'ailleurs, sur les 43 sujets de l'échantillon ayant entre 16 et 19 ans (inclus), 36 se retrouvent dans le groupe C.R.

A l'inverse, sur les 48 sujets de l'échantillon ayant 29 ou 30 ans, seuls 19 se retrouvent dans le groupe C.R., ce qui est loin de représenter 52,7 % !

En conclusion, au sein de l'échantillon des 548 sujets, les C.R. ont tendance à être plus jeunes que les non C.R.

4. Sexe

Dans le groupe C.R., 53,6 % sont des femmes et 46,4 % sont des hommes. Mais par rapport à l'échantillon, le projet de retour concerne un peu moins les femmes que les hommes. En effet, les femmes C.R. représentent 48 % des femmes de l'échantillon, tandis que les hommes C.R. représentent 59 % des hommes de l'échantillon.

5. Etat civil

78 % de célibataires, 19 % de mariés, 3 % de divorcés (ou séparés).

Par rapport aux non C.R., ce groupe compte plus de célibataires et beaucoup moins de mariés.

6. Situation familiale

Tout comme dans l'échantillon, la grande majorité (61 %) vivent chez leurs parents, 26,6 % avec un partenaire et 11,5 % seuls.

Par rapport aux non C.R., on constate chez les C.R. beaucoup plus de sujets vivant chez leurs parents.

7. Domicile

On observe chez les C.R. la même répartition que dans l'échantillon (pour mémoire : Bruxelles +/- 50%, Liège +/- 32%, Hainaut +/- 8% et Est 7,3%), avec cependant un peu plus de Bruxellois et moins de sujets du Hainaut.

8. Situation socio-professionnelle

48% sont au chômage, ce qui est inférieur à l'échantillon (51%), notamment moins que les femmes (64,4%). 29,5 % ont un emploi, ce qui est également moins que dans l'échantillon (34%). 26,6% font des études, taux supérieur à celui de l'échantillon (20,6%).

Etudes secondaires : 45,5 % (échantillon = 40%)

Etudes supérieures : 54,5 % (échantillon = 60%).

Le groupe C.R. est donc composé pour moitié de chômeurs, pour un quart de travailleurs et pour un quart d'étudiants.

Les C.R. sont plus souvent étudiants que les non C.R. Ce résultat est probablement lié à l'âge (plus jeune) des C.R.

Nous allons maintenant présenter les réponses de ces 289 C.R. aux 7 questions concernant le retour.

9. Durée du retour

Pour plus d'hommes que de femmes, le retour sera "pour toujours". Mais pour plus de femmes que d'hommes, il sera "pour longtemps".

Au total, 54 % veulent retourner "pour toujours" et 29 % "pour longtemps".

11 % n'y retourneraient que "pour quelques années" et 5,5 % "pour quelques mois".

10. Raison du retour

Pour 34 % des sujets, le sentiment d'appartenance culturelle, ethnique, la nationalité, la nostalgie, l'amour du pays d'origine (des parents), constitue la motivation au retour. Ce sentiment

est plus prononcé chez les hommes et les non chômeurs que chez les femmes et les chômeurs.

30 % avancent comme raison l'ambiance, le mode de vie, le climat et les relations.

Ensuite (14%), les raisons familiales ou sentimentales sont nettement plus invoquées par les femmes (13%) que par les hommes (9,5 %) mais surtout plus par les chômeurs (19 %) que les non chômeurs (9 %).

Ce qui corrobore l'hypothèse avancée précédemment.

Les raisons négatives par rapport à la Belgique, ou de type résignées-dépressives, touchent plus les femmes (11,6%) et les chômeurs (15%) que les hommes (6,3%) et les non chômeurs (3,5%).

L'argument de l'essor économique favorable en Espagne a diminué (7,1 %) mais continue à intéresser 10 % des non chômeurs (chômeurs = 4%) et 8,6 % des hommes (femmes = 6%).

Aucun sujet n'avance une raison économique ou professionnelle sûre, acquise (p.ex. un emploi prévu, la possession d'une maison, ...).

11. Région de retour

Une première observation s'impose : pour beaucoup, la question est embarrassante. 17 sujets (sur 289) ne répondent rien et 21,3% de ceux qui répondent donnent une réponse vague : "n'importe", "je ne sais pas", "au Sud", "au Nord", "au soleil", "là où il y aura du travail" ...

Pr les F.Pr les H.

Andalousie (+ Estrémadure)	21 %	contre	19 %
Asturies	19 %	"	15,6 %
Côte Est	14,2 %	"	22,2 %
Madrid + Castille la Manche	11,5 %	"	12,3 %
Galice	6,8 %	"	3,3 %
Castille et Leon	1,6 %	"	4,1 %

Pour les CH.

Andalousie	22 %
Asturies	19 %
Côte Est	19 %

Avant de comparer la région de retour et la région d'origine, il faut se rappeler que 92 (32%) seulement des 289 C.R. sont nés en Espagne. La majorité des C.R. sont donc nés en Belgique : 65,7 % taux supérieur à celui des non C.R. (57%). Il n'y a donc pas de lien entre le fait d'être né en Espagne et celui de vouloir retourner y vivre, au contraire.

Examinons les régions d'origine des 92 C.R. nés en Espagne et comparons les avec celles des 548 sujet de l'échantillon

Asturies	37,4 %	contre	44 %	(dans échantillon)
Andalousie+Estrémadure	22 %	"	16,7 %	" "
Castille et Leon	13,2 %	"	12,5 %	" "
Madrid + ...	12 %	"	15,1 %	" "
Côte Est	7,7 %	"	5,7 %	" "
Galice	4,4 %	"	2,1 %	" "

Quand on compare région d'origine et région de retour pour ces 92 C.R. qui sont nés en Espagne, on constate une tendance à retourner d'où on vient, sauf pour les Asturiens, les Madrilénes

(+ Castille la Manche) et les sujets de Castille et Leon.

On observe un glissement assez net :

- Les Asturies "se vident"	30 y sont nés 12 y retourneraient;
- La Côte Est est recherchée	6 y sont nés 15 y retourneraient;
- Madrid et Castille la Manche	10 y sont nés 8 (dont 3 nés ailleurs) y retourneraient;
- Andalousie et Estrémadure	19 y sont nés 20 (dont 8 nés ailleurs) y retourneraient;
- Castille et Leon (désertion massive)	11 y sont nés 4 y retourneraient;

Si maintenant on compare la région de retour des 289 C.R. avec la (les) région(s) d'origine de leurs parents, on constate que :

- Les Asturies perdent 30 (1), gagnent 8 (2); total de 65 à 43
- La Galice perd 9, gagne 1; total de 21 à 13
- Pays Basque et Navarre perdent 7, gagnent 2; total de 10 à 5
- Côte Est perd 0, gagne 32; total de 6 à 48
- Madrid et Castille la Manche perdent 15, gagnent 21; total de 26 à 32
- Andalousie et Estrémadure perdent 39, gagnent 8; total de 84 à 53
- Castille et Leon perdent 29, gagnent 3; total de 33 à 7.

(1) "Perdent" = 30 sujets dont les parents y sont nés.

(2) "Gagnent" = 8 sujets dont les parents sont nés ailleurs.

12. Priorité en Espagne

Pour presque tous, il s'agit de chercher du travail :

Femmes 90%, hommes 94 %, chômeurs 94 %, non chômeurs 89 %

Quelques uns (4,5 %, surtout des femmes) ont le projet de commencer ou de continuer des études et une formation.

Enfin, 8 sujets (pour la plupart femmes chômeuses) souhaitent s'occuper de la maison et de la famille.

13. Emploi recherché

Première observation : sur 270 sujets concernés par la question, seuls 180 (67%) donnent une réponse précise. Les autres ne répondent pas (peut-être ne savent-ils pas, ou considèrent-ils avoir déjà répondu en citant le métier rêvé) ou répondent "n'importe", "ce qui se présentera", "on verra" ...

Pour les hommes :

25 %	chercheraient un emploi d'ouvrier,
60 %	" " d'employé (secteur tertiaire),
12 %	" " d'indépendant ou de commerçant
2,5 %	" un métier de prestige, mirifique.

Les secteurs de métiers les plus convoités (1) seraient (Cf. Grille E) :

(1) Il faut noter que les 84 réponses se distribuent sur 42 métiers différents, chacun étant cité au moins une fois, et le plus cité l'étant 10 fois. La dispersion des réponses est donc très grande.

	<u>Cités...fois</u>
- Les sciences exactes (souvent de niveau universitaire).....	9
- Métiers créatifs ou artistiques.....	7
- L'informatique (souvent comme programmeur ou technicien).....	7
- Le secteur Horeca (niveaux 00, 01, 02).....	7
- Le secteur social: (para)médical, soins aux personnes....	6
- Electricité, électronique, électromécanique.....	6
- ...	

Les niveaux "hiérarchiques escomptés :

- Indéfini ou bas (00 + 01).....	35 (sur 84)
- Statut d'indépendant (10).....	18
- Niveau moyen (05).....	14
- Niveau universitaire.....	11
- Niveau 02.....	5

Pour les femmes

1 %	(c'est-à-dire 1 sujet) chercherait un métier d'ouvrière,
89 %	chercheraient un métier dans le tertiaire,
10 %	chercheraient à être "indépendantes" ou "commerçantes"

Les secteurs de métiers les plus convoités (1) seraient :

(1) Ici, la dispersion des 95 réponses se fait sur 30 métiers, ayant chacun au moins une voix, le plus cité l'étant 15 fois.

Cités...fois

- Emplois de bureau (le plus souvent secrétaire).....23
- Secteur social, (para)médical, soins aux personnes, enseignement (le plus souvent institutrice, éducatrice, mais aussi coiffeuse et esthéticienne).....23
- Commerce, (vendeuse étalagiste).....10
- Relations-langues (réceptionniste, hôtesse d'accueil, interprète, relations publiques).....9
- ...

Les niveaux "hiérarchiques" escomptés :

- Indéfini ou bas.....29 (sur 95)
- Moyen20
- O2 : légèrement plus élevé que "bas".....18
- Statut d'indépendante.....16
- Niveau universitaire..... 4

14. Chances de trouver un emploi

Il y a 61 % d'optimistes ("Oui" ou "probablement oui")
 1,2 % de pessimistes ("Non" ou "probablement non")
 38 % qui disent ne pas savoir.

Les hommes sont beaucoup plus optimistes que les femmes (70% contre 50%). Les femmes ne sont pas pour autant plus pessimistes mais plus incertaines : 48 %, contre seulement 27 % des hommes. Les chômeurs sont également plus incertains (46,5 %) et moins optimistes (52 %) que les non chômeurs.

15. Espoir de bonheur

Seuls 6 sujets (1 femme et 5 hommes) disent qu'ils seront probablement "moins heureux" en Espagne. Les autres se partagent

entre "plus heureux" (+/- 49%) et "aussi heureux" (+/- 49%).

Mais les hommes (53 % contre 45 % des femmes) et les chômeurs (56,5 % contre 41,5 % des non chômeurs) sont nettement plus optimistes. Les femmes (54 %) et les non chômeurs (56 %) préfèrent répondre "aussi heureux qu'en Belgique".

16. Difficultés probables

- 10 % des sujets pensent qu'ils n'auront aucune difficulté en Espagne,
- 38 % pensent qu'ils pourraient en rencontrer une,
- 25 % " " " " deux,
- 18 % " " " " trois,
- 9 % " " " " quatre ou plus.

Les femmes (par rapport aux hommes) et les chômeurs (par rapport aux non chômeurs) se montrent plus inquiets (réalistes ?) et citent en moyenne un plus grand nombre de difficultés.

Parmi les 11 difficultés que nous leur proposons, les 5 qui ont été le plus souvent choisies sont communes aux femmes et aux hommes, et dans le même ordre ou presque :

	<u>% F.</u>	<u>% H.</u>
- trouver du travail	60	48
- difficultés administratives	27	23
- s'habituer aux gens, à la manière de vivre	24	16,5
- difficultés financières	19	22
- être acceptés par les gens	8,5	16
- (choix des H.) parler la langue	4	11,2
(choix des F.) . la Belgique leur manquerait	9,7	8,3
. la scolarité des enfants	9	5

A noter : la difficulté la plus souvent envisagée concerne la

recherche d'un emploi. Ce résultat nuance nettement, voire contredit, l'optimisme dont faisaient preuve les sujets à la question "Crois-tu que tu trouveras un emploi ?"

17. Atouts pour le retour

"Dans les choses que tu as acquises en Belgique, lesquelles te seront utiles en Espagne ?". Nous leur propositions 5 réponses, plus l'option "aucune" et l'option "autre"

Seuls 4 sujets répondent "aucune". 25 % n'en citent qu'une. Les hommes ont tendance à en citer moins que les femmes. La majorité d'entre eux en citent 2 ou 3.

- le français est cité par 84 % des sujets (un peu plus par les femmes),
- la formation professionnelle reçue en Belgique : 50 % (plus chez les hommes,
- le diplôme obtenu : 36 % (un peu plus chez les hommes),
- l'espagnol : 38 % des hommes, 28 % des femmes,
- les relations en Belgique : 9 %

On constate que les aspects linguistiques retiennent plus les femmes que les hommes et les aspects professionnels ou formatifs plus les hommes que les femmes.

En ce qui concerne les chômeurs, les résultats sont sensiblement différents :

- le français est encore plus souvent cité : 90 %,
- la formation professionnelle ou le métier appris en Belgique vient également en 2ème position et avec à peu près le même score : 50 %
- mais c'est l'espagnol qui prend la 3ème place (39,5 %) et le diplôme des études ne vient qu'en 4ème position avec 24% .

Outre les réponses que les 289 C.R. donnent aux 7 questions concernant précisément le projet de retour, nous possédons les réponses qu'ils ont apportées à toutes les autres questions de l'enquête. Il est probable que, pour nombre d'entre elles, le profil des C.R., leurs opinions, leurs attitudes se distinguent de ceux des non C.R. Le temps nous manque pour cerner ces différences.

En voici néanmoins quelques unes, ayant trait au retour ou à l'Espagne.

- Ils sont plus nombreux que les non chômeurs à répondre que "presque tous" ou "beaucoup" des membres de leur famille élargie vivent en Espagne (80,6 %).
- Ils sont plus nombreux à penser que (si leur parent ne vivent pas actuellement en Espagne) ceux-ci espèrent y retourner un jour (90 % contre 66 % pour les non C.R.).
- Pourtant, même s'ils sont plus nombreux que les non C.R. à dire que leurs parents vivent ensemble en Espagne, ils le sont également à dire que leurs parents vivent ensemble en Belgique. En fait, ils sont moins nombreux à avoir des parents séparés ou un père et une mère décédé(e).
- Pour leur métier (actuel ou futur), les C.R. se montrent plus "ambitieux" que les non C.R. : 45 % comptent progresser "même si ça leur demande beaucoup de sacrifices" contre 39 % des non C.R.
- Ils se montrent plus enclins que les non C.R. à la mobilité professionnelle, bien que la plupart d'entre eux (55 %) répondent "peu" ou "pas du tout".

- De même pour la mobilité géographique : 60 % répondent "souvent" ou "de temps en temps", contre 41 % des non C.R.
- Ils sont plus nombreux (60,5 % contre 46,5 %) à souhaiter pouvoir exercer en Belgique un métier où ils devraient parler espagnol.
- Ils se sentent beaucoup plus espagnols ("tout à fait espagnols" ou "surtout espagnols") que les non C.R.
- Corrélativement, ils sont plus nombreux à se sentir "étrangers mais bien acceptés" ou même "étrangers et mal acceptés" en Belgique que les non C.R. Et moins nombreux à se sentir "tout à fait, ou presque, chez moi en Belgique".
- Concernant l'avenir économique de l'Espagne et de la Belgique, ils se montrent moins pessimistes que les non C.R. : seulement 37 % pensent que la situation sera "mauvaise dans les deux pays" contre 57 % des non C.R. Et pour eux, elle sera "meilleure en Espagne" : 42 % contre 11,5 % des non C.R.
- Ils sont un peu moins nombreux (24,5 %) à penser qu'ils connaîtront (encore) "probablement" le chômage, contre 31 % des non C.R.
- En cas de difficultés, problèmes, ils n'ont ni plus ni moins d'amis, de parents etc, pour les aider que les non C.R.
- S'ils partaient travailler à l'étranger, seulement 7,5 % d'entre eux (contre 32 % de non C.R. !) seraient "très" ou "assez tristes" de quitter la Belgique. Il y en a autant qui seraient "un peu tristes" (20 %), un peu plus qui seraient "les deux" (39 % contre 35 %) et beaucoup plus qui seraient "très contents" (19 % contre 5 %).

- 78 % des chômeurs (contre 66 % des non C.R.) ont des parents qui possèdent une maison quelque part, ou un appartement, ou un terrain, en Espagne pour 56 % d'entre eux (contre 47 % des non C.R.).

- Ils sont plus nombreux que les non C.R. à s'entendre "très bien" ou "assez bien" avec leur père. L'entente avec leur mère est similaire à celle des non C.R.

Toutes ces singularités, et d'autres probables, montrent que la population des C.R. est une population spécifique, dont il convient de tenir compte de manière différenciée.

SECTION 2 : ETUDE DE CAS EN BELGIQUE :

- analyse qualitative

ETUDE DE CAS

INTRODUCTION

Par rapport à l'objectif général de cette recherche, l'étude de cas vient, plus que s'ajouter, s'insérer dans l'ensemble comme l'apport d'une analyse qualitative. L'approche sera donc globale et de type vertical : on analyse une grande partie de l'environnement et du contexte personnel du sujet, où l'on a certes jugé pouvoir trouver des déterminants psychologiques, scolaires ou socio-culturels des trajets et orientations personnelles de jeunes migrants espagnols; on observe également l'évolution du sujet dans le temps et dans l'espace.

Il faut préciser que cette étude se démarque des démarches habituelles par son aspect anthropologique. Nous avons voulu, en effet, obtenir des récits de vie, des vécus permettant de restituer l'ensemble des interactions survenues au cours de la vie du sujet (ou du moins celles dont le sujet se souvient) afin de pouvoir faire la lecture d'une vision cohérente et humaine du parcours du sujet. De fait, la lecture de ces récits s'avère passionnante et explicative en soi.

Chapitre 1

OBJECTIFS

Pour que cette étude nous apporte un maximum d'explications sur ces vécus humains en voie de marginalisation (chômage) qui nous intéressent, il n'était pas impossible de formuler notre analyse de manière causale, en émettant une hypothèse de départ pour chaque déterminant envisagé ou déjà connu par des études antérieures. Nous avons donc abandonné les formulations de départ en termes linéaires répondant à la question "pourquoi" au profit d'une démarche multi-directionnelle portant sur "comment ils en sont arrivés là", observant des processus vivants et non des états de fait figés, où le résultat de chaque profil serait une originalité riche d'éléments personnels et sociaux en même temps.

Par soucis de comparaison des cas entre eux, afin d'en dégager des hypothèses explicatives pouvant induire des pratiques pédagogiques adaptées, l'étude s'est fixé les objectifs suivants :

1. Connaître en détail l'itinéraire SCOLAIRE, FORMATIF et PROFESSIONNEL, et notamment repérer les moments-clés, les étapes charnières, jusqu'à la situation actuelle incluse. Ces moments-clés peuvent être : les changements de cycles et les possibilités de choix, les échecs, le premier absentéisme, la fréquentation du Centre psycho-médico-social (PMS), les renvois etc ...

Le choix d'analyser l'itinéraire de formation au dépens d'un approfondissement moindre du cadre affectif ou familial est voulu. La population cible de cette recherche étant, en effet, composée de jeunes migrants espagnols en difficulté de formation et/ou

d'insertion professionnelle, il nous a paru pertinent d'enquêter principalement sur l'évolution de la formation scolaire et professionnelle du sujet : qu'est ce qui fait que certains ont raté alors que d'autres ont réussi tout en paraissant être à première vue dans le même type de situation familiale et socio-économique.

2. Situer ces moments-clés, c'est-à-dire connaître le contexte dans lequel chaque moment-clé est apparu : situation familiale, géographique, socio-économique, qualité de l'environnement scolaire, ...

3. Accueillir, voire susciter, des excursus (associations d'idées, parenthèses, tentatives d'explication, ...) de la part du sujet.

Ceci est un objectif capital car il s'agit d'éléments que le sujet apporte spontanément, importants pour lui et qui émanent de son affectif. C'est à travers cet objectif que nous pourrions peut-être déduire des hypothèses explicatives inconnues à ce jour.

4. Recueillir des données situationnelles actuelles concernant les principaux domaines de vie : famille, identité culturelle, opinions rétrospectives et actuelles, activités culturelles ou sportives, langues connues ou pratiquées, désir d'apprendre, attentes, hobbies.

5. Aborder, avec le sujet, ses projets dans les domaines concernés par la recherche - formation, profession, retour, mobilité, emploi des langues - tant au niveau réaliste qu'au

niveau idéal. Le niveau idéal sert à savoir où se trouve l'énergie motivationnelle du sujet, et à ce que le sujet se détache de tout côté "raisonnable" et formule ce qu'il désirerait au plus profond de lui-même. Il ne lui est pas seulement permis mais conseillé de rêver.

Avec cet objectif, nous pourrions situer les projets d'avenir en continuité avec la personnalité et l'itinéraire passé et présent, et ainsi, peut-être, découvrir la cohérence d'un processus complet permettant la maîtrise de l'avenir.

Chapitre 2

LE QUESTIONNAIRE

A partir de ces objectifs, la construction de la grille de question devint aisée. Le document complet, qui figure en annexe, comporte 149 questions qui se divisent en 6 parties. L'ordre des thèmes de discussion a été soigneusement choisi :

1. Données générales : tout d'abord les questions d'ordre général, pour mettre à l'aise le sujet, ces questions de demandant pas trop de réflexion.

2. Les langues : quelles sont les langues connues, mais surtout comment ont-elles été apprises et quelle est l'opinion du sujet par rapport aux langues. Cette appréciation est importante pour la programmation des cours de langues.

3. Identité culturelle : la réflexion va en s'approfondissant en touchant des aspects de la personnalité du sujet. Il est intéressant de noter que les réponses dans ce domaine étaient souvent précédées de la remarque "Tiens, je n'avais jamais réfléchi à cela".

4. Scolarité : c'est un bloc important divisé en quatre sous-parties : la crèche, l'école maternelle, l'école primaire et l'école secondaire. Pour chaque sous-partie sont posées les questions respectant nos objectifs : les renseignements généraux, les moments-clés, les contextes, les données situationnelles et les opinions, et enfin les projets de l'individu à chacune de ces étapes.

5. "Après la scolarité secondaire" : nous avons ici quatre parties, approfondies selon le vécu du sujet : la poursuite des

études, le chômage, le travail et les questions professionnelles en général. Ici aussi sont respectés tous nos objectifs, questions sur l'être et questions sur l'avoir (connaissances) s'alternent.

6. Retour : le questionnaire s'achève sur le thème du retour possible en Espagne, qui est généralement considéré un peu comme le paradis perdu. Il est donc important de distinguer deux sortes de questions : celles qui permettent de rêver et celles qui ramènent à la réalité. Il est intéressant d'analyser s'il y a ou non contradiction avec ce que le sujet a indiqué à propos de son identité culturelle.

Chapitre 3

DEMARCHE1. Echantillonnage

La population devait répondre aux caractéristiques globales suivantes : jeunes gens actuellement toujours de nationalité espagnole, issus de la migration espagnole en Belgique et âgés de 16 à 30 ans. Les sujets ont été choisis dans les trois villes suivantes : Bruxelles, Liège et Charleroi. L'échantillonnage se divise en trois catégories : les chômeurs, les étudiants et les travailleurs. Les chômeurs ont été "recrutés" par les directeurs pédagogiques des deux centres du CEFA-UO (Bruxelles et Liège); le seul chômeur interviewé n'étant pas en formation actuellement était connu du CEFA-UO de Bruxelles pour avoir suivi une partie de la formation l'année précédente. Les sujets appartenant aux deux autres catégories ont pu être trouvés à travers des connaissances, une déléguée syndicale et une employée de l'ambassade espagnole. Dans les centres de formation, le contact s'est fait directement, dans les autres cas le premier contact s'est fait par téléphone. Il n'y a eu aucun refus.

Dans la catégorie des chômeurs, nous avons 7 sujets suivant une formation au moment de l'interview et 1 sujet ne suivant aucune formation.

Dans la catégorie des étudiants nous avons 2 sujets faisant des études supérieures. Pour la catégorie des travailleurs enfin, nous avons 1 travailleur dans le secteur secondaire, 1 dans le tertiaire et 2 employés diplômés de l'enseignement supérieur. Ce qui donne un total de 14 études.

2. Méthodologie

L'étude de cas a procédé par interviews individuelles suivant le questionnaire, d'une durée d'au moins 70 minutes, allant parfois jusqu'à 110/120 minutes, la moyenne étant de 90 minutes.

Toutes les interviews ont été enregistrées et les interventions du sujet intégralement retranscrites. Ceci permettait de centrer l'attention sur le sujet et non sur le contenu au moment de l'interview, donc de ne pas devoir prendre des notes à tout moment, de pouvoir retranscrire intégralement les réponses du sujet et de rendre ainsi la vivacité de l'interview sous forme d'un récit. Quelques récits seulement figurent en annexe, le tout constituant un volume trop important (ces récits sont disponibles au CEFA-UO de Bruxelles).

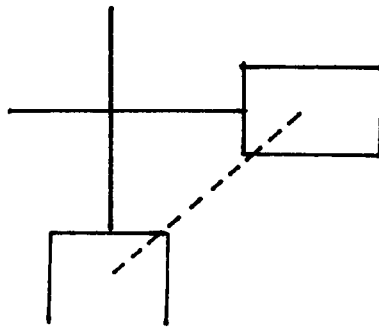
Le fait que la même personne a réalisé toutes les interviews est important. Ceci est lié à la spécificité de notre troisième objectif visant à susciter des excursus et à encourager l'approfondissement des réponses. Dans un cas seulement, ce fut un interviewer différent qui, n'ayant pas intégré l'importance de ce troisième objectif, a procédé de manière classique et obtenu un résultat moins riche, quoique toujours intéressant et pertinent.

Précisons qu'une première version du questionnaire a été utilisée dans les deux premières interviews. Après ces "essais", des questions sur l'identité culturelle ont été ajoutées et quelques répétitions sur la formation ont été retirées.

Juste après la présentation, un moment de "mise à l'aise" a toujours précédé l'interview, afin d'expliquer les objectifs globaux de la recherche et l'utilité de la démarche du sujet, de préciser le caractère anonyme de l'entretien et d'expliquer la présence de l'enregistreur (qui était bien vite oublié d'ailleurs). Pendant le déroulement de l'interview, les thèmes

étaient successivement annoncés.

Quel que soit le lieu où se déroulait l'interview, dans un bureau ou chez un particulier, il était toujours fait attention à la disposition des sièges et à la position physique, afin que les regards se croisent d'une manière qui ne fatigue pas et qui favorise la concentration pendant la discussion où interviennent deux personnes. La position est la suivante : les directions des corps respectifs se croisent de manière perpendiculaire, d'où une torsion du haut du corps et de la tête pour que les regards se croisent.



Cette manière de procéder nous a semblé indispensable pour deux raisons : certaines de nos questions pouvant provoquer des réponses de type confidentiel, cette disposition évitait le regard face à face qui peut paraître indiscret tout en gardant un regard intéressé (et non fuyant) et compte tenu de la longueur de cette interview, cette position évite la fatigue.

Pendant l'interview, quelques prises de notes s'avéraient utiles car elles donnaient de l'importance aux paroles du sujet et permettaient surtout à l'interviewer d'avoir sous les yeux les éléments identifiant l'individu, ce qui facilitait la personnalisation des questions ainsi que la formulation de petites

synthèses aux moments opportuns afin de permettre un approfondissement dans le contenu des réponses. Ceci démontrait aussi le niveau d'écoute de l'interviewer.

L'ordre des questions n'a pas été rigoureusement suivi car le contexte qu'apportait le sujet (avec la cohérence qui lui est propre) nous semblait être un élément de première importance. Dans ce sens, l'interview était semi-directive car, malgré tout, quand le sujet se diluait stérilement ou s'il passait spontanément à un autre thème avant d'achever celui en cours, l'interviewer se devait de reprendre un peu de "directivité".

La dernière question était toujours : si le sujet n'avait rien à ajouter, à remarquer. Après quoi, les remerciements de l'interviewer ne manquaient pas, mais il est arrivé que ce soit plutôt le sujet qui remercie chaleureusement en disant que cela lui avait beaucoup apporté.

Dans tous les cas, quand leur était annoncée la durée probable de l'interview, les sujets ne semblaient pas avoir une minute de plus à leur disposition, alors qu'en plein coeur de l'interview, ils avaient tout leur temps et voulaient bien faire.

Chapitre 4

ANALYSE DES RESULTATS

L'analyse des résultats doit nous indiquer comment les sujets en sont arrivés à leurs situations respectives, et qu'est-ce qui différencie ceux qui ont réussi à s'intégrer dans le monde du travail de ceux qui en sont marginalisés.

HYPOTHESES EXPLICATIVES QUI RESSORTENT DE L'ANALYSE

1. Ceux qui ont "réussi" ont développé, depuis leur adolescence, au moins une activité de type social (p.ex. : création et/ou participation à un comité d'étudiants, participation à des actions politiques, entraînement régulier à un sport collectif, etc...). Ces jeunes ont bien affirmé leur moi et sont capables de passer au nous collectif tout en restant moi et en valorisant leur action par son utilité collective. L'aspect social de l'activité, ou la transcendance sociale qui peut être faite à partir d'une action, sont importants ainsi que le fait que ce phénomène soit apparu à l'adolescence. Dès lors se construit, chez ces jeunes, un modèle explicatif du monde, une cause, un idéal : tout ceci, il est important de le souligner, ne lui a pas été donné par l'école.

Les autres, ceux qui n'ont pas encore "réussi", n'ont pas eu, dans leur enfance, leur adolescence, des cours extra-scolaires. Ils ont un discours beaucoup plus centré sur le moi : n'étant pas très affirmé et facilement influençable, ce moi qui se cherche encore et aspire -chez certains consciemment ("trouver une raison de vivre dans la société") et chez d'autres pas- à ne plus se débattre contre un ennemi inconnu et à s'engager dans

une cause. Chez ces jeunes, le mot-clé est CONFUSION :

- ils ne savent pas quelle orientation professionnelle choisir,
- ils ne savent pas quelle identité culturelle ils ont,
- ils ne savent pas, ne comprennent pas, ce qui se passe dans ce monde "dégoûtant",
- ils ne savent pas qui sont leurs amis : amis et ennemis changent constamment,
- ils mélangent le français et l'espagnol,
- ils se contredisent quand on parle des lieux, des activités qu'ils aiment ou aimeraient,
- ils confondent politesse et gentillesse, politesse et compréhension.

Bref, ils ne semblent pas avoir de repères stables à partir desquels affirmer et étendre leur moi.

2. Le fait d'être étranger est un autre facteur déterminant; dans certains cas on peut même parler de racisme (qu'ils subissent). On peut affirmer que la deuxième génération de migrants espagnols souffre aussi de la problématique du racisme. Pourquoi prenons-nous autant de précautions pour le dire ? Parce que, dans un cas extrême, l'expression en est la complète négation de leur "espagnolité".

Il a été fascinant de découvrir que chaque jeune fait une synthèse différente de sa biculturalité. La seule constante, à part le cas extrême cité ci-dessus, est que tous ne se sentent ni tout à fait espagnols, ni tout à fait belges.

Avec plusieurs cultures, l'individu est le lieu même d'un dialogue des civilisations.

Ce facteur peut avoir deux effets principaux : soit soustractif,

soit additif.

2.1 Effets soustractifs :

Ils peuvent provenir de deux types de comportements : soit le sujet ne se sent ni Belge ni Espagnol et s'anéantit dans un questionnaire existentiel ("je ne suis rien") qui amène la confusion et une lente dégradation; soit le sujet opte pour le rejet de l'une des nationalités, mais ce rejet intérieur d'une partie de soi provoque l'adoption de comportements rigides stéréotypés, teintés eux aussi de confusion.

2.2 Effets additifs :

Nous les avons trouvés chez les jeunes qui se sentent et Belges et Espagnols, sans l'être toutefois à part entière. Ils se sentent citoyens de l'Europe et ont beaucoup d'intérêt pour d'autres cultures ainsi qu'une grande capacité d'adaptation. Ils se reconnaissent comme étant des individus particuliers : "une situation qui est la mienne seule et intéressante". Ces individus ont chacun forgé leur propre synthèse épanouissante, cohérente et particulièrement critique car, n'ayant pas de racines stables, le questionnement revient périodiquement mais d'une façon constructive, vers le développement majeur de la personnalité. Ces individus font preuve de créativité, et s'ils ont des temps morts (chômage) ils savent, apparemment, toujours se reprendre en main et réussir leur vie professionnelle.

3. L'élément le plus déterminant de tous les destins que nous avons étudié ici est le déroulement de la scolarité primaire. C'est en effet le diplôme de l'école primaire, ainsi que la qualité et la quantité des apprentissages accumulés qui rendra possible l'entrée dans un cycle de formation directement lié à l'avenir professionnel.

C'est à l'école primaire aussi que l'expérience de l'échec marque le plus profondément et déclenche un mécanisme de blocages qui réapparaîtront tout au long de la vie scolaire et même professionnelle (nous l'analyserons plus loin).

Ceux qui ont "réussi" réunissent les caractéristiques suivantes: les parents ont cherché des renseignements avant de choisir l'école primaire; ils suivent les progrès scolaires (même s'ils ne peuvent pas aider pour les devoirs) au moins pour les résultats; les parents ne donnent pas systématiquement raison à l'institution (elle n'est pas vécue comme dominante, mais comme collaborante); les parents expliquent les changements, les échecs ou les réussites à l'enfant.

Dans le cas de ceux qui sont actuellement marginalisés, la scolarité primaire a été marquée par les caractéristiques suivantes.

3.1 Soit elle se passe bien, et le sujet se trouve même parmi les meilleurs élèves de la classe (effet additif), mais le niveau de son école est tellement bas que le passage au cycle secondaire est très limité quant au choix de l'école: écoles techniques d'un niveau peu élevé, ou écoles professionnelles: si le sujet n'y trouve pas l'orientation désirée, il est rapidement démotivé et démobilisé. Pour accéder aux autres formations secondaires existantes, il s'avère que le retard dans les connaissances est irrécupérable, le sujet qui s'y essaye en sort traumatisé par l'échec et la déception de ne pouvoir étudier ce qu'il aurait souhaité.

Le manque d'information des parents joue ici un rôle prépondérant: ne sachant pas que le niveau scolaire et la qualité pédagogique varient d'une école à l'autre, ils ne se soucient pas du choix de l'école et inscrivent leurs enfants dans

l'établissement le plus proche de la maison.

Etant des travailleurs émigrés, ils habitent les quartiers les plus pauvres de Bruxelles dont les écoles sont de niveau assez faible. Quant au choix des sections professionnelles, ces parents ne connaissent en général pas non plus les possibilités ni l'évolution du marché de l'emploi et ne savent pas bien orienter leurs enfants.

3.2 La scolarité primaire se passe le plus souvent mal. Parmi la population qui nous intéresse, très peu nombreux sont ceux qui obtiennent leur diplôme d'enseignement primaire. Notre étude de cas confirme la thèse de D. Grootaers sur les causes de l'échec scolaire massif des enfants issus de classes populaires, dont celle des émigrés : d'une part, ces enfants n'ont pas le "mode d'emploi" correct de l'école; d'autre part les instituteurs ne sont pratiquement pas préparés à scolariser ce type de population dite "à problèmes" parce que différente. Concrètement ceci se traduit par le fait que ces enfants vont à l'école pour des raisons d'obligation ("il faut y aller", "il faut obéir à la maîtresse", "je dois être sage") et non pour acquérir des connaissances. Ils ne recherchent pas la compréhension de règles, et les matières difficiles sont justement celles où il faut comprendre abstraitement des règles : mathématiques et grammaire dans l'étude des langues. Ces enfants croient qu'en obéissant à la lettre, n'osant surtout pas déranger la maîtresse quand ils ne comprennent pas, la connaissance leur tombera du ciel par enchantement, car les parents eux-mêmes leur présentent l'école comme un lieu où il se passe des choses qui leur donneront un avenir brillant, et non comme celui où l'on apprend tout simplement. Au bout de deux à trois ans, l'enfant ne peut plus du tout suivre car il a accumulé un retard, c'est alors l'échec et parfois déjà la révolte interne ou externe car ils éprouvent un sentiment d'injustice bien que flou (je ne sais pas pourquoi je ne comprenais plus". C'est le début de la déstructuration de la

personnalité face à l'apprentissage. Les instituteurs, mal informés sur la signification des comportements de ces enfants, prennent leurs attentes implicites pour des règles universelles, d'autant plus que les parents de ces enfants les appuient inconditionnellement. Résultat : si l'enfant échoue, c'est qu'il n'est pas fait pour les études ou qu'il est trop paresseux, c'est de toute manière de sa faute.

4. Nous avons observé qu'il était mauvais que les parents se mettent à parler en français avec leurs enfants : comme ils ne peuvent s'exprimer correctement, l'enfant écoute du mauvais français; l'affectivité ne passe pas aussi bien qu'avec la langue maternelle des parents, enfin l'enfant se sent exclu car ses parents se parlent entre eux bien souvent en espagnol. Le niveau du français et de l'espagnol (et d'autres langues éventuelles) dépend de l'absence de CONFUSION au niveau psychologique : un sentiment caractéristique de ceux qui éprouvent cette confusion est, par exemple, de croire qu'ils vont manquer de respect aux personnes qui les entourent s'ils se mettent à parler en espagnol avec un ami.

Un résultat est manifeste : ceux qui parlent correctement le français, parlent aussi correctement l'espagnol; ceux qui disent qu'ils ne parlent bien que le français, en réalité parlent mieux le français que l'espagnol mais le niveau n'est bon dans aucune des deux langues. Ces derniers présentent des blocages quant à l'apprentissage des langues pour les raisons que nous avons évoquées plus haut, ces blocages réapparaissent chaque fois qu'ils se trouvent face à une méthodologie scolaire.

5. Nous avons été surpris de constater que le rapport sujet-école se reproduisait au niveau de la vie professionnelle. Nous avons, en effet, observé que les sujets qui, à l'école, n'obéissaient qu'aux règles de discipline se conforment au même modèle dans le travail :

- Ils y vont parce qu'il faut bien gagner sa vie, un bénéfice à court terme, sans se poser d'autres questions.
- Ils obéissent à la lettre et quand le patron donne des ordres contradictoires, ou ajoute une tâche (ou plusieurs) au programme prévu : soit ils refusent d'exécuter le travail car "ce n'était pas ce qu'il avait dit au début", soit ils l'exécutent sans poser de questions et sont à la longue effectivement exploités, jusqu'au jour où ils n'en peuvent plus et éclatent. Ainsi, comme à l'école, ils sont rapidement renvoyés ou quittent le travail, dégoûtés.

En aucun cas, ils n'essayent de dialoguer, d'exposer leurs revendications en essayant de se mettre à la place de l'employeur. Ils ont un comportement que l'on peut qualifier de rigide et dont ils souffrent pourtant directement. Ils n'essayent pas de comprendre les règles du marché de l'emploi ou de la fonction du travail dans la société, ils n'essayent pas de poser des questions. Ils semblent retrouver toujours le même type de patron, qui n'est jamais que le patron, et la scolarité systématique affirmée qu'ils ont pour eux-mêmes et pour leurs semblables stoppe toute critique ou toute remise en cause. Le jeune développe sa conduite d'échec : il alterne la passivité totale, un temps et un espace uniquement internes, qu'il exprime par un fatalisme outrancier avec la révolte absolue "tout ça c'est de la merde").

Ceux, par contre, qui depuis l'école primaire, ont pu faire l'expérience de l'utilité des questions, de l'impact positif de leur PAROLE, n'ont pas ce sentiment d'éternelle impuissance. Eux savent aussi s'affirmer au niveau de leur emploi.

6. Une dernière remarque : personne ne semble échapper à la

déstructuration causée par le chômage, si cette inactivité persiste. Pour cette raison, et pour d'autres, ceux qui fréquentent le CEFA-UO sont reconnaissants des activités proposées.

CONCLUSIONS

Il faut donc donner à ces jeunes un mode d'emploi, une vision cohérente du monde. Mais est-ce encore possible à l'âge adulte ? Nous pensons qu'il faut de toute manière essayer, avec une pédagogie incitant à la maturation et la prise de conscience. Il y a lieu de revaloriser la parole de ces jeunes et de leur redonner la capacité de questionner et de se questionner de manière positive. Toute l'action doit être portée sur le "positif critique" et abolir toute notions d'obligation à court terme. Briser les schémas scolaires, engager les jeunes à participer à des activités sociales, collectives et doucement les ouvrir au monde, sans que celui-ci les écrase à nouveau. Ces pratiques pédagogiques sont développées dans la partie ad hoc.

De ces jeunes marginalisés, faute de reconnaissance sociale, qui n'ont appartenu ni à l'école ni à leurs parents, qui ne se sentent ni d'un pays ni de l'autre, qui dans leur confusion ne se retrouvent pas, de ces jeunes émane la demande tout d'abord d'un lieu où ils soient reconnus.

Section 3 : Questionnaire transmis en Espagne

- Analyse quantitative

Introduction

OBJECTIF

Le but de ce questionnaire est d'étudier la situation socio-professionnelle des jeunes espagnols ayant résidé en Belgique et qui sont rentrés au pays d'origine. L'âge de la population observée s'étend de 16 à 30 ans.

Les variables auxquelles nous nous sommes intéressés sont : la trajectoire scolaire des jeunes, les qualifications professionnelles, les emplois occupés, les préférences en matière d'emploi et de formation, l'apport spécifique de la formation reçue en Belgique et, d'une manière générale, la réussite du retour.

Chapitre 1

METHODOLOGIE

1. Choix du questionnaire

Sur base des informations que nous recherchions, nous avons élaboré le questionnaire destiné à recueillir des données primaires. Nous avons donc choisi un questionnaire structuré.

Les questionnaires structurés sont les plus couramment utilisés et présentent l'avantage que tout le monde répond exactement aux mêmes questions et dans le même ordre.

L'emploi de nombreuses questions fermées est autorisé.

Dans une question fermée, les modalités de réponses sont fixées à l'avance et le répondant est invité à cocher celle qui lui convient. Ce type de question convient pour le dépouillement et l'analyse statistique.

2. Présentation du questionnaire

Il comprend huit pages plus une page de garde mentionnant le nom et l'adresse du CEFA-UO qui a élaboré le questionnaire (1).

(1) Questionnaire et codification, voir annexe

Celui-ci comporte : 14 questions ouvertes

20 questions fermées

28 questions semi-ouvertes

3. Pré-test

Nous avons soumis le questionnaire à deux sociologues travaillant avec des jeunes espagnols ainsi qu'à un psychologue social.

Ceci nous a permis de mieux cerner nos pôles d'intérêt et d'ajuster la formulation de certaines questions.

Un éventail plus large de réponses a ainsi été apporté aux questions concernant l'avenir et la carrière professionnelle.

Un professeur-traducteur s'est chargé des énoncés afin de le rapprocher le plus possible du public-cible.

4. L'échantillon

Dans le cadre de notre travail, nous n'avons pu exploiter les nombreuses méthodes d'échantillonnage. Le retour des immigrés n'est pas aisément comptabilisé et les nouveaux lieux de résidence sont dans la plupart des cas difficilement identifiables. De plus, cette dernière information devient très rapidement obsolète.

Comment dès lors envisager de mener une enquête auprès d'un échantillon choisi aléatoirement et représentatif des jeunes retournés en Espagne ?

Nous avons fait tout d'abord appel aux fiches consulaires espagnoles, puis ensuite aux données de l'Institut National de l'Emploi qui dispose des adresses de ceux qui, ayant eu droit aux indemnités de chômage en Belgique, ont introduit une demande d'allocation en Espagne.

Nous avons également contacté les centres (culturels, paroisses et autres) de la Communauté espagnole de Belgique qui maintiennent des liens avec des familles rentrées au pays.

La méthode "boule de neige" a été également mise en oeuvre en partant des interviewés eux-mêmes.

Vu le faible nombre d'informations utilisables et la contrainte budgétaire, nous avons limité le questionnaire aux régions des Asturies et de Madrid, en tenant compte que l'émigration espagnole à destination de la Belgique provient principalement des Asturies.

5. Réalisation de l'enquête

Nous avons opté pour l'interview à domicile. La méthode par entretien direct permet un meilleur contrôle des réponses apportées par le répondant et offre la possibilité de fournir des commentaires si la nécessité s'en ressent.

Mais, cette méthode a comme inconvénient le nombre important de trajets effectués pour se rendre à chacun des domiciles, compte tenu de la dispersion géographique.

En outre, il est probable que par cette méthode, nous avons très légèrement influencé le répondant.

Nous avons confié la réalisation pratique de l'enquête à Pro Empleo, une entreprise espagnole installée à Madrid, spécialisée dans l'information, la gestion et la promotion de l'emploi des jeunes.

Pour les raisons évoquées précédemment, la répartition géographique a été la suivante : 82 % dans les Asturies (54 questionnaires) et 18 % à Madrid (12 questionnaires).

Chapitre 2

PRESENTATION DES RESULTATS

1. Profil de l'échantillon

1.1 La "taille" de l'échantillon s'élève à 66 individus, il est composé comme suit :

1.2 Sexe : 35 femmes (53 %) et 31 hommes (41 %).

1.3 Etat civil : 43 célibataires (65,2 %)
22 mariés (33,3 %)
1 divorcé (1,5 %)

1.4 Age : La moyenne de l'échantillon est de 24 ans et 4 mois. 48,5 % des individus ont 26 ans et plus et la tranche d'âge la plus représentée est celle des 26 ans (15,2 %).

1.5 Pays de naissance : 37 personnes sont nées en Espagne (56,1 %), 28 en Belgique (42,4 %) et 1 aux Etats-Unis (1,5 %).

1.6 Statut socio-professionnel : parmi les 15 personnes (25,8%) qui travaillent, la catégorie professionnelle la plus représentée est celle des employés (9 personnes) suivie des ouvriers (7 personnes). Les professions libérales et les indépendants comptent 3 personnes. On trouve également 1 femme de ménage. 13 personnes étudient (19,7 %). 6 s'occupent de leur foyer (4,5 %), 15 personnes sont au chômage et 18 personnes cherchent un emploi.

1.7 Revenu mensuel net : trois personnes ont un revenu mensuel net inférieur à 30.000 Pts (+/- 10.000 FB).

Nbre de cas	Revenu mensuel compris entre
28 personnes	30 000 et 60 000 Pts (10-20 000 FB)
13 personnes	60 000 et 90 000 Pts (20-30 000 FB)
2 personnes	80 000 et 120 000 Pts (30-40 000 FB)
1 personne	120 000 et 150 000 Pts (40-50 000 FB)

Le taux de non réponse à cette question a été de 2 cas sur 66 individus auquel il faut ajouter 17 personnes qui, vivant chez leurs parents, n'ont pas indiqué de somme.

2. Variables spatio-temporelles

2.1 Pays de naissance :

Plus de la moitié de l'échantillon (56,1 %) est né en Espagne contre 42,4 % en Belgique. Ajoutons qu'un individu est né aux Etats-Unis.

2.2 Région de naissance :

Comme nous pouvons le constater dans le tableau de la page suivante, la représentation des originaires de la région flamande est faible. Ceci est dû à la source d'extraction des données consultées. En effet, la liste des "rentrés" provient essentiellement du Consulat de Bruxelles dont la compétence ne s'exerce pas sur la région flamande du pays.

Pays et région de naissance		
Espagne	Belgique	Etats-Unis
Asturies 47 %	Bruxelles 33,3 %	Washington 1,5 %
Madrid 3 %	Wallonie 7,6 %	
Castille et Leon 4,5 %	Flandre 1,5 %	
Andalousie 1,5 %		
TOTAL 56 %	42,4 %	1,5 %

Il convient également de pondérer l'importance du nombre de naissances en Asturies étant donné que 54 questionnaires sur 66 ont été passés dans cette région et que comme nous le verrons par la suite, le retour semble principalement s'effectuer dans la région d'origine de la famille.

2.3 Région de retour :

83,1 % des répondants sont retournés vivre aux Asturies contre 15,4 % à Madrid et 1,5 % en Catalogne. Là aussi, il convient de souligner que la majorité des questionnaires a été passée aux Asturies. En outre 97 % résident actuellement dans la même région.

2.4 Age du répondant au moment de son arrivée en Belgique :

L'âge moyen d'arrivée en Belgique est de 4 ans et 7 mois. Nous observons que l'effectif le plus important se situe dans la tranche d'âge de 2 ans et que 51,3 % de l'échantillon est arrivé en Belgique âgé de 4 ans et moins.

2.5 Années de résidence :

En moyenne, le nombre d'années de résidence est de 19 ans et un mois. Nous constatons qu'environ un tiers de l'effectif a passé entre 20 et 22 ans en Belgique et que 60 % y a résidé 20 ans et plus.

2.6 Dernière ville belge de résidence :

Près de 77 % des répondants résidaient à Bruxelles. Suivent Liège avec 12,3 %, le Hainaut avec 6,2 %, Anvers avec 3,1 % et Namur avec 1,5 %

2.7 Age lors du retour vers l'Espagne :

Lors du retour, l'âge moyen se situe vers 22 ans et 6 mois. Le plus grand nombre de répondants est rentré à l'âge de 25 ans, mais 51,6 % de l'échantillon avaient 23 ans et moins à ce moment-là.

3. Activités

Avant de regagner l'Espagne, 40,9 % de l'échantillon suivaient l'enseignement de plein exercice, 31,8 % émargeaient au chômage et 25,8 % travaillaient. Seul un répondant (1,5 %) déclare n'avoir rien fait.

Si l'on compare la dernière occupation exercée en Belgique et celle exercée pendant les six premiers mois qui suivent l'arrivée en Espagne, nous pouvons observer que le pourcentage d'étudiants passe de 40,9 % à 20 %, celui des chômeurs de 31,8 % à 26,2 % et celui des travailleurs de 25,8 % à 13,8 %

Nous constatons que plus de 18 % cherchent un emploi, que 4,6 % s'adonnent aux tâches ménagères et 6 % n'ont pas d'activités spéciales. En regroupant certaines occupations marginales telles que le travail bénévole, les suites administratives, les stages d'apprenti, nous arrivons à près de 10 % .

Si nous additionnons toutes les activités autres que le travail et les études, nous passons de 33,3 % (31,8 % + 1,5 %) en Belgique à 64,8 % en Espagne.

Une comparaison entre les activités exercées pendant les six premiers mois et celles exercées au moment de l'enquête nous indique que le pourcentage des travailleurs augmente (de 13,8% à 24,2 %), celui des chômeurs croît légèrement (+ 0,9 %) et celui des étudiants diminue à peine (- 0,3 %). Par contre, ceux qui cherchent un emploi sont près de 23 % contre 18,5% .

En conclusion : lors du retour en Espagne, le pourcentage d'étudiants diminue de moitié et celui des travailleurs de 12% . Le pourcentage des chômeurs diminue de 5 %, mais il faut considérer que 18,5 % cherchent un emploi et près de 30 % n'ont pas d'activités lucratives.

Entre les six premiers mois qui suivent l'arrivée en Espagne et le moment de l'enquête, le pourcentage de travailleurs remonte à peu près au niveau de celui des travailleurs en Belgique.

Quant au pourcentage de personnes à la recherche d'un emploi, s'il était médiocre en Belgique (ce qui peut se comprendre puisqu'ils s'apprêtaient à quitter le pays), il passe de 18,5 % pendant les six premiers mois à 22,7 % au moment de l'enquête.

Activités	Fréquences des activités		
	en Belgique avant retour	en Espagne les six lers mois	en Espagne actuellement
Travailler	25,8	13,8	24,2
Travail bénévole	--	4,6	--
Chercher emploi	--	18,5	22,7
Chômage	31,8	26,3	27,3
Etudier	40,9	20,0	19,7
Femme au foyer	--	4,6	4,6
Voyager	--	--	--
Stage d'apprenti	--	1,5	--
Rien de spécial	1,5	6,2	--
Procédures administ.	--	1,5	1,5
Travail au noir	--	1,5	--
Cours du soir	--	1,5	--

4. Connaissances linguistiques

Nous pouvons constater que la grande majorité de l'échantillon (62 %) parle une langue en plus de l'espagnol, suivie de 21 % qui disent manier deux langues, 14 % disent parler trois langues et deux personnes (3 %) en parler quatre.

En ce qui concerne le français, près de 57 % de l'échantillon déclarent avoir lu un livre ou une publication dernièrement. La connaissance du français est jugée très bonne par 74 % et bonne par 21 % . Si l'on regroupe bonne et très bonne connaissance, plus de 95 % des répondants sont concernés.

Sur les 66 interviewés, 35 sont concernés par l'anglais et le néerlandais : 60 % ont une connaissance soit limitée soit de base de l'anglais, 8,6 % (3 personnes) en ont une très bonne connaissance. Quant au néerlandais, 83 % ont un niveau de base et seulement 8,3 % ont un très bon niveau.

Pour ce qui est de l'allemand et de l'italien, 12 personnes sur les 66 cas sont concernées. leur connaissance oscille entre connaissance limitée et niveau de base.

Il faut souligner que 60 % de l'échantillon a suivi l'enseignement espagnol dispensé par l'Ambassade en Belgique. De ces 60 %, plus de la moitié a suivi le E.G.B. (les huit premières années d'enseignement), 27 % le B.U.P. (les trois années suivantes) et 17 % le C.O.U. (la dernière année avant l'université).

Il nous paraît également opportun de signaler que 10 % de l'échantillon déclare avoir donné des cours de français en Espagne d'une manière "officieuse".

Toutes ces personnes, sauf une, ont atteint au moins le niveau secondaire supérieur.

5. Etudes

5.1 Etudes suivies en Belgique :

- Sur les 66 individus qui composaient l'échantillon, nous ne tiendrons pas compte du cas d'une personne ayant réalisé ses études primaires en Allemagne. Nous aurons donc un effectif total de 65 personnes.

La première constatation est que près de 40 % des répondants n'ont pas terminé leur cycle d'étude. De ces 40 %, près de

la moitié (44 %) est arrivée au niveau de l'enseignement secondaire inférieur.

- D'une manière générale, les études les plus fréquentes sont l'enseignement professionnel et technique (du secondaire inférieur 25 %) et supérieur 17 %) et la branche générale du secondaire supérieur.
- 12 % de l'échantillon est arrivé au stade des études supérieures ou universitaires (essentiellement en option langue, économie ou comptabilité).

Nous allons maintenant nous intéresser aux études techniques, professionnelles et supérieures/universitaires.

- Une analyse descriptive des 84,4 % se situant dans le secondaire nous permet de cerner les orientations les plus prisées. Nous avons distingué les professions à caractère intellectuel de celles à caractère manuel, en ne tenant pas compte des études primaires et secondaires générales.
- * Parmi les métiers "intellectuels" (35,5 %), les études d'administration et de secrétariat (couplées à une initiation informatique) sont les plus fréquentes (66 %), suivies des sections de comptabilité.
- * En ce qui concerne les métiers dits "manuels" (48,9 %), nous constatons une plus grande dispersion des études suivies, avec néanmoins la mécanique automobile (y compris carrosserie) comme section la plus représentée.

La coiffure représente 6,7 % de l'échantillon total tandis que les électriciens, les électroniciens, les menuisiers et la couture sont présents dans de moindres proportions.

* Le tableau suivant donne la répartition des individus de l'échantillon selon le plus haut niveau scolaire atteint.

Diplôme scolaire	Fréquences
Primaire	9,2 %
Secondaire inférieur professionnel	24,5 %
Secondaire inférieur technique	9,2 %
Secondaire inférieur général	7,1 %
Secondaire supérieur professionnel	16,9 %
Secondaire supérieur technique	10,9 %
Secondaire supérieur général	9,8 %
Supérieur de type court	3,1 %
Universitaire, premier degré	3,1 %
Universitaire, deuxième degré	6,2 %
TOTAL	100 %

5.2 Etudes suivies en Espagne :

Le nombre d'individus ayant suivi des études en Espagne est de 51 cas.

De ces 51 personnes, 65 % ont terminé leur cycle de formation. Près de 75 % de ces effectifs ont au maximum atteint le B.U.P. (secondaire supérieur, sans l'année ouvrant l'accès à l'université), 12 % ont été jusqu'à l'année d'entrée à l'université et 15 % ont été dans l'enseignement supérieur ou universitaire.

Il convient de préciser que 33 % ont été jusqu'à l'E.G.B. (les huit premières années de l'enseignement) et que 39% sont arrivés jusqu'au B.U.P.

6. Variabes concernant le retour.

Le retour semble se réaliser dans des circonstances favorables, puisque 92 % de l'échantillon déclare être retourné en Espagne de sa propre volonté.

Il convient de nuancer cette position par les modalités dans lesquelles s'effectue ce retour, puisque approximativement 40 % des répondants sont rentrés pour accompagner leurs parents.

Si l'on ajoute le pourcentage de personnes rentrées avec un autre membre de la famille, nous obtenons 60 % de personnes rentrées dans le cadre familial contre 36 % qui ont regagné seules l'Espagne.

Lorsque nous nous penchons sur les raisons du retour, nous constatons que le retour familial en est le principal motif pour 30% des cas. Suivent les motivations socio-culturelles qui incluent les raisons sentimentales, la nostalgie, l'attrait affectif ... (23 %). 16,7 % des personnes qui sont rentrées en Espagne l'ont fait pour fuir le chômage vécu en Belgique. 10 % seulement des raisons citées mentionnaient la volonté de trouver un meilleur avenir professionnel.

Il est intéressant de souligner que 63% des parents sont retournés au pays d'origine, avec pour 42% d'entre eux, la retraite comme principal motif. Suivent 16,7% qui sont partis pour exercer le métier d'indépendant, puis une série de raisons d'importance égale (+/- 10%) telles que les causes médicales, familiales, la nostalgie, les aspects socio-culturels et la fuite du chômage.

Nous avons indiqué précédemment que 92 % étaient rentrés de leur

plein gré au pays; les 5 personnes qui ne sont pas rentrées de leur plein gré mentionnent systématiquement l'attrait du mode de vie en Belgique.

Nous disposons également du nombre de personnes qui au moment de l'enquête regrettent d'être retournées en Espagne. 64 personnes ont répondu à cette question, dont 11 positivement. Les interviewés avaient la possibilité d'exposer trois de leurs regrets par ordre d'importance.

Ici aussi, ce sont les raisons d'ordre socio-culturel rattachées au mode de vie belge qui ont été citées à chaque fois.

Parmi ceux qui ne regrettent pas le retour, nous avons comme première source de satisfaction les mêmes gratifications, suivies par les motifs d'ordre familial (plaisir lié au regroupement familial).

Les autres motifs cités appartiennent tous à la même catégorie. Il faut cependant souligner qu'un nombre non négligeable de personnes a indiqué comme raison de "non-regret" le fait de ne pas se reconnaître dans la culture belge.

Nous constatons que dans 90 % des cas il n'y a pas de préparation liée au grand voyage; ceux qui s'y sont préparés l'ont fait essentiellement sur une base autodidacte. Ajoutons pour information qu'un de ces répondants a participé à la formation dispensée par le CEFA-UO.

7. Problèmes liés au retour

L'émigration, quels qu'en soient le stade et le degré, implique un changement qui, d'une manière ou d'une autre, se répercute sur les modalités d'adaptation au nouvel environnement. Il faut

savoir que 50 % de l'échantillon dit avoir eu des problèmes lors du retour.

Analysons les types de difficultés qui se sont le plus souvent manifestés et ajoutons que dans 18 % des cas, ces problèmes persistaient au moment de l'enquête.

Viennent en première place les problèmes d'adaptation (57 %) liés à la mentalité espagnole, aux coutumes oubliées ou inconnues des jeunes et à la réorganisation du tissu affectif - amis, connaissances, ... - Suivent les difficultés liées à la langue, de même que les changements survenus au niveau de la scolarisation (y compris les démarches d'homologation).

Dans 6 % des cas, les problèmes administratifs liés au manque d'informations dispensées en Belgique sont mentionnés, tandis que 3 % citent l'emploi comme difficulté.

Ce dernier chiffre paraît surprenant lorsqu'on sait que 18 % de l'échantillon cherchent un emploi et que 26 % sont au chômage pendant les six premiers mois qui suivent le retour au pays.

7.1 Déficit de formation :

Nous avons vu ci-dessus que, pour la moitié des répondants, les difficultés lors du retour sont liées aux déficits de formation précédant le retour.

Une grande partie de l'échantillon (66,7 %) souligne un manque au niveau de la formation. Près de 80 % jugent leurs bagages linguistique et orthographique insuffisants. 7 % mentionnent leur accent belge comme une gêne et près de 5 % leur formation scolaire.

7.2 Mobilité géographique

Il semblerait que les jeunes qui sont rentrés aient une propension à la mobilité géographique puisque 79 % d'entre-eux se déclarent être prêts, pour des motifs professionnels, à changer de région et que 59 % sont disposés à vivre dans un autre pays.

Parmi ceux qui envisageraient une mobilité internationale, 45% sont intéressés par le très long terme (> 5 ans), 25% par le long terme (2-5 ans) et 30% par le moyen terme (> 2 ans).

Soulignons que le taux de chômage de 27,3 % incite à cette mobilité.

8. Préférences en matière de

8.1 Formation professionnelle :

Nous constatons que 44 % de l'échantillon souhaite suivre une formation professionnelle en Espagne. De ces 44%, 22% opte pour la mécanique automobile (carrosserie comprise) et 15% pour la confection. Suit alors un ensemble de professions de même importance (7%) dont la coiffure, le secrétariat et la comptabilité.

Sur les 15 métiers cités, 9 sont d'ordre "intellectuel" et recueillent 44% des préférences exprimées. Les trois quarts de ces métiers sont du niveau secondaire technique ou professionnel.

8.2 Etudes

La moitié des répondants (64 personnes) déclare vouloir continuer des études et opte à 70 % pour les cours dispensés pendant la journée. Un quart des intéressés ne sait pas exactement quel

type d'études continuer; pour les trois quarts restant, les orientations interprétation, économie et philologie sont le plus mentionnées (54,2%). L'informatique est choisie par 2 individus sur les 24 qui ont une idée claire de leur choix.

Il s'agit pour 87 % d'études universitaires ou supérieures; deux personnes choisissent l'enseignement technique et une souhaite pouvoir terminer ses études primaires.

8.3 Emploi

Près d'un quart de l'échantillon opte pour une profession à diplôme universitaire, essentiellement l'interprétation/traduction et l'économie; 21 % préfèrent les métiers de formation supérieure, la décoration et la musique.

En ce qui concerne les emplois relevant de l'enseignement technique ou professionnel, 22,7 % choisissent des métiers intellectuels principalement le secrétariat-informatique et le tourisme-hôtellerie et 21 % des professions à vocation manuelle, essentiellement la coiffure, la mécanique automobile, la confection et la maçonnerie.

6 % désirent une profession ne requérant pas de diplôme mais de la personnalité, et 2 personnes envisagent un métier non qualifié.

En résumé, outre la très grande dispersion des métiers souhaités (39 professions pour 66 personnes), nous constatons que près de la moitié des préférences va aux études supérieures ou universitaires et que les professions du secondaire laissent apparaître les métiers traditionnels.

9. L'emploi

Parmi les personnes qui ont eu une expérience professionnelle en Espagne, 88 % ont trouvé leur emploi sur place, et trois personnes (12 %) l'ont obtenu depuis la Belgique. Il convient de signaler ici que 26 personnes seulement étaient concernées par cette question.

Sur 62 individus, près de 60 % n'ont pas encore eu d'emploi, 27% en ont eu un et 13 % deux. Un seul a eu 5 emplois.

53% de la population totale a déjà connu le chômage, ce qui correspond approximativement à l'ensemble de l'échantillon moins les travailleurs et les étudiants.

Ajoutons que la durée moyenne de chômage est de 8 mois et que le plus grand nombre a chômé pendant au moins 3 mois. Nous observons également que la moitié des chômeurs a passé 6 mois au chômage.

10. Utilisation dans le monde du travail des acquisitions faites en Belgique.

De manière générale, 51,5 % de l'échantillon déclarent que les connaissances acquises en Belgique leur ont été utiles dans leur travail.

Au niveau linguistique, près de 70 % de ceux-ci estiment que le français a joué un rôle positif. Quant à l'anglais et au néerlandais, l'utilité varie de 32 à 17 %. Il convient de rapprocher ces données de celles qui indiquent le niveau de connaissance de ces langues. En effet, les appréciations "assez

limitée" et "acceptable" de ces deux langues dominant dans 60 à 80 % des cas.

En ce qui concerne l'utilité de la formation professionnelle, 44% estiment qu'elle a joué un rôle dans leur activité, sans qu'il soit possible de déterminer exactement lequel. Nous ne pouvons analyser réellement la portée de ce pourcentage. Indiquons toutefois que 50 % des interrogés ont réalisé en Belgique des études qui ont débouché sur une profession. Lors du retour, la moitié de l'échantillon disposait donc d'une qualification professionnelle.

Chapitre 3

SYNTHESE

De la présente étude, nous pouvons dégager la synthèse suivante:

1. Parmi ceux qui sont rentrés, il y a une majorité de natifs d'Espagne dont l'âge moyen d'arrivée en Belgique est de 4 ans et 7 mois, avec comme tranche d'âge très représentée celle des 2 ans.

Une très grande majorité (77%) a résidé à Bruxelles. Les trois quarts des Espagnols de la Communauté Française du pays ont résidé à Bruxelles; en moyenne le nombre d'années de résidence est de 19 ans et 1 mois. L'âge moyen des répondants au moment du retour vers l'Espagne est de 22 ans et 6 mois.

2. 12 % d'entre eux ont suivi des études universitaires et supérieures, essentiellement en langue, en économie et en comptabilité.

78 % sont du niveau secondaire, les filières les plus représentées étant celles de l'enseignement professionnel secondaire inférieur et supérieur.

Les orientations les plus citées sont le secrétariat, l'administration et la comptabilité, ainsi que la mécanique automobile et la carrosserie.

Constatons que 40 % des répondants n'ont pas terminé leur cycle de formation.

3. Dans les études relevant de l'enseignement espagnol, 18 de l'échantillon ont atteint le niveau supérieur ou universitaire, 33 % le niveau E.G.B., 39 % le niveau B.U.P. et 10 % celui du C.O.U.

Le taux de non achèvement des études est ici de 35 % .

4. Les 2/3 des jeunes qui sont rentrés disent avoir une excellente connaissance du français, les autres langues les plus "connues" étant l'anglais et le néerlandais.

5. Près de 2/3 ont suivi les cours d'espagnol organisés en Belgique par l'Ambassade d'Espagne, 50 % d'entre eux s'étant arrêtés à l'E.G.B. et 25 % au B.U.P.

Ici aussi, nous retrouvons un taux de 15 % pour le niveau supérieur ou universitaire.

6. Le retour est un acte volontaire bien que dans 60 % des cas, il soit inscrit dans le cadre familial. Les raisons les plus importantes liées au retour sont :

- le retour des parents (ou de la famille),
- les motivations socio-culturelles (attrait pour le mode de vie espagnol, la nostalgie du pays, ...),
- la fuite du chômage en Belgique (tant qu'à faire d'être au chômage en Belgique, autant l'être en Espagne).

7. Le retour des parents est dû pour 42 % à la retraite et pour 16 % à l'intention de s'installer comme indépendant dans le pays d'origine.

8. Parmi ceux qui regrettent d'être rentrés en Espagne (16,7 % soit 11 personnes), ce sont les raisons d'ordre socio-culturelles rattachées au mode de vie belge qui ont chaque fois été citées comme source de regret.

9. Le retour n'est pas préparé (90%) et lorsqu'il l'est, c'est essentiellement sur une base autodidacte.

10. Une personne sur deux déclare avoir des problèmes lors du retour. Pour près des 2/3, il s'agit de l'adaptation au nouvel environnement (gens, ambiance) suivie de la langue et de la scolarisation (y compris l'homologation). Fait surprenant, 3 % seulement citent le travail comme aspect problématique.

Dans le domaine de la formation, 80 % estiment avoir des lacunes en orthographe et sur certains aspects linguistiques; 7 % soulignent leur accent belgo-espagnol et 5 % mettent en cause leur formation scolaire.

11. La proportion des sans-emploi est de 56,1 % et de 51,5 % si nous considérons la femme au foyer comme travailleuse.

Un quart de l'effectif travaille, généralement comme employé. Les étudiants représentent 19,7 % de l'échantillon.

Notons qu'en Belgique l'échantillon ne comptait pas de femmes au foyer alors qu'en Espagne elles sont 4,6% .

Une comparaison du "statut" professionnel entre la Belgique et l'Espagne montre que la proportion des travailleurs est similaire, que celle des étudiants diminue de moitié, que celle des chômeurs régresse de 4,5 % mais qu'apparaît une nouvelle catégorie, celle des demandeurs d'emploi qui regroupe 23 % des répondants.

12. Une large fraction (44 %) désire suivre une formation professionnelle, principalement en mécanique automobile et en confection.
13. Parmi ceux qui désirent continuer leurs études (la moitié des répondants), près d'un quart n'est pas fixé sur son orientation. Les autres choisissent principalement les langues (interprète - traducteur), la philologie et l'économie. Le niveau d'étude souhaité est celui du supérieur/universitaire (87,5 %).
14. Les préférences en matière d'emploi sont pour près de la moitié, des professions de niveau supérieur ou universitaire (interprétation, traduction, économie-comptabilité, décoration). Dans les professions du secondaire, ce sont les métiers traditionnels qui sont cités : secrétariat, informatique, tourisme-hôtellerie, coiffure, mécanique automobile, confection, maçonnerie.
15. Pour une personne sur deux, l'enseignement suivi en Belgique

a été utile au niveau du travail. Indiquons l'importance du français, et dans une moindre mesure l'anglais (ceci est peut-être dû à la moins bonne maîtrise de cette langue par les répondants). 44 % des interviewés estiment leur formation professionnelle comme étant également utile.

16. Les jeunes rentrés en Espagne sont réceptifs à la mobilité géographique puisque 79% sont prêts à changer de région et 59% de pays.

L'étude a permis de donner une description du groupe-cible en termes de qualifications professionnelles, de cursus scolaires, d'emplois, de préférences en matière de formation et d'emploi et d'acquisitions spécifiques en Belgique.

De manière générale, la réussite du retour reste à étudier, car si les variables descriptives vont dans le sens d'une satisfaction, elles ne donnent qu'un aspect quantitatif à l'événement. Une analyse plus qualitative permettrait de replacer cette étude dans son contexte.

TOME 2

Troisième partie

L'ASPECT ECONOMIQUE

Section 1 : Analyse prospective

Section 2 : Analyse sectorielle

Section 1 : Analyse prospective

INTRODUCTION

Nous nous proposons d'étudier, dans ce chapitre, l'évolution sectorielle de l'emploi et de déceler, aussi finement que possible, les activités qui sont en augmentation.

Nous identifierons également les types de professions et les fonctions qui connaissent une croissance.

Par ailleurs, une bonne perception du chômage nous permettra de contraster les résultats obtenus antérieurement.

Un commentaire plus ciblé sur les jeunes nous situera au coeur de la situation de travail qui nous préoccupe.

Chapitre 1.

EVOLUTION SECTORIELLE

L'objet de ce chapitre est d'analyser l'évolution sectorielle de l'emploi salarié de 1983 à 1987, de déceler les secteurs qui enregistrent des hausses en matière d'emploi et d'affiner au plus près les activités "porteuses".

Les informations résultant des enquêtes sur les forces de travail que l'I.N.S. (1) publie n'ont pu être utilisées en raison de leur faible désagrégation (classification à un digit).

Nous avons retenu l'O.N.S.S. (2) comme source de données; disponible annuellement, elle forme la base des statistiques du Ministère de l'Emploi et du Bureau du Plan.

(1) Institut National de Statistique.

(2) Office National de la Sécurité Sociale.

On n'y retrouve pas les travailleurs indépendants (495.688 unités en 1986), le personnel définitif de la S.N.C.B. (53.339 unités en 1986) et les résidents belges travaillant à l'étranger.

Le Tableau 1 présente la classification en 10 grands secteurs (codification NACE (1)). Il donne simultanément deux types d'informations : l'évolution en % de l'emploi des 10 secteurs et représente l'importance relative des secteurs en termes d'emploi en 1987.

Tableau 1 :

Evolution sectorielle de l'emploi 1983-1987, H + F, salariés du privé et du public.

Secteurs	Evolution en % de l'emploi total	Part relative du secteur
Services-autres	+ 16 %	36,36 %
Commerce	+ 10 %	14,78 %
Manufactures-autres	- 25 %	10,82 %
Transformation métaux	- 5 %	9,09 %
Crédit	+ 20 %	8,57 %
Transport	- 2 %	6,64 %
Mine + Chimie	- 12 %	5,95 %
Energie	- 10 %	1,89 %
Bâtiment	- 10 %	5,47 %
Agriculture	+ 10 %	0,43 %

(1) Nomenclature des activités économiques des Communautés européennes

Tableau 2 :

Evolution sectorielle de l'emploi 1983-1987 (Voir annexe 1)

Secteurs en hausse	Valeur absolue	Valeur relative
0. Agriculture, sylviculture et pêche	+ 1.384	+ 12 %
6. Commerce, restauration et hébergement, réparations	+ 27.840	+ 6,8 %
8. Institutions de crédit, assurances, services aux entreprises, locations	+ 44.963	+ 20,6 %
9. Autres services	+ 70.980	+ 7,1 %

Secteurs en baisse	Valeur absolue	Valeur relative
1. Energie et eau	- 7.471	- 12,6 %
2. Extraction et transformation de minéraux non énergétiques et dérivés, industrie chimique	- 21.185	- 11,4 %
3. Industrie transformation des métaux, mécanique de précision	- 14.690	- 5,5 %
4. Autres industries manufact.	- 14.001	- 4,6 %
5. Bâtiment et génie civil	- 14.929	- 8,8 %
7. Transports et communications	- 2.378	- 1,3 %

Emplois salariés total :		
H. + F. de 1983 à 1987 (30/06)	+ 70.513	+ 2,4 %

Tant en valeur absolue que relative, les pertes se ressentent essentiellement dans les extractions (- 11,4 %), dans les industries (- 10 %) et, dans une moindre mesure dans le bâtiment.

Le secteur "Energie et eau" présente la baisse la plus importante en valeur relative et une des moins élevée en valeur absolue.

La majorité des hausses se situe donc dans le tertiaire.

Parmi les quatre secteurs en hausse, nous allons concentrer notre attention sur le commerce, les institutions de crédit et les autres services, le secteur de l'agriculture représentant en valeur absolue la plus faible augmentation (tabl.2 et annexe 1).

Nous utilisons une classification plus détaillée des branches d'activité pour affiner l'étude et cerner de plus près les sous-secteurs les plus importants.

L'augmentation en volume du secteur "commerce, restauration et hébergement, réparations" est principalement due au commerce de gros (de machines et matériel de bureau) et à la restauration, bien qu'en part relative ce soit cette dernière qui connaisse la plus grande hausse (tableau 3 et annexe 2). Nous sommes frappés de constater qu'il s'agit essentiellement d'emplois d'ouvriers, contrairement au commerce de gros.

Pour ce qui est du secteur "institutions de crédit, assurances, services aux entreprises, locations", ce sont les services fournis aux entreprises qui connaissent la hausse la plus grande : fourniture de main d'oeuvre, bureaux d'études, d'organisation et de conseil en matière financière, commerciale, fiscale ou sociale (tableau 4 et annexe 3).

Si cette hausse en volume est du même ordre chez les travailleurs manuels et intellectuels, nous constatons qu'au fil des

années, la part des ouvriers va croissante, de manière non négligeable.

En ce qui concerne le secteur des autres services, nous nous sommes concentrés sur l'emploi privé étant donné le cadre de la recherche qui s'adresse aux jeunes espagnols de Belgique (voir tableau 5 et annexe 4).

Quatre sous-secteurs sont en hausse parmi lesquels deux augmentent leur proportion relative. Il s'agit de l'hygiène publique et principalement des "autres services fournis à la collectivité". A l'exception de l'hygiène publique", la part des employés reste constante.

Rappelons néanmoins que ces chiffres doivent être pris avec prudence. Tout d'abord, la classification ne nous permet pas de connaître exactement ce qu'elle englobe et d'autre part, de nouveaux emplois peuvent être créés dans des secteurs en décroissance.

Tableau 3 : Principaux sous-secteurs en hausse.

Commerce, restauration et hébergement, réparations (1)

Classification à 2 digits	Evolution 83/87		Ouvriers	Employés
	Nombre	%		
61. Commerce de gros	+ 11.488	7	+ 1.439	+ 8.049
66. Restauration et hébergement	+ 8.676	15,3	+ 7.403	+ 1.273
	+ 20.164		+ 8.842	+ 9.322

(1) Voir annexe 2.

Suite du Tableau 3

Classification à 3 digits (1)	Evolution 83/86 (1)
612. Commerce de combustibles, de minéraux et de produits chimiques industriels	+ 966
614. Commerce de gros de machines, de matériel et de véhicules	+ 4.586
618. Commerce de produits pharmaceutiques et médicaux	+ 857
619. Autres commerces de gros spécialisés et produits divers	+ 940
661. Restaurants (sans hébergement)	+ 3.518
664. Cantines militaires et étudiants	+ 1.481
665. Hôtellerie proprement dite (auberges, motels, pensions)	+ 720

Classification à 4 digits	Evolution 83/86 (2)
614.4 Commerce de gros de machines et matériel de bureau	+ 2.254
614.5 Commerce de gros d'autres machines, outillage et matériel pour l'industrie, le commerce et la navigation	+ 1.063
661.1 Restaurants	+ 2.490
661.4 Traiteur	+ 550

(1) Ne sont retenues que les hausses supérieures à 500 unités.

(2) Données O.N.S.S. de 1987 non disponibles au 14/07/88.

Tableau 4 :

Institutions de crédit, assurances, services fournis aux entreprises, location (1)

Classification à 2 digits	Evolution 83/86 (3)		Ouvriers	Employés
81. Institutions de crédit	+ 6.857	8,0	+ 419	+ 6.438
82. Assurances, excepté assur.soc.obligatoires	+ 978	3,2	- 59	+ 1.037
83. Services fournis aux entreprises - Location de biens	+ 37.128	36,3	+ 18.030	+ 19.098
TOTAL	+ 44.963		+ 18.390	+ 26.573

Classification à 3 digits (2)	Evolution 83/86 (3)
839. Autres services fournis aux entrep.	+ 17.176
836. Comptabilité, conseils fiscaux, vérification des comptes	+ 2.030
838. Publicité	+ 1.382
813. Autres institutions de crédit	+ 3.492
812. Banques et autres institutions monétaires	+ 1.018
821. Assurances multibranches, excepté assurances sociales obligatoires	+ 1.104

(1) Voir annexe 3

(2) Ne sont retenues que les hausses supérieures à 500 unités.

(3) Données O.N.S.S. de 1987 non disponibles au 14/7/88.

Suite du Tableau 4

Classification à 4 digits (1)	Evolution 83/86
839.4 Fourniture de main d'oeuvre aux entreprises industrielles et commerciales	+ 10.068
.2 Exploitation électronique et mécanographique pour le compte de tiers	+ 2.781
.5 Services fournis aux entreprises n.d.a.	+ 1.728
813.1 Institutions spécialisées en opérations de crédit	+ 3.338
836.2 Bureaux d'étude, d'organisation et de conseil en matière financière, fiscale et sociale	+ 1.051
.1 Bureaux de comptabilité (y compris l'expertise comptable, gestion et contrôle)	+ 979

(1) Voir annexe 3

Tableau 5 : Autres services (uniquement le privé) (Voir annexe 4)

Classification 2 digits	Evolution 83/87		Ouvriers	Employés
	Nombre	%		
92. Hygiène publique, administration cimetières	+ 4.162	16,2	+ 3.817	+ 345
95. Santé et services vétérinaires	+ 5.625	7,4	+ 93	+ 5.532
96. Autres serv. sociaux fournis à la collect.	+ 13.408	11,8	+ 2.919	+ 2.078
TOTAL	+ 23.885		+ 5.441	+ 18.444

Classification à 3 digits (2)	Evolution 83/86 (3)		Ouvriers	Employés
923. Serv. de nettoyage	+ 2.390		+ 2.214	+ 176
952. Autres instit. pour santé, transp. malades, massages, anal. médic. serv. itinérants de santé, polycliniques	+ 1.569		+ 182	+ 1.387
962. Héberg. social, asiles vieillards, foyers d' infirm. et garderies enfants, orphelinats	+ 5.329		+ 566	+ 4.763
961. Oeuvres soc., commun. d' infirm., ASBL plac. enfants abandonnés	+ 3.598		+ 1.560	+ 2.038
968.2 Centres orientation profes./reformation profes., centres psycho-médico-sociaux	+ 537		- 16	+ 573

Les perspectives du Bureau du plan

D'après le Bureau du plan, l'emploi total s'accroîtrait de 90.000 unités de 1988 à 1992. Cette évolution serait due à la réduction de la durée moyenne du travail par personne occupée, au ralentissement du processus de substitution du capital au travail et à l'expansion du secteur des services à forte intensité de main-d'oeuvre.

Les perspectives sectorielles seraient :

- création de 130.000 emplois (salariés et indépendants) dans les services marchands,
- légère expansion dans la construction,
- stabilisation dans les transports et communications,
- diminution de 19.000 emplois dans les industries manufacturières,
- baisse de 9.100 unités dans les administrations publiques.

Si le scénario est modérément optimiste pour la construction, les transports et les communications, le secteur des industries manufacturières enregistrerait toujours des pertes d'emploi. A noter : la décroissance contenue de l'emploi public.

Les activités tertiaires occuperaient en 1992 près de 68,4 % de l'emploi total.

(1) Perspectives 1988-1992, Bureau du Plan, Bruxelles, février 1988.

Chapitre 2

STRUCTURE PROFESSIONNELLE

Nous nous proposons, dans cette partie du travail, d'aborder la structure du secteur secondaire et tertiaire en termes de professions.

Les lignes qui suivent sont basées sur l'étude réalisée en avril 1987 par M. F. Carnoy de l'Université de Louvain (1), exploitant certaines données du recensement général de la population de 1981.

Ces informations obtenues sur base de données ayant six ans d'âge ne reflètent peut-être pas avec exactitude la situation actuelle, tant les évolutions en matière d'organisation du travail et en technologie sont rapides. Elles constituent cependant les seules sources actuellement disponibles.

En 1981, le secteur secondaire se caractérise par une fonction centrale et commune - la production (74%) - et par une série de fonctions en amont et en aval de cette dernière. Ces professions hors production constituent 26% de l'emploi secondaire (employés de bureau, cadres, techniciens, transporteurs, nettoyeurs, comptables, ...)

(1) La structure professionnelle des secteurs secondaires et tertiaires. Francis Carnoy. Institut de Recherches Economiques. Bulletin n° 114, avril 1987. Université Catholique de Louvain.

L'analyse dynamique (évolution 70-81) révèle une régression, généralisée de toutes les branches du personnel de production parallèlement à un accroissement des activités hors production - essentiellement informaticiens, conseillers en gestion - économie, comptables, juristes et relations publiques. Ce glissement de la répartition professionnelle repose sur l'introduction de l'automatisation et des nouvelles technologies dans le processus productif.

"D'une manière générale, l'augmentation des fonctions hors production peut s'expliquer primo comme une contrepartie de la diminution du personnel ouvrier, secundo par un phénomène de rétention d'emploi d'encadrement et tertio par la nécessité de développer certains types de fonctions".

Certaines fonctions hors production connaissent toutefois une stagnation ou une régression, liée au phénomène d'externalisation des fonctions de sélection du personnel, de design, de gardiennage, de transport, de traduction et de nettoyage.

Pour ce qui est du tertiaire, l'hétérogénéité des services explique qu'il n'y ait pas de fonction centrale comme dans le secteur secondaire.

Le développement du secteur concerne toutes les professions à l'exception des commerçants et du personnel mobile des transports.

La croissance la plus rapide se manifeste dans l'informatique, suivie par les professions :

- du domaine social, culturel, sportif : encadrement sportif (loisirs), travailleurs sociaux, documentalistes, animateurs;

- liées à la gestion et au développement de la production et à l'aide à la décision : services fournis aux entreprises;
- du domaine des transactions et des communications : intermédiaires financiers, douane, courtage, transports, agents immobiliers, auxiliaires financiers;
- du domaine des soins de santé : médical et paramédical.

Outre l'externalisation de fonctions, l'étude montre la capacité d'absorption d'emplois moins qualifiés par le secteur tertiaire.

Chapitre 3

LE CHOMAGE

1. Introduction

Nous avons précédemment examiné les secteurs d'activités où l'emploi a crû au cours de la période 1983/1987.

Notre intention ici est d'avoir une bonne perception du chômage (1) et de présenter cette observation selon six critères: l'âge, la durée d'inactivité, la branche d'activité, la profession, le niveau d'études et la nationalité. Ces informations n'étant disponibles que pour la catégorie des chômeurs complets indemnisés (2), les données qui suivront concernent surtout ce type de demandeur d'emploi.

2. Aperçu général

Le nombre total de demandeurs d'emploi en 1986 est resté pratiquement identique à celui de 1985. Remarquons que l'accroissement des demandeurs d'emploi occupés en 1986 est dû, pour 75,5%, à l'augmentation du nombre de travailleurs occupés à temps partiel pour échapper au chômage et pour 23% à la progression de l'emploi découlant des programmes de mise au travail (3).

(1) Pour la période 1985-1986.

(2) Définition des catégories de demandeurs d'emploi, voir annexe 5.

(3) Nous conseillons vivement au lecteur de consulter le schéma 1 situé en annexe 6 (Rapport annuel ONEm 1986).

En 1986, la Belgique comptait en moyenne 442.348 chômeurs complets indemnisés (CCI), dont 184.195 hommes et 258.153 femmes. Comparé à l'année précédente, ce nombre a diminué de 34.281 unités (7,2%). Voir annexe 7.

3. Caractéristiques des chômeurs complets indemnisés

3.1 Age

Comme le montre l'annexe 8, le chômage des jeunes semble être en baisse. Ajoutons que près de la moitié (49,3%) des chômeurs complets indemnisés ont moins de 40 ans.

En ce qui concerne le taux de chômage - moyenne mensuelle des chômeurs complets indemnisés par rapport au nombre d'assurés contre le chômage - les jeunes de moins de 30 ans présentent un taux de loin supérieur à celui de l'ensemble de la population. Voir annexe 9.

3.2 Durée d'inactivité :

Signalons qu'en 1986, la moitié des C.C.I. (chômeurs complets indemnisés) était composée de chômeurs structurels ayant une durée d'inactivité de plus de deux ans (annexe 10). Signalons également que leur part relative dans le chômage global augmente sur la période 85-86, en dépit d'une baisse de 14.183 unités(1).

(1) Essentiellement due au fait que les chômeurs complets indemnisés âgés peuvent, à leur demande, être dispensés de l'inscription comme demandeurs d'emploi sans toutefois perdre le bénéfice des allocations de chômage, pour autant qu'ils puissent justifier d'au moins 2 ans d'inactivité.

3.3. Branche d'activité :

Une répartition des C.C.I. par branche d'activité nous permet de constater que quatre secteurs d'activités regroupent 64,4 % des chômeurs. Voir annexe 11.

On observe une baisse généralisée du chômage (à l'exception de la sylviculture et de l'exploitation forestière + 20), en particulier dans la construction, dans les services, le commerce et l'industrie manufacturière (alimentation et vêtement).

Le taux de chômage par branches d'activités (annexe 12) est le plus faible dans les "banques-assurances", "l'électricité-eau-gaz" et la "construction mécanique".

3.4. Type de professions :

Un tiers des C.C.I. est composé d'employés parmi lesquels les employés de bureau (45,2%), les vendeurs (27,1%), et le personnel soignant (9,8%) sont les plus représentés. Le nombre d'employés est en diminution (- 12.000) par rapport à 1985 (annexes 13 et 14).

Parmi les autres chômeurs, les professions les plus touchées sont, par ordre d'importance :

- les tailleurs, coupeurs, fourreurs
- les mécaniciens, outilleurs, plombiers, soudeurs
- les manoeuvres

3.5 Niveau d'études

Près d'une personne sur deux au chômage n'a suivi que l'enseignement primaire (terminé ou non), sept chômeurs sur dix ne sont pas arrivés au secondaire supérieur et près de neuf chômeurs sur

dix n'ont pas fait d'études supérieures (annexe 15).

Les peu scolarisés (études primaires) ne représentent que 21,8% des jeunes chômeurs de moins de 25 ans, contre 45% de la population globale des chômeurs; 59,2% n'ont suivi que le secondaire inférieur contre 71,1% de l'ensemble des chômeurs. Signalons qu'en 1985 les peu scolarisés représentaient 23,4% et que 60,6% de l'effectif provenaient du secondaire inférieur (annexe 16).

3.6 Nationalité :

La part des chômeurs étrangers dans les C.C.I. est de 14,03% (62.070 unités), ce qui représente une baisse de 3.649 personnes en valeur absolue mais une augmentation de 0,5% en part relative dans la période 85-86.

Les chômeurs originaires de la C.E.E. s'élevaient en 1986 à 8,99% de l'ensemble des chômeurs. Parmi eux, les Italiens sont les plus nombreux 61,1%, suivis des Français 14,8% et des Espagnols 9,1% . Ces trois nationalités regroupent 85% des chômeurs européens.

Parmi les chômeurs étrangers hors C.E.E., ce sont les Marocains (40,6%) les plus nombreux, suivis des Turcs (31,4%) (annexe 17).

4. Dernières informations

Nous disposons également des données du chômage fin décembre 1987 (1) et nous proposons de les exposer ici afin d'actualiser la partie précédemment décrite.

 (1) Bulletin mensuel ONEm - Décembre 1987. Les chiffres de 1986 se réfèrent à une moyenne mensuelle alors que ces données de 1987 se rapportent à la fin décembre 1987.

En 1987, la Belgique comptait en moyenne 434.714 chômeurs complets indemnisés dont 179.856 hommes et 254.858 femmes, soit une baisse de 1,7 % (7.634 unités) par rapport à 1986.

Fin décembre 1987, l'on dénombrait 422.217 chômeurs complets indemnisés demandeurs d'emploi, le taux de chômage "chômeurs complets indemnisés par rapport aux assurés contre le chômage" était de 15,4% et celui du "nombre de demandeurs d'emploi inscrits, inoccupés, par rapport à la population active totale" s'élevait à 11,8% .

La structure d'âge des C.C.I. reste identique bien qu'une diminution de 4% dans la tranche des moins de 30 ans se fasse sentir.

Le commentaire du taux de chômage par âge reste également d'actualité.

En 1987, les C.C.I. des quatre secteurs cités précédemment regroupent 55 % de la population contre 64,4 % en 1986.

L'on assiste à une diminution générale du nombre des C.C.I. bien que neuf branches enregistrent des hausses parmi lesquelles un seul secteur - les mines - accuse une augmentation supérieure à 500 unités (+ 3.283).

Il n'y a pas de grande différence à signaler dans la structure professionnelle (ouvrier-employé). En valeur absolue, le nombre d'étrangers diminue mais en part relative, il augmente de 0,43 %

La répartition, selon les études faites, ne change pas fondamentalement, et les tendances précitées se vérifient globalement en 1987.

Il convient toutefois de tenir compte du caractère saisonnier du chômage : celui-ci atteint son sommet aux mois de janvier et de février, suit alors une baisse progressive du nombre des C.C.I. jusqu'en juin. En juillet survient alors une brusque augmentation due à l'inscription au chômage du personnel temporaire de l'enseignement. A partir de septembre, l'effectif progresse pour atteindre son maximum en janvier et février.

5. Les offres d'emploi par professions et par catégories

L'ONEm tient une statistique des offres d'emploi communiquées par les employeurs qui permet de présenter ici les données concernant la période allant de janvier à mai 1988 (1), et de connaître les professions les plus demandées à l'ONEm.

Comme le montre le tableau 6, entre 60 à 70% des offres d'emploi concernent principalement des métiers d'ouvrier parmi lesquels les travailleurs de la transformation des métaux (2), de la construction (3), des services (4) et les manoeuvres sont largement (+ de 590 unités) représentés.

(1) Dernières données disponibles au 21/06/88.

(2) Principalement les soudeurs et les découpeurs, les monteurs, les mécaniciens réparateurs et ajusteurs d'entretien.

(3) Principalement les maçons et carreleurs, les ouvriers d'entretien.

(4) Principalement les femmes de ménage et les nettoyeurs, les cuisiniers et le personnel de cuisine, les serveurs et le personnel de salle.

Parmi les professions libérales, les techniciens et assimilés, le personnel soignant (infirmiers et hospitaliers), le personnel enseignant (primaire, secondaires inférieur et supérieur) et les techniciens (électronique et télécommunication, électromécanique) sont les plus présents.

Les employés de bureaux les plus sollicités sont :

- les aide-comptables et caissiers
- les sténographes et dactylographes
- les correspondanciers et employés aux écritures.

Des vendeurs, les plus recherchés sont :

- les représentants et voyageurs de commerce
- les vendeurs (grand magasin ou commerce de détail).

Une lecture des offres satisfaites nous fait retrouver les mêmes professions citées précédemment.

Offres d'emploi - Circuit économique normal. Répartition par professions et par catégories.

Tableau 6 : Offres satisfaites au cours du mois

Prof	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai
A	3.852	65,28	4.046	62,51	5.164	62,94	4.982	67,24	5.476
B	1.144	19,38	1.373	21,21	1.745	21,27	1.245	16,8	1.225
B'	7		18		16		12		12
C	630	10,6	688	10,63	792	9,65	740	9,98	692
D	26	4,5	347	5,36	487	5,93	430	5,8	427
Tot.	5.900	100%	6.472	100%	8.204	100%	7.409	100%	7.832

Tableau 7 : Offres reçues au cours du mois

Prof	Janvier		Février		Mars		Avril		Mai
A	5.604	60,8	6.041	58,8	7.629	58,9	7.202	63,9	7.909
B	1.906	20,7	2.253	21,9	2.781	21,4	2.093	18,5	1.861
B'	24		40		145	1,1	29		27
C	1.067	11,5	1.136	11,0	1.528	11,8	1.140	10,1	1.078
D	601	6,5	800	7,7	856	6,6	803	7,1	739
Tot.	9.202	100%	10.270	100%	12.939	100%	11.267	100%	11.614

Source : ONEm. Tableau S93NT108

A = Ouvriers

B = Professions libérales, techniciens et assimilés

B' = Directeurs et cadres administratifs

C = Employés de bureau

D = Vendeurs

Chapitre 4

L'EMPLOI DES JEUNES

Nous avons analysé précédemment la situation des chômeurs complets indemnisés dans leur ensemble. Ni les données de l'O.N.S.S. ni les dernières publications ne permettent une ventilation par âge, nous allons recourir à l'étude de R. Leroy et A. Godano (1) sur les grandes tendances de l'emploi des jeunes (14-24 ans) dans la crise, depuis 1970 à 1984.

1. Depuis la crise, de 1974 à 1984, l'emploi des jeunes (- de 25 ans) a diminué de 190.000 unités ou de 31 %, cette régression ayant augmenté au cours de la "deuxième vague", celle de 1981.

Ce taux est le double de celui des travailleurs âgés (55 ans et plus) qui fut de - 15%

L'emploi a baissé de 4,6% au total, se concentrant parmi les adultes, au détriment des âgés mais principalement des jeunes.

2. En 1974, les jeunes ont en majorité (61%) des emplois d'ouvrier qui représentent 152.000 des 190.000 pertes d'emploi.

(1) L'emploi des jeunes dans la crise. Données de base -
R. LEROY et A. GODANO. Institut de Recherches Economiques.
Bulletin n°107. Mars 1986. Université Catholique de Louvain.

3. La chute de l'emploi se manifeste essentiellement dans le secteur secondaire : dans l'industrie, la perte est de 50% . Les services ne peuvent contrebalancer la baisse, mais l'emploi y diminue moins.

Depuis 1974, 3.400 jeunes de plus se sont lancés dans une activité d'indépendant où l'emploi des jeunes représentait 3,4%, soit un taux d'accroissement de l'ordre de 15%

Entre 1974 et 1984, neuf secteurs enregistrent des hausses d'emploi des jeunes, dont cinq dans le tertiaire. Il s'agit principalement d'emplois ouvriers, tout comme dans les quatre autres branches de l'industrie. On peut toutefois, comme les auteurs de la recherche, se demander si ces emplois représentent réellement un avenir très prometteur.

Chapitre 5

SYNTHESE

Comme l'analyse sectorielle l'a montré, essentiellement trois secteurs enregistrent des hausses en matière d'emploi. Ces secteurs appartiennent au tertiaire, mais avec une importance croissante de certains emplois ouvriers.

Quant à la structure professionnelle, elle révèle que le tertiaire possède une certaine capacité d'absorption d'emplois moins qualifiés.

Les professions qui connaissent un taux de croissance élevé sont celles qui sont en amont et en aval de la production, particulièrement ce qui a trait à la prise de décision.

D'autre part, l'analyse du chômage montre que ce sont les jeunes de moins de 25 ans qui sont le plus touchés par la récession, et parmi les professions, celles des ouvriers. On y retrouve surtout les métiers traditionnels : mécaniciens, plombiers, outilleurs, manoeuvres, ...

Deux voies à considérer, tout d'abord celle qui regroupe tous les secteurs qui aujourd'hui n'enregistrent plus de hausses en matière d'emploi, mais qui constituent cependant une part importante de l'emploi salarié.

Bien qu'il n'y ait pas d'augmentation, ces secteurs offrent des postes - en quantité limitée - aux personnes qualifiées se présentant sur le marché. Il ne s'agit plus de posséder des compétences pour bénéficier d'un poste de travail qui se serait créé mais bien d'être qualifié pour préserver son emploi ou pour

pouvoir occuper une fonction dont le profil évolue. Il s'agit des professions d'électromécanicien, électricien, électronicien, technicien travaillant sur machine-outil et sur commande numérique, et de soudeur. Cette liste n'est nullement exhaustive et résulte des enquêtes que nous avons menées sur le terrain.

Vient ensuite le secteur tertiaire, créateur d'emploi, dont l'importance croît au fil des années. Selon les perspectives du Bureau du plan 1988-1992, les activités tertiaires représenteraient, en 1992, près de 68,4% de l'emploi total, et notamment la restauration et le commerce de gros de machines et de matériel de bureau, la fourniture de main d'oeuvre (intérim), la gestion d'entreprise, et parmi les autres services, ceux fournis à la collectivité et les services de nettoyage.

Rappelons les professions qui ont trait à la gestion, au développement de la production et à l'aide à la décision : informaticien, économiste, comptable, réviseur d'entreprise, conseiller fiscal, publiciste et relations publiques, traducteur, technicien et dessinateur, juriste, ... et celles qui ont trait aux transactions. N'oublions pas le personnel de vente de matériel de bureau (bureautique), les représentants de commerce, ni les assistants sociaux, les sociologues, les animateurs, les moniteurs sportifs.

Ajoutons également que les techniques évoluent et que la polyvalence est de plus en plus recherchée, ainsi que la capacité d'adaptation à un environnement en pleine évolution technologique.

A ces compétences techniques s'ajoutent les caractéristiques socionormatives des individus : la personnalité, l'esprit d'équipe, la serviabilité.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu : "nous voulons un sportif", sous-entendant : combativité, punch, envie d'arriver

et de s'accrocher.

Par ailleurs, même certaines professions qui connaissent réellement du succès - la soudure par exemple - sont représentées sur les listes du chômage. L'aspect qualitatif des statistiques (soudeur agréé ou qualifié, avec ou sans expérience ...) nous échappe et nous contraint ainsi à traiter des catégories dont les résultats peuvent sembler paradoxaux.

Terminons par un recadrage sur le public-cible de cette recherche : la deuxième génération d'Espagnols.

Les jeunes espagnols ne sont pas comparativement avantagés lors des premières sélections en milieu professionnel, que les activités de l'entreprise soient orientées vers la Belgique ou vers l'étranger (y compris l'Espagne et l'Amérique Latine).

Par contre, dans une deuxième phase et pour ce qui relève des fonctions reliées à l'Espagne ou l'Amérique Latine, nous pensons qu'à compétence égale un "plus" avantageux fait la différence. Encore faut-il que les entreprises connaissent les possibilités qu'offrent les jeunes espagnols de Belgique.

Il y a d'un côté une offre et de l'autre une demande qui ont tout intérêt à se croiser. Reste d'une part à pallier le manque d'information et d'autre part à ajuster les compétences.

Section 2 : Analyse sectorielle

INTRODUCTION

La partie précédente a dégagé les secteurs et les fonctions connaissant une évolution dynamique.

Si cette approche ressort plutôt du "desk research", celle que nous allons utiliser relève plus d'une conception empirique.

Nous avons mené cette partie par interviews dirigées auprès d'un échantillon d'entreprises et d'organisations patronales par branches.

En cherchant d'une part à affiner le profil professionnel des travailleurs "recherchés", et d'autre part à analyser l'intérêt que présente une main-d'oeuvre ayant des qualifications linguistiques et socio-culturelles particulières comme celles des jeunes espagnols de Belgique.

Cette section est présentée en deux chapitres :

Chapitre 1 : Les leaders d'opinion

Chapitre 2 : Le monde des entreprises.

Chapitre 1

LES LEADERS D'OPINION

1. Le textile (secteur NACE 4)

L'industrie textile comptait, au 30 juin 1987, 57.034 emplois dont 49.042 travailleurs manuels, soit 86%, et 7.992 travailleurs intellectuels (14%).

Actuellement, le secteur continue à engager du personnel - principalement de formation technique A2 en mécanique et en électricité sans connaissance spécifique du textile, au point que la demande de travailleurs possédant une compétence sectorielle en la matière ne parvient pas à satisfaire l'offre des employeurs.

Les perspectives (1) signalent que d'ici 1990 et 1995, on observera une diminution de 5,3% et de 16,2% du marché de l'emploi.

(1) Ecart existant actuellement, ou prévisibles dans un avenir proche, entre l'offre quantitative et l'offre qualitative sur le marché de l'emploi dans le secteur textile en cas de politique stable. Réflexions à propos d'une politique adaptée. Rapport de synthèse. Décembre 1986.
Coetsier - Tuytschaever. Institut pour le textile et la confection de Belgique.

tissage, de l'ennoblissement et de la chimie textile.

Ajoutons que la majorité des entreprises du textile se situe en Flandres et que la proportion d'étrangers y est très faible.

Au niveau professionnel, nous ne pensons pas que les jeunes espagnols de Belgique puissent jouir d'un avantage comparatif.

2. L'industrie chimique (Secteur NACE 2)

2.1. Stabilité de l'emploi global :

De 1973 à 1985, la part de l'emploi du secteur (1) est en hausse constante, allant de 9,06 % à 12 % (2).

Sur base des enquêtes annuelles menées par la Fédération des Industries Chimiques de Belgique, l'emploi oscillerait aux alentours de 90.000 travailleurs depuis une douzaine d'années.

2.2. En 1986, la F.I.C. a réalisé une enquête sur les embauches effectuées en 1985 (3) d'où il ressort qu'il s'agit d'emplois de haut niveau, mais pas uniquement pour des chimistes.

 (1) Nous entendons par industrie chimique, la chimie de base, la parachimie et la transformation.

(2) L'industrie chimique plaide pour une meilleure adéquation de la formation à l'emploi. Fédération des Industries Chimiques de Belgique (F.I.C.) 13/01/87.

(3) L'enquête porte sur 217 entreprises, occupant 61.133 travailleurs, ce qui représente 68,6 % du secteur et concerne 4.257 embauches réalisées en 1985.

- 21% des personnes engagées ont un diplôme universitaire ou assimilé, 18% possèdent un graduat ou assimilé, 28% sortent de l'enseignement secondaire supérieur et 31% sont d'un autre niveau.
- 14,7% ont un diplôme de chimiste au sens large (1), 48% ont suivi un enseignement scientifique autre que la chimie, technique ou professionnel (2), 24,9% ont mené des études en sciences commerciales, économie, droit, ...

2.2.1 Quels besoins pour l'avenir ?

Toujours sur base de l'enquête menée par la F.I.C., les entreprises perçoivent comme offrant de bons débouchés :

- L'enseignement secondaire technique du 3ème degré
 - . dans les options mécanique, électromécanique, techniques d'entretien,
 - . dans l'option chimie;
- L'ingénieriat industriel en mécanique, électromécanique, régulation et automation, en chimie;
- les sciences appliquées (ingénieurs civils), en chimie, électromécanique, ou d'autres spécialités;
- le doctorat en sciences, principalement en sciences chimiques, dans une spécialisation utile à l'industrie;

(1) Section chimie de l'enseignement secondaire technique, gradués en chimie, ingénieurs industriels chimistes, ...

(2) Mécanique, électricité, électronique, informatique, ...

- la combinaison d'une formation universitaire en sciences ou en sciences appliquées, et d'une formation complémentaire en informatique, en gestion d'entreprises ou en sciences commerciales;
- une formation universitaire en économie appliquée ou d'ingénieur commercial et une formation en informatique.

Sont citée également les études d'ingénieur chimiste et des industries agricoles, le graduat en techniques d'entretien, d'automation-régulation (instrumentation), en chimie, le secrétariat de direction - langues modernes.

Les entreprises insistent également sur les caractéristiques socio-normatives : personnalité, dynamisme, esprit d'entreprise.

3. L'industrie des fabrications métalliques, mécaniques, électriques et de la transformation des matières plastiques
(Secteur NACE 3)

L'I.F.M.E. comptait en 1987(1) quelque 233.400 travailleurs dont 172.000 ouvriers et 61.400 employés. De décembre 1986 à décembre 1987, la perte d'emploi a été de 7.000 unités, ce qui correspond à une baisse de 3%. L'année précédente, elle avait été de - 2,5%

Cette baisse est concentrée dans les télécommunications, les biens d'équipement électriques, l'électronique grand public, la construction navale et le matériel ferroviaire.

Par contre en construction mécanique, certains emplois ont été créés. Le secteur automobile connaît également une légère progression.

(1) Fabrimétal. Rapport annuel, 1987.

Moins de 50% des entreprises ont réduit leurs effectifs et près de 40% ont créé des emplois.

Ajoutons qu'en 1987, les emplois ouvriers ont reculé plus rapidement que les emplois employés; ceux-ci représentent 26%

Entreprises dont l'emploi augmente :	38 %
" " " reste inchangé :	16 %
" " " baisse :	46 %

L'I.F.M.E. a publié au mois de juin 1988, les résultats d'une enquête sur la pénurie de personnel qualifié. Il s'agissait d'une enquête ponctuelle, sorte de cliché instantané portant sur une période de deux mois approximativement, couvrant la partie Sud du pays où sont recensés par l'I.N.S. 860 entreprises (de + de 5 ouvriers) et qui compte 629 affiliés de l'I.F.M.E.

Sur les 407 firmes contactées, 89 réponses ont été reçues. 25 entreprises ne recrutait pas au moment de l'enquête ou n'avaient pas de problème de recrutement.

L'enquête a décelé 301 emplois d'ouvrier à pourvoir et 83 postes d'employés à satisfaire pour lesquels nous donnons les caractéristiques ci-après.

3.1 Poste d'ouvrier - 301 emplois vacants :

3.1.1 Mécanique :

Essentiellement des opérateurs de machine-outil dont à commande numérique.

- des électromécaniciens
- des outilleurs
- des traceurs

- des monteurs
- des mécaniciens polyvalents
- des gestionnaires d'unités flexibles (opérateurs machine-outil surqualifiés)

3.1.2 Soudage :

- soudeurs (agrés par l'Etat)
- soudeurs qualifiés toute position (sur base de études)
- soudeurs semi-automatique - procédé M.I.G. (soudure à l'Argon pour acier normal)
- tuyauteurs T.I.G. (acier inoxydable)
- mouleurs
- oxy-coupeurs (découpe au chalumeau)
- opérateurs de robot soudure
- soudeurs non spécifiés

3.1.3 Electricité et électronique :

- électromécaniciens
- électriciens d'entretien
- électriciens industriels
- électroniciens industriels
- techniciens de service après-vente
- divers

3.1.4 Chaudronnerie :

- chaudronniers
- traceurs
- tuyauteurs expérimentés

3.1.5 Fonderie

3.1.6 Divers.

3.2. Poste d'employé - 83 emplois vacants :

3.2.1 Des dessinateurs industriels avec ou sans C.A.O.
(conception assistée par ordinateur).

3.2.2 Du personnel d'encadrement :

- contremaître
- chef soudeur
- responsable de maintenance
- responsable informaticien
- ingénieurs de supervision

3.2.3 Du personnel administratif :

- secrétaires bilingues
- sténo-dactylographes
- assistants de direction
- programmeurs

3.2.4 Divers

3.3 Durée de la vacance des postes :

Pour les emplois ouvriers, près de 15% des postes sont vacants depuis plus d'un an et près de la moitié le sont depuis un à trois mois.

Près de 25% des postes d'employé sont vacants depuis plus d'un an et près de la moitié depuis plus d'un mois.

3.4 L'enquête a également soulevé quelques points parmi lesquels :

3.4.1 Pour les emplois d'ouvriers :

- difficulté de trouver des monteurs capables de travailler à partir d'un plan
- difficulté de trouver des mécaniciens A2 et A1
- embauche d'ouvriers A3 soigneusement sélectionnés pour pallier à la carence d'A2
- recours forcé à du personnel intérimaire ou à des travailleurs sans expérience; mais même dans ce cas, le recrutement reste difficile par manque de qualification
- nécessité pour les entreprises d'entamer une formation du personnel engagé, par leurs propres moyens (polyvalence)

3.4.2 Pour les postes d'employés :

- problème du bilinguisme (Français/Néerlandais) pour les secrétaires, les techniciens et les technico-commerciaux
- expérience requise pour les postes à responsabilités

3.5 Perspectives :

D'après M. Van De Cruyse (1), deux types de fonction sont à distinguer : d'une part l'usinage qui s'oriente de plus en plus vers la robotisation et dont les perspectives en volume seront les plus importantes, et d'autre part le montage et l'entretien dont le besoin se limite davantage mais qui existera toujours.

Au niveau des professions, rappelons la soudure (avec la robotique de soudure), les électroniciens de mécanique (la mécanotique), les techniciens en informatique industrielle et les autres fonctions mentionnées ci-avant.

(1) M. Van De Cruyse. Directeur du département Formation Professionnelle à Fabrimétal. Bruxelles.

4. L'industrie alimentaire (Secteur NACE 4)

L'emploi dans les denrées alimentaires et boissons enregistre une diminution de 2% en 1986 (1).

Cinq sous-secteurs connaissent une hausse en matière d'emploi sur la période 1974 - 1984 parmi lesquels 2 seulement sont supérieurs à 500 unités. Il s'agit de la surgélation de légumes et de fruits (+ 765 unités), de la boulangerie artisanale (+ 2.293) et des "autres produits alimentaires, croquettes et frites précuites" (+ 879 unités).

"L'automatisation devient sans cesse croissante, notamment au niveau du contrôle automatique effectué dans chaque phase de production. La demande de diplômés de l'enseignement technique A2 est de plus en plus importante et ce principalement pour les orientations en électromécanique, électricité, automates" (2).

5. La construction

Le secteur connaît un regain de confiance, et un plan triennal 1987-1989 vise à atteindre l'objectif de 7% du produit national brut (pourcentage correspondant à la moyenne européenne). La construction belge se maintenant à 5,2%, le défi comporte des aspects de marketing et de management liés à l'environnement évolutif de l'activité (nouveaux produits, matériaux, rapports concurrentiels à l'intérieur et à l'extérieur du secteur).

(1) M. Jacques Hendrickx. Directeur des Relations Extérieures. Fédération des Industries Agricoles et Alimentaires.

(2) Evolution de l'emploi par sous-secteur. Conseil Central de l'Economie. Commission consultative spéciale de l'alimentation. C.E.E. 1988/243. VAL/88/W1/101. Bruxelles le 11/5/88.

Le défi exige également un meilleur encadrement. Le personnel employé compte de plus en plus de travailleurs de formation supérieure, près de la moitié de ceux-ci étant des ingénieurs industriels.

Les spécialisations les plus prisées sont : la construction, la mécanique, l'électromécanique, l'électronique, l'électricité, la chimie, celle d'ingénieur commercial.

Prévisions :

Le secteur de la construction aura besoin de 330 ingénieurs industriels supplémentaires d'ici 1990, dont 165 en spécialisation construction (1).

Les diverses interviews (2) que nous avons réalisées, nous ont permis de nous rendre compte de la difficulté de trouver du personnel qualifié et expérimenté. Le cas des maçons et des carreleurs a été maintes fois cité; néanmoins nous ne pouvons prédire l'évolution en matière d'emploi.

6. Le secteur des assurances

Le secteur des assurances occupe quelque 30.000 emplois, sans compter les secteurs connexes.

(1) Roland Maes. Président de la Confédération nationale de la construction. Move up 1988. Bruxelles.

(2) M. Donck. S10 46 11. Directeur coordinateur de la Confédération. M. Vandereyden. Conseiller à l'Institut francophone de formation des Classes moyennes.

Après plusieurs années de récession et de stagnation, le chiffre d'encaissement est en nette progression (1). Cependant, en matière d'emploi, le seuil des 30.000 travailleurs ne sera pas franchi de manière significative comme ce fut le cas dans les années 70.

Les nouveautés en matière d'assurance auto et d'assurance incendie qui imposent de régler les sinistres dans un délai déterminé vont également avoir une incidence sur la manière de gérer les dossiers et des retombées sur l'emploi.

Par ailleurs, l'ouverture du Marché européen entraînera des fusions de sociétés et des réorganisations car les sociétés agrandiront leurs marchés mais disposeront de plusieurs réseaux de ventes ou plusieurs équipes similaires, ce qui influera également sur l'emploi (2).

Le recrutement s'effectue à un niveau de plus en plus élevé dans l'ensemble des fonctions. Il n'était pas rare autrefois de donner la direction d'un service à un juriste sortant de l'université alors qu'aujourd'hui le même juriste commencera sa carrière comme gestionnaire de dossier, avec il est vrai des perspectives de promotion intéressantes.

7. Le secteur bancaire

Entre 1982 et 1985, l'emploi a enregistré une progression de 3,2%

Au 1 janvier 1988, le secteur regroupait 51.294 travailleurs

(1) Assurances. "Redécouvertes". Par Wauthier Robijns du Centre d'informations de l'assurance. Move up 1988. Bruxelles.

(2) D'après W. Robijns. Interview Juillet 1988.

dont 31,8 % de directeurs et de cadres, et 42,9 % d'employés qualifiés (1).

En matière de formation des nouveaux collaborateurs, les exigences sont de plus en plus élevées, ce qui a amené une modification des critères de recrutement. D'après une enquête menée à fin 1986 (2), sur 100 personnes engagées, 6 n'ont pas fait d'études supérieures, 27 possèdent un diplôme de l'enseignement secondaire et 67 ont suivi une formation supérieure ou universitaire.

Les orientations universitaires les plus recherchées sont l'économie, le droit et celle d'ingénieur civil.

L'organisation du travail connaît également certaines modifications, souplesse et flexibilité guidant les adaptations du monde bancaire.

L'informatique permet en plus d'une extension des agences, une qualité de service et le développement d'une gamme de produits de plus en plus large.

L'avenir dans le secteur bancaire semble prometteur (3) et nous assistons dans ce sens à une internationalisation des activités, dans un contexte qui précède l'ouverture du Marché unique de 1992.

(1) Vade mecum. Statistique bancaire. Juillet 1988. Association Belge des Banques.

(2) A.B.B. M. Wauters. Attaché de direction.

(3) Banques. "Un avenir dans le secteur des banques".

J. Vanhavenberge. Attaché de direction A.B.B.

8. Les nouvelles technologies de l'information

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un secteur, nous estimons opportun de l'aborder. Il faut noter que la société actuelle vit une mutation importante due principalement à l'essor des nouvelles technologies de l'information, (notamment de l'informatique, de la bureautique et de la télématique), mutation qui a des incidences sur les secteurs les plus divers de l'économie, de la production, de la consommation, de la communication, ...

Ainsi, certains auteurs parlent déjà d'une "société d'information" dans laquelle les activités liées à la manipulation, au traitement, à la production et à la diffusion de l'information, occupent une part croissante de la population, et à terme, largement majoritaire.

En effet, selon les perspectives du Bureau du Plan, les activités tertiaires occuperaient en 1992 près de 68,4% de l'emploi total; on sait aussi que ces activités se caractérisent principalement par la gestion de l'information.

Cependant, malgré la croissance de l'importance du secteur, il faut noter que, selon une étude commanditée par IBM Belgique(1), le volume global d'emploi de "l'industrie informatique belge" n'a cessé de se contracter. De 1974 à 1983, il est passé d'une centaine de milliers de personnes aux trois quarts de l'effectif.

Les constructeurs de matériel informatique sont dans une phase intermédiaire, dite de fragmentation : il y a moins d'effectifs, mais le nombre d'entreprises augmente. On va donc vers plus de PME.

 (1) Data Décisions n° 63, avril 1986. "Belgique : l'Industrie informatique".

Par contre, les entreprises de services et de commerce du secteur informatique sont en expansion, dans la mesure où le nombre d'unités croît tout comme l'effectif total.

La Wallonie occupe 45 % des employés de la production informatique belge, Bruxelles 25 % et la Flandre près de 30 %. Bruxelles détient la majorité des vendeurs (56%), la Flandre 29% et la Wallonie 11 %. L'emploi dans les sociétés de service en informatique se répartit entre Bruxelles 55%, Flandre 28% et Wallonie 14% des effectifs.

Les principaux clients sectoriels de l'informatique, selon l'étude d'IBM, étaient en 1983, par ordre d'importance :

	% du budget total investi

- finance et assurance.....	22,6 %
- commerce de gros.....	14,0 %
- services privés.....	11,7 %
- minerais, chimie.....	8,4 %
- services publics.....	6,4 %
- alimentation.....	4,0 %
- transport et communication.....	3,7 %
- autres secteurs.....	29,2 %

	100 %

Par ailleurs, le service de la formation professionnelle des adultes de l'ONEm a effectué, en 1986, une enquête mettant en relation "le phénomène informatique" et la formation professionnelle. (1)

 (1) Enquête réalisée par la Formation Professionnelle des adultes de l'ONEm. "L'Entreprise et l'Informatique". 1986.

Cette enquête confirme que l'informatique est déjà présente dans une grande partie des entreprises de la région francophone du pays, soit de manière directe, soit de manière indirecte via la sous-traitance; et que le plus grand nombre d'entreprises informatisées (et d'équipements) se trouve à Bruxelles, dans le secteur des services et les grandes entreprises.

Deux entreprises sur trois en moyenne déclarent posséder du matériel informatique : 4 sur 5 à Bruxelles, et 2 sur 3 à Charleroi et Liège; 70 % des entreprises des secteurs NACE 8 et 9 et 61 % des entreprises des secteurs 0 à 7; 76 % des grandes entreprises et 55 % des petites entreprises.

Elle note également que le nombre d'entreprises qui s'informatisent croît de façon exponentielle depuis 1970, et que depuis 1985, ce sont surtout les petites entreprises qui commencent à s'informatiser. L'informatisation initiale entraîne dans son sillage un investissement ultérieur et croissant du point de vue de nouveaux achats de matériel.

L'enquête prévoit un accroissement des activités informatisées de l'entreprise et du nombre des utilisateurs, ainsi qu'une intensification de l'informatisation du secrétariat. Elle prévoit donc un mouvement général, à la hausse, qui va se confirmer et s'amplifier dans les prochaines années.

Les trois principaux domaines d'application informatisées sont : la comptabilité, la gestion et le secrétariat.

L'informatisation de la gestion de la production et du personnel se concrétise dans une entreprise sur trois, et la gestion documentaire informatisée dans une entreprise sur quatre. Elle note également que les entreprises témoignent déjà d'un intérêt marqué pour la production et la conception assistée par ordinateur.

En ce qui concerne les logiciels, il faut remarquer que 57% des entreprises achètent à une société spécialisée en software, 52% des entreprises achètent au constructeur, 35% créent ses propres programmes, et 25% transforment, corrigent ou adaptent les logiciels achetés.

Les langages les plus utilisés dans l'entreprises sont le BASIC (58,45%) et le COBOL (43,66%). Un deuxième groupe de langages est composé par l'Assembleur (16,20%), le FORTRAN (11,27%), le RPG II (9,86%) et le RPG III (5,63%). Les autres langages ont une fréquence d'utilisation négligeable.

Une entreprise informatisée sur deux emploie du personnel chargé exclusivement de travaux informatiques.

Les tâches confiées au personnel spécialisé en informatique sont de veiller à l'exécution des programmes (dans 75% des entreprises), encoder (69%), veiller à l'utilisation optimale de l'ordinateur (65%), étudier les processus à informatiser (59%), composer et modifier des programmes (57%), assurer la maintenance du matériel informatique (dans une entreprise sur quatre).

L'enquête révèle aussi que dans deux entreprises sur trois, des personnes qui exercent à plein temps une fonction spécialisée dans l'informatique n'avaient pas, au départ, une qualification suffisante dans ce domaine et ont été formées après leur engagement.

En ce qui concerne le personnel dont l'informatique n'est pas la fonction première, la majorité des entreprises lui demande de se servir de l'outil informatique au niveau "utilisateur".

Les premiers utilisateurs sont les employés. Ils introduisent des données dans l'ordinateur, consultent l'ordinateur et travaillent en traitement de texte. Le plus grand nombre d'entre-

prises qui utilisent des employés travaillant en traitement de texte se trouve dans la région Bruxelloise (69% contre 48% à Liège et à Charleroi, et 38% dans les autres arrondissements).

Les directeurs, cadres et responsables de services viennent ensuite : ils sont concernés par des tâches plus diversifiées, ils consultent l'ordinateur, introduisent des données, analysent et préparent la programmation, travaillent en traitement de texte.

Les agents commerciaux : ils consultent l'ordinateur et introduisent des données.

Les ouvriers et les techniciens : dans 21% des entreprises, ils introduisent des données et dans 22 % consultent l'ordinateur.

Une autre enquête réalisée par la Formation Professionnelle des adultes de l'ONEm, en 1986, "Le Recrutement et l'Engagement du Personnel Tertiaire", confirme que le traitement de texte est utilisé principalement dans les fonctions de secrétariat, d'administration (employés) et d'accueil.

Cette enquête confirme également à quel point l'introduction et la consultation de données sont des tâches généralisées au domaine du tertiaire.

Elle révèle aussi que la programmation est importante dans les fonctions relevant de l'informatique, mais qu'elle est beaucoup moins présente dans d'autres fonctions du tertiaire.

Enfin, ces études montrent que les entreprises préfèrent acquérir des logiciels et progiciels mis au point par des producteurs et sous-traitants de software, plutôt que les créer elles-mêmes.

Cette tendance devrait se confirmer. Selon les prévisions d'International Data Corporation (IDC), en 1990 les progiciels

seuls constitueront près de la moitié du chiffre d'affaires de l'industrie du logiciel. Ils constituent le segment le plus porteur et occuperont 48% du marché ouest-européen des logiciels et des services (pour 31% en 1984 et 39% en 1987).

Les entreprises désirent donc de plus en plus s'adjoindre les services d'employés polyvalents utilisateurs de logiciels et progiciels, qui sachent manipuler et exploiter les possibilités offertes par l'outil informatique et s'adapter à un environnement en pleine évolution.

En effet, l'étude de l'ONEm "L'Entreprise et l'informatique" constate que 46% des entreprises (51% des entreprises de services et 54% des grandes entreprises), soient-elles informatisées ou non, engagent de préférence quelqu'un qui a déjà travaillé sur un ordinateur.

Ce phénomène a été compris par une des grandes sociétés d'intérim qui a créé récemment un centre de formation et qui connaît actuellement un grand succès. Il s'agit d'Interlabor qui dispense des cours sous la forme de séminaires (+/- 3 jours) en anglais, néerlandais et français (1).

Le public visé est celui des secrétaires qui veulent se réinsérer dans le marché du travail de même que celles qui disposent déjà d'une certaine expérience (voire même d'une certaine responsabilité).

Les traitements de texte considérés comme les plus porteurs sont WORDPERFECT, WORDSTAR et MD WORD. Les logiciels de gestion les

(1) Interlabor. Training Service. M. HENDRICKX : responsable
Anvers.

plus cotés sont LOTUS 1 2 3, FRAMEWORK, MULTIPLAN, D BASE III+ et SIMPHONY. A court terme, les paquets graphiques semblent également être porteurs.

9. Le secteur du travail intérimaire

Il nous a semblé intéressant d'inclure le secteur du travail intérimaire dans cette approche (secteur NACE 8 : pourvoyeur de main-d'oeuvre).

En effet, l'analyse de l'évolution dynamique par secteur et des informations sur le chômage peuvent prendre un relief différent.

Le flux des travailleurs présente-t-il les mêmes caractéristiques? Confirme-t-il les professions porteuses et les secteurs porteurs ?

Le travail intérimaire connaît un développement et un taux de croissance exceptionnels. En effet, le nombre d'heures prestées par ces travailleurs est passé de 13 à plus de 30 millions par an, ce qui en 1987 a représenté en moyenne plus de 18.500 personnes mises au travail.

En 1985, ils représentaient 0,50% des travailleurs assujettis à l'O.N.S.S. contre 0,16% en 1981. Par rapport à la France et aux Pays-Bas où l'intérim touche 1 et 2% de la population active, la situation reste cependant modeste.

Par ailleurs, le chiffre d'affaires des membres de l'UPEDI, en progression constante, est passé de 4,8 milliards de francs en 1983 à 12,5 milliards de francs en 1986. L'UPEDI cumulant 97% du chiffre d'affaires total du secteur privé de l'intérim (1).

(1) Union Professionnelle des Entreprises de travail intérimaire. "L'intérim, une profession". UPEDI 1987. Bruxelles.

Tout semble indiquer que l'intérim a encore un important potentiel de croissance en Belgique. Ceci nous est confirmé par Interlabor (1) qui connaît une croissance de 20 à 25 % par an depuis 5 ans.

Au niveau sectoriel, la demande de travail porte, dans 64 % des cas, sur des emplois de techniciens ou d'ouvriers plus ou moins qualifiés et dans 36 % sur des emplois administratifs (en 1985 : 32.127 ouvriers et 18.464 employés) (2).

La demande varie suivant la région. Il y a une pointe d'emploi du 1er mai au 30 juin de chaque année.

Cependant, en synthétisant les données, nous constatons que les emplois du secondaire très souvent demandés sont :

- des techniciens de machine-outil (tourneurs, fraiseurs, rectifieurs)
- des électriciens
- des électroniciens
- des techniciens en mécanique générale
- des soudeurs
- des manoeuvres

Pour ce qui est des emplois tertiaires, il s'agit de dactylos connaissant 2 ou 3 langues suivant les régions (français, néerlandais et anglais) et de comptables.

(1) Interlabor est la seconde société d'intérim belge. Elle appartient au Holding RANDSTADT présent aux Pays-Bas, en France et en R.F.A.

M. Didier de la Mine, Bruxelles, Relations Publiques.

(2) Pour l'ensemble des membres de l'U.F.E.D.I.

Au niveau des connaissances informatiques requises, "depuis déjà plusieurs années, l'acquisition par les entreprises d'un matériel de bureau plus performant a créé un besoin en intérimaires qualifiés. Au début notre clientèle se bornait le plus souvent à nous demander du personnel formé au seul traitement de texte. Maintenant on exige de nos intérimaires qu'ils sachent utiliser à peu près toutes les possibilités courantes offertes par un ordinateur : bases de données, logiciels intégrés, etc... (1)

Il convient de pondérer les informations présentées ci-dessus par le temps moyen de travail de l'intérimaire qui est de 30 à 35 jours par an pour les ouvriers et de 40 à 45 jours annuels pour les employés.

(1) Willy Kiekens, administration manager d'Interlabor, in Data Décisions n° 69, décembre 86/janvier 87. p.13
"Interlabor. Tactique : la formation individuelle".

Chapitre 2

LE MONDE DES ENTREPRISES

1. Introduction

Le but de cette partie est de cerner le profil professionnel des personnes chargées des relations avec l'Espagne au sein de l'entreprise, de dégager l'avantage comparatif qu'un jeune espagnol est susceptible d'apporter dans le créneau "belgo-espagnol" et de susciter des réactions quant à la pertinence des recrutements de ce type.

Ces contacts nous ont fourni un cliché ponctuel de certaines sociétés amenées à travailler avec l'Espagne et qui illustrent peut-être les relations qui s'instaureront en 1992.

Cette partie du rapport est consacrée à la réalité du terrain : ce sont les responsables de service ou les directeurs du personnel qui prennent la parole.

L'efficience est le maître mot de ceux qui engagent de nouveaux collaborateurs. Les compétences techniques sont considérées comme indispensables, mais très vite, les caractéristiques socio-normatives attirent l'attention du responsable d'entreprise; elles feront la différence dans bien des cas.

Nous nous sommes intéressés aux entreprises qui entretiennent des relations commerciales avec l'Espagne. Elles sont toutes présentes à Bruxelles même si la plupart d'entre-elles ont, soit des unités de production, soit des filiales implantées ailleurs dans le Royaume. Il s'agit tantôt de société belges, tantôt espagnoles, tantôt d'autres pays.

Ces entreprises sont actives sur le marché espagnol, que ce soit par des intermédiaires ou par l'implantation d'une filiale propre. Elles développent des activités du secteur secondaire et tertiaire.

Le nombre de sociétés qui ont répondu à notre appel est de 18. Parmi elles, 12 ont été contactées directement (par interview) et 6 ont répondu à notre questionnaire.

Les diverses informations recueillies peuvent être regroupées autour des thèmes suivants :

- caractéristiques des personnes travaillant dans le département responsable des relations avec l'Espagne,
- langue véhiculaire,
- critères de sélection du personnel,
- perspectives en matière d'emploi.

2. Le cas des sociétés développant des activités touristiques

Bien que la destination "Espagne" représente un pourcentage très important du chiffre d'affaires, la connaissance de l'espagnol ne constitue pas le premier critère de sélection : c'est un "plus" qui facilite le travail, surtout lorsque des déplacements à l'étranger sont nécessaires. Les motivations professionnelles et les compétences techniques, où l'emploi du néerlandais et du français est impératif, sont considérées en premier lieu. Les clients néerlandophones représentent, en effet, une part très importante du public-cible visé par les tours-opérateurs (1).

(1) 60% des clients de la société Sunsnacks sont des néerlandophones.

La disponibilité et le sens des relations publiques sont également très recherchés par les employeurs.

Lorsqu'à compétences égales, la connaissance de l'espagnol est annoncée, on peut affirmer que le candidat est engagé directement.

Certaines entreprises ont pris des contacts avec la communauté espagnole afin de trouver des candidats potentiels, mais dans l'ensemble le résultat n'a pas été concluant. La connaissance du néerlandais est un outil indispensable pour travailler dans ce secteur. Celui-ci se porte bien et présente un avenir intéressant, pour deux raisons : la libéralisation du transport aérien qui fera baisser les coûts et une hausse des prix du voyage inférieure à celle du coût de la vie.

Un créneau intéressant semble se dessiner : le "marché Benelux" (1) que l'on peut segmenter en fonction du public touristes et du public hommes d'affaires (2). Essentiellement constitué d'hispanophones (Latino-américains, Espagnols) et de Portugais, il nécessiterait des guides-interprètes ayant de la personnalité, des connaissances historiques et des notions de portugais. Les sociétés et leurs filiales implantées dans le Benelux serviraient de base assurant la supervision des opérations.

En Espagne, il semblerait que l'intérieur du pays présente, dans les deux années à venir, des produits touristiques plus centrés sur l'aspect culturel et individuel. Alors qu'actuellement, ce genre d'offre est assez limité, le marché de ces produits intéresse un nombre croissant de tours-opérateurs qui s'y préparent.

(1) Belgique - Pays-Bas - Luxembourg.

(2) D'après M. Gonçalves. Directeur Melia. Bruxelles.

Ici aussi, des collaborateurs connaissant les langues dont l'espagnol seront tôt ou tard nécessaires. Ajoutons qu'un diplôme ou une reconnaissance officielle de guide permettrait plus facilement de s'insérer sur ce créneau professionnel qui semble porteur.

Des sociétés envoient en Espagne (essentiellement : Palma, Malaga, Canaries) des hôtesses chargées d'accueillir et d'assister le client, de s'occuper des transferts, des visites et de vendre les excursions; les offres d'emploi ne sont pas négligeables (1). Leur revenu est composé d'un fixe et d'une commission dont le total peut avoisiner 53.000 FB net par mois. Ce travail est saisonnier.

Pour terminer, signalons que chez Melia, 80% du personnel est de la seconde génération et que chez Sunsnacks une seule espagnole fait partie de la société.

3. Le cas des sociétés travaillant avec des intermédiaires en Espagne

Ici, c'est avant tout la connaissance du marché espagnol qui constitue le critère de référence professionnel.

De l'efficacité et du sérieux de cette connaissance dépendront les relations avec la société implantée en Belgique. Celles-ci se font dans la langue la plus maîtrisée par les intervenants (français, espagnol, anglais, ...) Il n'y a pas de primauté linguistique car ce qui compte c'est l'écoulement en Espagne du produit "belge".

(1) Sunsnacks a 36 hôtesses en Espagne actuellement.

Nous ne pouvons que répéter qu'à compétences professionnelles identiques, un Espagnol de la seconde génération, imprégné de la culture belge, bénéficie d'un avantage comparatif en regard de la concurrence non espagnole.

4. Le cas des sociétés ayant des filiales/sociétés soeurs en Espagne

En général, une totale autonomie règne en matière de recrutement des collaborateurs. Il s'agit de filiales composées à 99 ou 100% de personnel "espagnol d'Espagne". Le directeur général est soit issu de la société mère, soit choisi en fonction de son activité péninsulaire. Il y a 1 ou 2% maximum de cadres belges sur place et donc pas de stratégie en matière de ressources humaines décidée à partir de la Belgique.

5. Le cas des sociétés cherchant à s'implanter en Espagne

Nef-Minitel est une P.M.E. belge travaillant dans le domaine des applications télématiques. Elle est composée d'une direction et de plusieurs indépendants dont les compétences initiales lors de l'entrée dans l'entreprise ne sont pas primordialement liées à l'informatique.

Lancée sur un marché porteur, elle a développé des contacts à Barcelone en vue de créer une filiale espagnole. La création est prévue pour le début de 1989. Le CEFA-UO a pu placer deux stagiaires au sein de Nef-Minitel qui a perçu l'intérêt de ce type de profil. Lors du début de l'expérience catalane, les deux nouveaux collaborateurs seront envoyés sur place pour faciliter le décollage de l'activité.

Nous avons, ici, un exemple bien concret de la chronologie d'une expérience internationale : pas de plans stratégiques à très long terme, pas de prévisions savantes, mais une réalité

quotidienne qui tout-à-coup présente des opportunités que les sociétés saisissent.

Si elles étaient bien informées des possibilités en matière de ressources humaines, elles feraient appel à des collaborateurs de la seconde génération espagnole quand elle décident de se lancer sur un marché à caractéristiques "hispaniques".

6. Synthèse

La taille des sociétés étudiées par interview va de la P.M.E. (Nef-Minitel - Connection, 10 personnes) à la grande entreprise (Solvay - Sarma, 4.800 personnes).

Les cellules chargées des relations avec l'Espagne, au sein de l'entreprise, comportent de 3 à 12 personnes suivant l'importance de l'activité.

La proportion de "Belgo-Espagnols" ou d'Espagnols de la seconde génération est relativement faible voire inexistante.

Les fonctions développées par ces personnes sont d'ordre technique et/ou commercial. Leurs études vont du secondaire sans spécialisation au diplôme à caractère commercial (fonction de contrôle de gestion).

Les critères de sélection sont principalement liés à la connaissance du métier et à l'expérience, suivis du sens de l'organisation, de la serviabilité et en ultime position, la connaissance de l'espagnol.

La langue véhiculaire dans les rapports avec l'Espagne est soit le français soit l'anglais et à de rares exceptions l'espagnol.

Si le contact n'est pas effectué en espagnol, il l'est soit en

français soit en anglais. C'est sur l'application du "système D" (débrouillardise) que les entreprises comptent.

Dans bien des cas, les responsables de sociétés n'ont pu trouver du personnel espagnol ayant les compétences recherchées (techniques, linguistiques : néerlandais).

Les entreprises interviennent sur un marché dont l'environnement évolutif présente quotidiennement des menaces et des opportunités commerciales, bien souvent cette réalité impose son rythme aux sociétés, indépendamment des éventuelles prévisions.

C'est à ce moment-là que les décisions se prennent, que l'on engage un collaborateur en fonction de tel ou tel critère, et si, à cet instant, l'entreprise est informée des possibilités en ressources humaines, elle choisira en optimisant ses résultats futurs. A compétences professionnelles identiques, un candidat présentant une connaissance de la mentalité et de la langue espagnole aura donc des chances d'être recruté.

Le jeune espagnol de la seconde génération, à compétence et à "personnalité" égales, devrait pouvoir bénéficier de l'ouverture du Marché de 1992 et de l'accroissement des échanges avec l'Amérique Latine (2/5 des entreprises contactées entretiennent des relations avec ce continent).

Quatrième partie

FORMATION PROFESSIONNELLE EN BELGIQUE :

Situation, besoins, propositions et conclusions

Chapitre 1

INTRODUCTION

Il va sans dire, et cela fut relevé à plusieurs reprises, que l'insertion professionnelle est facilitée par la formation, aujourd'hui plus encore qu'hier car l'entreprise exige davantage de travailleurs qualifiés, voire adaptables et polyvalents et, par ailleurs, la crise tend à accélérer le mouvement de dualisation qui augmente l'écart entre une main-d'oeuvre très qualifiée et une population qui ne l'étant pas est sujette à la marginalisation.

De l'avis de la plupart des ténors politiques de gauche ou de droite, la formation devient le concept-clé pour résoudre le chômage. Il convient de rester prudent : il est vrai que la formation constitue une réponse valable au plan individuel, il n'en va pas de même au plan collectif puisqu'une formation idéale pour chacun (ce qui est utopique) ne résoudrait pas le problème du chômage structurel.

Par conséquent, la formation ne constitue qu'un moyen parmi d'autres pour lutter contre le sous-emploi et son efficacité est relative puisqu'elle n'apporte pas une réponse décisive au niveau macro-social.

Chapitre 2

PANORAMA DE L'EVENTAIL DES FORMATIONS

Cette enquête présentant un intérêt au niveau européen, il importe de dresser un panorama des formations existantes en Belgique, afin de disposer d'un aperçu global de la situation.

L'enseignement et la formation en Belgique relèvent de neuf dispositifs :

- l'enseignement de plein exercice reconnu par le Ministère de l'Education Nationale,
- l'enseignement de "Promotion Sociale" également reconnu par l'Education Nationale,
- l'enseignement privé non reconnu par l'Education Nationale
- la formation "Classes moyennes",
- la formation ONEm,
- la formation liée aux mesures de prolongation de la scolarité obligatoire (Loi de 1983),
- les formations réalisées dans le cadre du travail social ou du monde associatif,
- la formation au sein des entreprises (seules ou en liaison avec d'autres institutions),
- les formations "diverses" (cours individuels et privés, formations à distance, formations pour un public très spécifique - p.ex. 3ème âge).

1. L'enseignement de plein exercice reconnu par l'Education Nationale

Cet enseignement débouche sur l'obtention d'un diplôme homologué par le Ministère de l'Education Nationale. La gestion de ce

système se distribue en deux réseaux : le libre (confessionnel ou non) et l'officiel (Etat, Province, Commune).

Au plan de l'enseignement secondaire, on distingue l'enseignement de type I (rénové) de celui de type II (traditionnel). Le type I représente 90% de l'enseignement francophone.

Outre cette scission type I ou II, l'enseignement secondaire se décompose en quatre volets selon l'orientation des études (général, artistique, technique et professionnel).

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, on distingue l'enseignement supérieur universitaire (de type long minimum quatre années d'étude) et l'enseignement supérieur non universitaire (généralement de type court et aboutissant à l'équivalent d'un graduat).

N.B. : L'enseignement spécial prend en charge des handicapés physiques et mentaux, des personnes souffrant de troubles divers (instrumentaux...) et des inadaptés sociaux (caractériels).

2. L'enseignement de "Promotion Sociale"

L'enseignement de promotion sociale s'adresse non seulement à tous ceux qui désirent compléter leur formation, mais également à ceux qui souhaitent se recycler dans l'une ou l'autre spécialité. La réduction des heures de travail ainsi que l'octroi du congé-éducation encouragent particulièrement les travailleurs à suivre certains cours. L'enseignement de promotion sociale présente une structure parallèle à celle de l'enseignement de plein exercice. Cet important réseau s'appelle parfois "cours du soir" en dépit de certains cours de journée.

Les formations peuvent être courtes ou longues et donner droit, dans bien des cas, à un diplôme légal reconnu.

Ce type d'enseignement porte sur le niveau secondaire technique et professionnel et sur le niveau supérieur de type agricole, artistique, économique, paramédical, pédagogique, social et technique. Il a été conçu initialement dans un but de formation continue, le soir et pour les travailleurs adultes.

3. L'enseignement privé non reconnu par l'Education Nationale

Il s'agit ici principalement d'institutions privées dispensant des cours payants, sanctionnés par un certificat, sans diplôme reconnu par l'Etat. Les Ecoles Hermes (en secrétariat-langues) et B.C.M. (en esthétique, mannequins) en constituent des exemples.

4. La formation "Classes Moyennes"

La formation "Classes Moyennes" regroupe l'apprentissage et la formation "chef d'entreprise".

Les contrats d'apprentissage, régis par l'Arrêté Royal du 4 octobre 1976 relatif à la formation permanente des Classes moyennes, recouvrent un faisceau extrêmement large de professions, principalement dans le secteur secondaire.

Pour y avoir accès, il faut avoir au moins 15 ans et/ou avoir suivi au moins les deux premières années de l'enseignement secondaire inférieur (la deuxième doit être impérativement réussie pour les élèves d'orientation professionnelle).

5. La formation O.N.E.m. (Office national de l'emploi)

Cette formation pour adultes concerne des demandeurs d'emploi (et non seulement les chômeurs), mais aussi les travailleurs et les entreprises.

La gamme des formations proposées est considérable : secrétariat, langues, comptabilité, gestion, communication, création d'entreprise, métal, construction, transports, hôtellerie, confection, et informatique.

La structure formative de l'ONEm visant l'insertion professionnelle des demandeurs d'emploi comporte quatre éléments.

5.1 Les centres d'accueil et les centres d'orientation et d'initiation socio-professionnelle qui permettent d'accueillir le demandeur d'emploi et de l'orienter en expérimentant différents créneaux professionnels (tertiaires ou secondaires).

5.2 Les centres de formation tertiaire.

5.3 Les centres de formation secondaire.

5.4 Les initiatives locales d'emploi qui visent à aider les jeunes demandeurs d'emploi soucieux de lancer un projet professionnel. Elles mettent à leur disposition une équipe qui peut les accompagner tout au long de la maturation du projet, des lieux dotés de l'infrastructure administrative et technique requises et des réseaux de collaboration formative socio-économique.

6. Les formations liées aux mesures de prolongation de la scolarité obligatoire (Loi du 29/6/83).

La Loi de 1983 a prévu l'obligation scolaire à temps plein jusqu'à 15 ou 16 ans selon les cas, et l'obligation scolaire à temps partiel jusqu'à 18 ans.

Les étudiants choisissant la scolarité à temps partiel doivent effectuer un choix entre l'un des quatre types de formation suivants :

- 6.1 les C.E.H.R. (Centres d'Enseignement à horaire réduit),
- 6.2 la formation "Classes moyennes",
- 6.3 les contrats d'apprentissage industriel (formation en alternance école-entreprise) qui commencent seulement à se mettre en place; l'étudiant reçoit une rémunération pour la partie travaillée,
- 6.4 les formations de la Communauté Française de Belgique. Il est souvent question de formations organisées par un organisme d'éducation permanente ou par une association agréée. Les formations proposées comprennent un volet de préparation à l'exercice d'une profession.

7. Les formations dans le cadre du travail social et du monde associatif

Une pluralité de services plus ou moins institutionnalisés se créent pour suppléer aux carences du système d'enseignement. Ainsi, on voit surgir d'une part, des services relevant du monde associatif (écoles des devoirs, associations de parents, ...) qui ont un caractère spontané et bénévole, et d'autre part des organismes plus professionnalisés qui se centrent sur la lutte contre l'échec scolaire d'un public marginalisé et qui n'est pas pris en charge par les autres structures (Education Nationale, Promotion Sociale, ONEm, ...). Ce secteur est à l'interface entre le monde de l'enseignement et celui du travail social.

Le C.E.F.A.-U.O., le C.A.S.I.-U.O., A.P.A.J.I., les Etangs Noirs, les Ateliers Marolliens ou F.I.J. constituent des exemples d'établissements qui innovent dans le monde de la formation pour proposer un produit adapté à un public spécifique qui échappe au domaine d'intervention des autres services proposés.

Les E.A.P. (Entreprises d'apprentissage professionnel) prévues par l'Arrêté Royal 499, s'occupent de jeunes désœuvrés de moins de 25 ans et prennent la forme d'unités économiques intégrant une formation sur le tas et une dimension de travail social et d'accompagnement personnalisé.

8. La formation au sein des entreprises (seules ou en liaison avec d'autres institutions).

La formation existe depuis toujours au sein de l'entreprise, qu'il s'agisse de formation sur le tas ou de recyclage. Cependant, de nos jours, l'ampleur et la nature de cette formation prennent une proportion nouvelle. En effet, la rapidité de l'évolution technologique et l'accroissement de la concurrence obligent bien des entreprises à prévoir des structures de formation endogènes susceptibles de former leur personnel. Celles-ci s'avèrent, dans certains cas, d'autant plus indispensables que l'école a du mal à suivre et à adapter son potentiel humain et matériel à celui de l'entreprise, si bien que le champ de la formation professionnelle tend à se renforcer du côté des unités de production ou de service.

Le développement du rôle de la formation professionnelle dans les entreprises se vérifie dans deux directions : d'une part l'alternance et d'autre part le développement de cellules de formation au sein des entreprises.

8.1 La formation en alternance inclut la théorie à l'école ou à l'ONEm et la pratique à l'usine. Le renforcement de cette tendance s'exprime :

- par les stages en milieu de travail effectués par les étudiants,
- à travers l'apprentissage industriel,
- à partir des "contrats emploi-formation" (Arrêté Royal 495) composés d'un mi-temps formation et d'un mi-temps

- emploi, ou
- par l'initiative des chercheurs de stages bénévoles.

8.2 Le développement de cellules de formation au sein de l'entreprise vise la reconversion et le développement de la fonction formation, voire dans certains cas la création de "centres de formation" créés et gérés par le monde patronal afin de répondre aux besoins des entreprises du secteur (par ex. le C.E.F.R.E.T. dans le secteur textile, ou l'I.F.P.M. pour les fabrications métalliques (Fabrimétal)).

9. Les formations "diverses"

Cet ensemble recouvre les formations privées et individualisées payantes, les cours par correspondance et diverses filières spécifiques (formation pour le troisième âge, de nature socio-culturelle ...).

Telle est la palette des formations existantes. Nous verrons plus loin quelles formations sont choisies, délibérément ou non, par les jeunes espagnols de la seconde génération. Nous nous interrogerons ensuite sur l'adéquation entre le dispositif de formation existant et les exigences actuelles et à venir du marché du travail. Cela nous permettra de proposer, d'autant que le besoin s'en fait sentir, des formations nouvelles tenant compte à la fois du public visé, du dispositif existant et des tendances futures.

Chapitre 3

RAPPROCHEMENT ENTRE L'ANALYSE ECONOMIQUE DE L'EVOLUTION DU
MARCHE ET L'ANALYSE PSYCHO-PEDAGOGIQUE DU PUBLIC-CIBLE

Il importe à présent de rapprocher d'une part l'observation et l'examen de l'évolution du marché (partie à portée économique) et d'autre part l'analyse de la population espagnole de la seconde génération (enquêtes quantitatives et analyses de cas).

De l'analyse des métiers d'avenir, il ressort qu'il est difficile de faire des prévisions sur les futures professions, mais que la tendance va vers un développement des exigences de qualification, de polyvalence et d'adaptabilité dans le cadre d'un processus global de production. C'est ainsi que de nombreuses grandes entreprises dans des secteurs comme l'aéronautique, le textile, Fabrimétal ou la chimie parient sur la formation pour relever le défi de la mutation technologique.

Ces entreprises engagent un personnel plus qualifié, quitte à laisser de côté les "inadaptés". Les citations qui suivent montrent cette évolution et l'adaptation, non sans effets pervers, de l'école à l'intérieur de ce mécanisme qui interagit à la fois sur un plan social et sur un plan local.

Les grandes entreprises où l'introduction de technologies modernes est considérée comme une condition "sine qua non" du maintien de leur activité (société de transport aérien, usine de fabrication d'automobiles, secteur des constructions métalliques, (...)) insistent sur un relèvement du seuil des qualifications à l'entrée.

Le recrutement s'effectue principalement parmi les diplômés de l'enseignement technique en privilégiant des filières telles que

l'informatique, l'électromécanique, ...

Les jeunes sortant de l'enseignement professionnel ne sont plus considérés par ces entreprises comme une main-d'oeuvre potentielle, ou alors seulement à titre marginal et pour occuper des emplois et des fonctions dont elles n'ont pas encore réussi à se débarrasser vers la sous-traitance. Vis-à-vis de l'école, elles demandent une adaptation nécessaire à l'évolution des connaissances, mais elles reconnaissent que l'école ne peut s'essouffler à suivre le rythme de l'innovation technique. Ce n'est pas son rôle fondamental et de plus, elle n'en a pas les moyens ni financiers ni humains.

Ces entreprises se chargent, pour la plupart, d'assurer ces formations spécialisées avec leurs moyens propres : mais elles souhaitent que l'école renforce son action dans l'acquisition, par les élèves, de bases solides dans les matières fondamentales, mathématique, physique, chimie, électricité, mécanique, langues ...

L'école doit avant tout former au raisonnement, à une compréhension globale de systèmes sur lesquels la formation spécialisée pourra se greffer avec fruit : "Un savoir abstrait, logique et cartésien". "L'école technique ne doit pas se cloisonner en de multiples spécialités déconnectées les unes des autres, elle doit apprendre à apprendre" (...)

Les sociologues et les économistes de l'éducation ont parfaitement démontré les limites de cette fonction; notre propos n'est pas d'y ajouter quelqu'élément (im)pertinent.

Il nous faut cependant constater, le fait n'est pas nouveau, que les écoles sont loin de constituer un tout homogène. Elles aussi subissent les lois du marché, sont confrontées à des problèmes d'image de marque, de réputation ou d'excellence. Certaines réagissent de manière dynamique -voire agressive- en privilégiant

des liaisons avec des entreprises, en s'efforçant de répondre au mieux aux modifications du marché du travail. D'autres jouent le rôle de déversoir, recueillent ceux dont les premières ne veulent plus. Leur position n'en est pas plus facile pour autant.

Toutes cependant ont deux visages. Celui que l'on montre et celui qu'on laisse dans l'ombre. Toutes aussi, dans des proportions variables, ont deux publics : celui qui fait la réputation de l'école à l'extérieur et celui dont il faut s'occuper à l'intérieur.

Chaque école technique et professionnelle fournit donc des réponses ambiguës au marché du travail. Elle met en avant le succès de filières de formation "rentables" en termes d'emplois. Elle y consacre d'ailleurs la plupart de l'énergie et du dynamisme de ses meilleurs éléments. Elle ne peut s'empêcher cependant de constater que cette façade ne concerne pas la majorité de ses élèves. Retenir, comme seul critère d'excellence, l'adéquation aux exigences de l'entreprise, apparaît donc comme un leurre pour la plupart des écoles.

Le rétrécissement des possibilités d'emploi offertes aux jeunes qui sortent de l'enseignement technique et surtout professionnel renforce, pour les écoles, la volonté de se positionner sur ce marché en privilégiant d'une part les filières les plus actuelles et d'autre part les élèves capables d'y entrer. Toutefois, la généralisation de ces enseignements conduirait vite à une saturation du marché.

D'autre part, ces mêmes écoles se rendent compte que pour une majorité de leur population, ces nouvelles orientations constituent un obstacle infranchissable. Leur univers culturel, familial, mais aussi leurs déficits intellectuels ne les ont pas préparés à ce type d'apprentissage. Se sentant écartés des filières nobles, une bonne partie de ces élèves a tendance à

rejeter en bloc toute forme d'enseignement.

Pour ceux-là, et c'est une autre mission de l'école, l'apprentissage des mécanismes élémentaires de socialisation - soit l'ensemble des compétences non techniques - est au moins aussi important que l'acquisition d'un hypothétique bagage technique (1).

La population de la seconde génération espagnole se divise en simplifiant un peu, en deux sous-ensembles : l'un qui possède les prérequis nécessaires à la poursuite d'une formation supérieure, l'autre qui est caractérisé par un passé scolaire limité ou constitué d'échecs.

Tenant compte de l'évolution des professions et de la spécificité du public visé, il y a donc lieu de distinguer une population scolarisée apte à suivre une formation exigeante et abstraite et une population plus marginalisée du point de vue culturel et éducatif, incapable de concourir dans le cadre de demandes d'emploi à haut niveau de qualification.

Pour chacun des deux publics nous allons analyser les quatre aspects suivants :

- présentation et caractéristiques de cette population,
- professions d'avenir et formations,
- propositions nouvelles en terme de formation,
- la pédagogie conseillée.

(1) p.168-169. Actions nationales de recherche de soutien à FAST. Nouvelles technologies, formation technique et professionnelle et marché du travail - 1987. Rapport de recherche. Service de Programmation de la politique scientifique. A. Spineux, D. Bodson, F. De Keyser, J. Lirdes, J.E. Charlier, U.C.L. Institut des sciences du travail.

Chapitre 4

LA POPULATION DES JEUNES ESPAGNOLS AYANT UNE FORMATION DE BASE
SUFFISANTE POUR PRETENDRE A UNE FORMATION A
HAUT NIVEAU DE QUALIFICATION*1. Présentation et caractéristiques de cette population*

Les jeunes espagnols suffisamment formés ont un niveau égal ou supérieur à celui des humanités supérieures, voire plus. Comme nous l'avons vu précédemment, ces jeunes ayant réussi leur scolarité, principalement grâce à une structure et à une dynamique familiale qui rendait ce succès possible, possèdent, à niveau "technique" équivalent, des avantages comparatifs par rapport aux jeunes belges. En effet, l'obligation à réaliser la synthèse culturelle leur a ouvert l'esprit, leur a appris à relativiser (confrontation à une pluralité de choix) et à faire preuve de créativité devant l'obstacle. Nous avons vu aussi qu'en situation professionnelle, leur personnalité tend à influencer positivement sur la relation de travail et dans la tâche elle-même; ils peuvent, le cas échéant, négocier avec un égal et avec les supérieurs hiérarchiques.

L'analyse quantitative a montré que de nombreux jeunes suivant l'enseignement supérieur s'orientent vers les sciences humaines au sens large et le paramédical plutôt que vers les sciences exactes, l'informatique et autres. Il ne s'agit probablement pas d'un hasard, mais il est difficile d'en déterminer les raisons précises.

2. Professions d'avenir et formations

2.1 Le secteur secondaire :

L'analyse économique a fait émerger quelques métiers d'avenir : électronique, mécanique (usinage ou montage et entretien), électromécanique (principalement dans les options hydrauliques, pneumatique ou robotique), soudure en général et la robotique en soudure en particulier.

Il s'agit maintenant de mettre en relation la population qui nous occupe et le faisceau des neuf types de formation indiqués précédemment.

L'âge des jeunes espagnols adultes (24 ans en moyenne dans l'enquête quantitative), la nécessité de ne pas trop dépendre économiquement des parents ou du partenaire, et leur limitation financière (issus du milieu ouvrier) nous font privilégier plutôt trois types de formations : l'enseignement de Promotion Sociale (de secondaire supérieur ou supérieur et en majorité des cours du soir); les formations de l'ONEm (pour demandeurs d'emploi), celles offertes par les instances patronales (Fabrimétal).

2.1.1 Formations proposées par l'enseignement de Promotion Sociale

- Cours de Promotion Sociale de niveau secondaire supérieur

a. Electromécanique :

- ECOLE INDUSTRIELLE COMMUNALE

Bâtiment Bsp - Square Riva Bella -

B 1420 Braine-L'alleud (direction)

Tél. : (0)2/384.53.10

La formation dure 3 ans, à raison de 12 heures/semaine.

- COURS INDUSTRIELS DE JODOIGNE
58, Ch. de Tirlemont, - B 5900 Jodoigne (secrétariat)
Tél. : (0)10/81.16.25
6 A, Ch. de Tirlemont, - B 5907 Jodoigne (direction)
Tél. (0)10/81.21.38

La formation dure 3 ans, à raison de 10 heures/semaine.

- ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE L'ETAT (soir)
83, rue Marie-Christine - B 1020 Bruxelles (direction)
Tél. (0)2/426.05.66

La formation dure 3 ans, à raison de 12 heures/semaine.

Ces trois écoles exigent le diplôme de l'enseignement secondaire inférieur et délivrent un diplôme au terme de la formation.

b. Electronique :

- ECOLE TECHNIQUE SUPERIEURE DE L'ETAT - E.T.S.E.
5, Bd. Bischoffsheim - B 1000 Bruxelles (direction)
Tél. (0)2/219.42.88
5, rue Chome-Wijns - B 1070 Bruxelles (locaux)

La formation dure 3 ans, à raison de 13 heures/semaine et débouche sur un diplôme.

- INSTITUT PROVINCIAL D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE PROMOTION SOCIALE - I.P.E.S. - I.P.S.
Ch. de Mons - Bloc scolaire - B 1360 Tubize (direction)
Tél. : (0)2/355.83.52 (0)2/355.66.58

La formation dure 3 ans, à raison de 12 heures/semaine et débouche sur un diplôme.

c. Mécanique :

- COURS TECHNIQUES INDUSTRIELS DES METAUX ET DE L'EQUIPEMENT DU BATIMENT - C.T.I.M.E.B.
50, Bd de l'Abattoir - B 1000 Bruxelles (direction)
Tél. : (0)2/522.57.61

Les cours s'étendent sur 3 ans, à raison de 20 heures/semaine et conduisent à un diplôme.

- INSTITUT PROVINCIAL DES ARTS ET METIERS - I.P.A.M.
33, rue Ferdinand Delcroix - B 1400 Nivelles (direction)
Tél. : (0)67/ 21.56.22 21.31.26 21.37.14

La formation dure 3 ans, à raison de 12 heures/semaine et débouche sur un diplôme.

d. Mécanique : commandes numériques

- INSTITUT SAINT JOSEPH D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
PROMOTION SOCIALE - I.S.J.E.T.PROM.SOC.
14, rue Félix Hap - B 1040 Bruxelles (direction)
Tél. : (0)2/735.81.10

La formation dure 1 an, à raison de 3 heures/semaine et donne lieu à une attestation.

e. Mécanique : pneumatique et hydraulique

- COURS COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS DE LA VILLE DE WAVRE -
E.I.C. -
18, rue du Chemin de Fer - B 1300 Wavre (direction)
Tél. : (0)10/22.20.26

Les cours s'étendent sur 2 ans, à raison de 10 heures/semaine et conduisent à un brevet.

f. Mécanique : robotique

- COURS PROFESSIONNELS JULES JOURDAIN

30, rue des Riches Claires - B 1000 Bruxelles (direction)

Tél. : (0)2/ 512.72.94 219.18.00 ext. 3013

Les cours s'étendent sur une année, à raison de 3 heures /semaine et conduisent à un brevet;

Conditions d'accès : être âgé(e) de plus de 18 ans et avoir des connaissances préalables.

- Cours de Promotion Sociale de niveau supérieur

a. Electromécanique :

(Voir E.T.S.E. Bd Bischoffsheim).

Le diplôme d'ingénieur technicien s'obtient en 5 ans, à raison de 13 heures/semaine.

b. Electronique

(Voir E.T.S.E.)

Le diplôme d'ingénieur technicien s'obtient en 1 an, à raison de 13 heures/semaine, ainsi que le diplôme de niveau A1.

(Voir C.T.I.M.E.B.) Bd de l'Abattoir)

Le diplôme en électronique appliquée s'obtient en 3 ans à raison de 12 à 20 heures/semaine.

2.1.2 Les formations proposées par Fabrimétal (Fédération des Fabrications métalliques).

Fabrimétal a créé l'I.F.P.M. (Institut de formation postscolaire du métal) qui, moyennant une sous-traitance, organise des

formations en fonction des besoins des entreprises du secteur. Les formations en électronique et en mécanique déjà citées sont réalisées dans ce cadre.

Seuls les travailleurs des entreprises concernées par la Convention collective du secteur ont accès à ces formations.

Il existe toutefois une exception prévue dans le cadre de la promotion de l'emploi (affectation liée à la mise en réserve à des fins de formation de 0,05% de la masse salariale), mais uniquement à Fabrimétal Brabant (98, rue Gachard - 1050 Bruxelles - Tél. (0)2/643.07.51). Dans ce cas, certains chômeurs bénéficieraient de ces formations (commandes numériques, robotiques, hydrauliques, ...).

Un accord entre interlocuteurs sociaux (Fabrimétal - syndicats) a conduit à la création à Bruxelles, du Centre de perfectionnement des soudeurs (pour plus de renseignements contacter Paul Van de Cruise, directeur du département formation de Fabrimétal - Tél. (0)2/510.24.78).

Il convient de citer également les centres de perfectionnement et d'emploi (C. P. E.) créés à l'initiative de Fabrimétal et organisés conjointement avec le concours des syndicats et de l'ONEm. Il s'agit de formations liées aux besoins spécifiques des entreprises des régions de Charleroi, de Namur ou du Centre, centrées sur l'application de l'électronique, de la chimie, de

N.B. Dans le cadre des contrats d'apprentissage "Classes Moyennes", il existe des formations en mécanique (monteur-réparateur) ainsi que dans le domaine de l'hydraulique et de la pneumatique. Mais ce type de formation n'intéresse pratiquement que les adolescents.

l'électricité, voire du dessin industriel à des réalités de terrain.

La formation s'étend sur neuf mois et se déroule en alternance (moitié au centre de formation, moitié en entreprise). Près de 90 % des stagiaires trouvent ainsi un emploi.

Les métiers concernés renvoient en partie à une situation conjoncturelle; on n'accepte que les candidats ayant le niveau de technicien secondaire supérieur. (Contact C.P.E. à Charleroi, M. Falise - Tél. (0)71/38.32.18).

2.1.3 Les formations proposées par l'ONEm (1)

MECANICIEN GENIE CIVIL - 45 semaines.

- Réparation et mise au point des moteurs essence et diesel.
- Contrôle et réparation des systèmes hydrauliques, pneumatiques et électriques.
- Vérification et remise en état des systèmes de transmission mécanique et hydraulique.
- Soudures électriques et oxyacétyléniques.
- Conduite et essai des engins.
- Entretien préventif et entretien périodique des machines en atelier et sur chantier.
- Réparation des équipements.
- Calcul professionnel, lecture de plans et schémas.
- Sécurité et hygiène.

 (1) Brochure Formation Professionnelle des Adultes. Communauté Française de Belgique - secteur secondaire - 1988.
 Pour plus de renseignements, contacter l'ONEm, 1440 Chaussée de Mons à 1070 Bruxelles - Tél. 377.44.31

PROGRAMMEURS A.C.N. (Commandes numériques)

- Etude du plan de la pièce à réaliser, choix de la machine qui convient à la fabrication de cette pièce, exécution de tous les calculs nécessaires pour les trajectoires d'outils, indication du choix des outils et du montage.
- Préparation de listing, bandes perforées ou cassettes.
- Assistance à la mise en route du programme, révision et correction si nécessaire de la programmation.
- Durée par machine :
 - . 5 semaines (avec connaissances de C.N.)
 - . 12 semaines (sans connaissances de C.N.).

OPERATEUR-REGLEUR A.C.N. - 7 semaines

- Montage de la pièce dans le mandrin ou l'étau.
- Montage des outils nécessaires à la réalisation de la pièce.
- Prise des références de la pièce en fonction des origines de la machine.
- Contrôle de la programmation correcte en exécutant bloc par bloc.
- Proposition des améliorations susceptibles d'optimiser le programme.

SOUDEUR - 30 semaines

- Soudage à l'arc manuel, sous atmosphère neutre en procédé semi-automatique, sous atmosphère neutre avec électrode non fusible et soudage oxyacétylénique de différents métaux sous forme de tôles, profilés et tubes (acier au carbone, acier inoxydable, aluminium, cuivre).
- Soudobrasage, découpage oxyacétylénique, gougeage arcair.
- Collaboration avec le Centre de perfectionnement des soudeurs (C.P.S.) à Bruxelles pour l'obtention d'agrémentations.

TUYAUTEUR-SOUDEUR - 30 semaines

- Préparation, mise en forme, soudage oxyacétylénique et à l'arc de tubes en position suivant plans ou indications (acier en carbone, acier inoxydable et cuivre).
- Initiation au soudage sous atmosphère neutre avec électrode non fusible.
- Traçage et développement de tubes en diverses positions et pénétrations.
- Plans isométriques.
- Montage d'ensembles de tuyauteries comportant différents types de brides, courbes radio, réductions, vannes, ...

MECANIQUE ET SPECIALITE : COMMANDES PNEUMATIQUES

- Vérins, distributeurs.
- Lecture de schémas : symboles normalisés.
- Exécution de montages semi-automatiques, automatiques, à commandes multiples.
- Vérins à impact.
- Commandes à deux mains.
- Commandes par électro-vannes.
- Positionneur, frein, multiplicateurs oléopneumatiques.

MECANIQUE ET SPECIALITE / COMMANDES HYDRAULIQUES

- Circuits hydrauliques de base.
- Réglage de la vitesse ou/et de la pression d'un vérin hydraulique.
- Courses à plusieurs vitesses ou à plusieurs pressions.
- Pompes, moteurs, accumulateurs hydrauliques.

ELECTRONIQUE - 48 semaines

- Electronique analogique. Multimètre, oscilloscope; résistance, thermistance, condensateur, diode, diode Zener, transistor, thyristor, triac. Composants optiques : diode LED, opto-coupleurs, afficheurs à segments, photodiode, photo-transistor. Multimètre. Oscilloscope.

- Electronique digitale. Logique combinatoire et séquentielle. Algèbre de Boole. Portes logiques. Fonctions ET, OU, NON, IN, OU exclusif à 2 et à 4 variables, ET-NON, OU-NON, SEUIL, ADDITION-MODULO2. Dérivées INCLUSION-IMPLICATION. Cellule universelle IN. Circuits intégrés digitaux: portes logiques. CI de comptage, décodeurs, trigger de Schmitt, bascules, registres mémoires.

- Micro-électronique. Microprocesseur et concept de Bus. Périphériques d'entrée et de sortie. Interfaces de communication (RS 232 et boucle de courant).

- Automates programmables. Numérotation. Grafcet et organigramme. Fonctionnement d'une machine programmée. Utilisation, installation, réglages erreurs, automates de divers types. Description d'un automate type avec ses périphériques, ses cartes mémoire, ses colonnes borniers. Sa console, la carte mère et les cartes filles. Conditions d'ambiance perturbations entretien, comptabilité des modules d'entrée avec les détecteurs de proximité. Applications pratiques de programmations.

2.2 Le secteur tertiaire :

Ce secteur met particulièrement en évidence l'exigence de polyvalence et de connaissance des langues. La notion de polyvalence

renvoie d'une part à la maîtrise des bases indispensables et à l'intégration d'un savoir abstrait transposable, et d'autre part à la familiarisation vis-à-vis de savoirs et de savoir-faire particuliers (combinaison de connaissances et de compétences techniques avec, le cas échéant, un savoir-être).

On prévoit, a-t-on analysé lors de la partie économique, une évolution positive en amont et en aval de la production, c'est-à-dire les professions qui touchent au management, à l'aide à la décision, à l'audit, à la gestion des ressources humaines, à la comptabilité et à l'informatique.

Dans ces domaines précis, il n'est guère nécessaire de préciser les créneaux de formation tant le marché, universitaire ou non, est large et clairement perceptible.

3. Propositions nouvelles en terme de formations

D'un point de vue général, et principalement dans le secteur secondaire, il importe de renforcer la formation en alternance, car il n'est plus possible aux écoles de suivre le rythme de l'évolution technologique.

Il faudra donc prévoir, en entreprise, des stages de sensibilisation aux technologies de pointe et à la nouvelle division et organisation du travail.

Si l'on se limite à la population espagnole déjà formée et si on tient compte de l'avantage comparatif de la langue, on peut proposer des modules de formation tertiaire qui permettront aux jeunes hispanophones d'être plus compétitifs sur le marché belgo-espagnol et de pouvoir espérer une intégration au sein du pays d'origine.

Citons quelques exemples :

3.1 La formation secrétariat-langues privilégiant le marché belgo-espagnol dans la perspective du Marché unique de 1992 et récoltant les fruits de l'entrée de l'Espagne dans la C.E.E. Cette formation est déjà organisée avec succès par le CEFA-UO, mais il convient d'augmenter ses moyens pour répondre aux besoins réels.

3.2 Une formation en informatique combinée à une formation de représentant ou vendeur. Il s'agit ici d'obtenir un profil spécialisé recherché sur le marché, polyvalent, capable d'assurer l'exploitation optimale des logiciels et la maintenance élémentaire du matériel informatique, qui pourrait exercer tant dans les entreprises utilisatrices d'informatique que dans les entreprises de services et de commerce du secteur informatique en expansion. Une structure comme le CEFA-UO pourrait assumer ce type de formation, en collaboration avec des entreprises du secteur.

3.3 De l'étude économique, il ressort l'utilité de former des guides touristiques hispanophones pouvant par la suite exercer leur profession à Bruxelles ou dans le Benelux où des besoins existent.

La formation s'axerait principalement :

- a) sur les aspects techniques de la profession,
- b) sur les langues (dont l'espagnol),
- c) sur les aspects de personnalité qu'implique ce métier.

3.4 Le dépouillement des questionnaires remplis par les immigrés retournés en Espagne a montré que ceux-ci se plaignaient, après leur retour, de leurs déficits en langue espagnole et de n'être pas préparés à la réinsertion. D'autres études, dont nous

nous sommes fait l'écho dans l'introduction, mettent en évidence la part d'imaginaire qui intervient dans la décision de rentrer.

Pour ces trois raisons - méconnaissance linguistique, absence de préparation, représentation quelquefois chimérique de la réalité - il importe de prévoir des modules de formation à l'intention des jeunes souhaitant retourner en Espagne.

Ces modules comporteraient quatre dimensions :

- une formation linguistique en espagnol, avec l'anglais en option;
- une formation "juridique" en relation avec la législation sociale espagnole (chômage, sécurité sociale, démarches pour devenir indépendant, ...);
- une sensibilisation aux contextes socio-économiques national et régional;
- une mise en situation "psycho-sociale" visant à favoriser la prise de conscience de la réalité pluridimensionnelle à laquelle seront confrontés ceux qui retournent en Espagne.

Il convient de souligner que cet enseignement est en partie individualisé de manière à tenir compte du caractère spécifique de chaque projet de retour et de chaque profil personnel (1).

(1) Cette formation au retour concerne aussi bien un public "fort" que "faible".

4. La pédagogie conseillée

De part son profil, le public "fort" n'entraîne pas de difficultés dans l'exercice pédagogique. En effet, les prérequis intellectuels sont là et la motivation fait rarement défaut.

Cependant, il y a lieu :

- de privilégier si possible la formation en alternance,
- d'alterner méthode inductive et déductive,
- de songer, si nécessaire, à la synthèse entre les deux cultures. Dans ce cadre, il n'est pas nécessaire de faire systématiquement référence aux pédagogies actives.

Chapitre 5

LA POPULATION DES JEUNES ESPAGNOLS N'AYANT PAS UNE FORMATION
DE BASE SUFFISANTE POUR PRETENDRE A
UNE FORMATION A HAUT NIVEAU DE QUALIFICATION*1. Présentation et caractéristiques de cette population*

On pourrait caractériser cette population écartée des circuits de formation les plus prometteurs par "le mal développement", et son corollaire le manque d'emprise sur la réalité.

1.1 Un Constat : un "mal développement"

L'échec ou le malaise scolaire sont régulièrement présents tout le long de la trajectoire. Ceux-ci débouchent soit sur l'abandon, soit sur des filières à faible prestige (enseignement professionnel).

L'échec n'est pas le fruit du hasard et l'appartenance à la classe ouvrière et l'inadéquation de l'école vis-à-vis de la culture populaire et immigrée ne suffisent pas à provoquer la mise à l'écart. Le rôle de la famille est déterminant, et au-delà du discours explicite, la cellule familiale peut contribuer ou non à l'intégration (voir analyses de cas).

Une des expressions de ce "mal développement" s'incarne dans ce que certains appellent une crise culturelle, c'est-à-dire une distance trop grande entre les codes assimilés approximativement à l'école et les références d'une culture hispanique et "agraire" des parents. La non synthèse entre ces termes engendre contradictions, fragilité et instabilité.

1.2 Les effets : un manque d'emprise sur la réalité

Au sein du monde du travail, nous avons vu que le jeune peu ou mal formé a du mal à négocier et à deviner la logique de l'autre. Le travail est vécu comme un devoir et non comme une possibilité d'émancipation. Le jeune a tendance à obéir dans la soumission plutôt qu'à négocier.

Ce passé parsemé d'écueils aboutit à une dévalorisation de soi que le statut de chômeur ne peut que renforcer, surtout pour quelqu'un qui a intégré les injonctions : "être quelqu'un c'est être un travailleur, ou être quelqu'un c'est bien réussir à l'école".

Le retard scolaire se traduit par une faible capacité d'abstraction. Une faiblesse méthodologique, une moindre structuration spatio-temporelle et, par conséquent, une communication à travers un langage moins élaboré.

Dans la vie quotidienne, l'action s'enracine dans une logique du court terme, dans la difficulté à élaborer un projet (à long terme), dans l'incapacité à pouvoir l'appliquer et dans une vision du monde quelque peu fataliste.

2. Professions d'avenir et formations

De l'étude économique, se dégage une évolution positive du nombre d'emplois pour un personnel faiblement qualifié dans les domaines de l'hôtellerie, de la distribution, du nettoyage et des aides-soignants. La distribution et le nettoyage n'impliquent pas de qualifications techniques précises.

Dans le domaine de l'hôtellerie et de l'enseignement de Promotion sociale, nous pouvons conseiller l'Institut provincial des

industries alimentaires et du tourisme - I.P.I.A.T. - 1, avenue Emile Gryson, 1, à 1070 Bruxelles - Tél. (0)2/523.20.80 ext.263.

Dans le domaine de l'enseignement de Promotion sociale et des soins hospitaliers, nous conseillons le Centre de Perfectionnement en soins infirmiers de l'association catholique de nursing - C.P.S.I.A.C.N. - 91, av Hippocrate, à 1200 Bruxelles.

Tél. : (0)2/762.34.45

L'I.P.I.A.T. permet l'obtention d'un brevet après trois années de cours moyennant 12 heures/semaine, et le C.P.S.I.A.C.N. permet l'obtention d'un brevet après un an avec fréquence de 8 heures/semaine de cours et l'accomplissement d'un stage.

Dans le cadre des formations ONEm, soulignons l'existence de formations de commis de cuisine et de commis de salle.

HOTELLERIE : COMMIS DE CUISINE - 26 semaines

- Confection quotidienne et progressive de menus : du jour, avec choix, à la carte.
- Potages, roux, fonds, légumes, sauces, poissons, viandes, gibiers, desserts, ...
- Exploitation d'une cuisine : commande des matières premières, proportions, prix, machines, matériel, entretien des équipements.

HOTELLERIE : COMMIS DE SALLE - 26 semaines

- Application quotidienne, réelle et intensive des différents services : simplifié à la Française, à l'Anglaise, à la Russe. Mise en place.
- Différentes découpes en salle : volaille, agneau, boeuf, gibier, poisson, fruits.

- Préparations en salle : filet américain (steak Tartare), flambages.
- Notions d'oenologie.
- Entretien des équipements.

3. Propositions nouvelles en terme de formations

Parmi les jeunes espagnols à faible niveau de qualification, il faut distinguer ceux qui, moyennant une formation, pourraient accéder au niveau requis, par exemple en suivant une formation ONEm, et ceux dont le retard est tel qu'il est illusoire de penser qu'ils pourraient atteindre un niveau de qualification élevé (ainsi, quelqu'un qui n'a pas achevé l'école primaire ne peut espérer devenir comptable).

Les jeunes ayant un retard important ne remplissent pas les conditions pour être admis aux formations de plein exercice, de Promotion sociale, de l'ONEm ou privées. En conséquence, ils sont marginalisés. C'est pourquoi se sont créés des Centres de formation ou des écoles qui relèvent à la fois du monde de l'enseignement et de celui du travail social. Le CEFA-UO est un de ces centres qui prennent en charge, à travers leurs cours de formation, des gens qui sont refusés ailleurs.

La solution se trouve dans la formation, comme étape soit vers l'insertion immédiate dans des professions à faible qualification mais demandant des "compétences sociales", soit vers une formation professionnelle ultérieure.

La formation, dans le cas du CEFA, vise une remise à niveau dans les enseignements de base (français, néerlandais, mathématique, espagnol, législation sociale), une initiation à de nouvelles matières et un développement personnalisé à partir d'une orientation professionnelle qui tient compte de la culture et de l'histoire des personnes.

En résumé, pour les plus retardés au plan scolaire, il importe de prévoir des structures de formation, comme le CEFA-UO pour les jeunes espagnols, seule façon d'éviter une logique élitiste qui réserve la formation aux meilleurs.

Par ailleurs, la mise sur pied d'une formation d'aide familiale pourrait aider à former du personnel capable de travailler par exemple dans les homes pour personnes âgées, lieux où l'on demande du personnel "aide-soignant".

4. La pédagogie conseillée

La difficulté pédagogique est directement proportionnelle au niveau de marginalisation. Le jeune sous-qualifié est démuné au plan de l'abstraction et de l'utilisation d'une méthode. Il se sent dévalorisé et manque de confiance en lui. Sa motivation est parfois partielle ou ambivalente, par manque de maturité et/ou par reproduction d'un scénario d'échec.

De ce constat émerge la nécessité de prendre en compte l'aspect technique de l'apprentissage, mais aussi la dimension de la personnalité. On ne peut enseigner de la même manière à un universitaire et à quelqu'un du niveau secondaire inférieur. Afin de faire naître ou de prolonger le désir d'apprendre, il faut clarifier de manière réaliste le projet personnel de chacun et prévoir des moments et des lieux à cette fin ("mieux vaut apprendre moins et mieux que plus et mal"). Il s'agit de privilégier l'approche inductive qui correspond, en outre, davantage à la culture populaire. Le jeune doit devenir un acteur dans sa formation (pédagogie active) sans quoi on risque de perpétuer le système scolaire qui l'a jadis exclu. Cette pédagogie doit tenir compte des goûts des personnes (pédagogie de l'intérêt) et être aussi différenciée que possible (tenir compte des différences individuelles). Le professeur est aussi animateur, il a une sensibilité psycho-sociale, il procède selon une démarche

semi-directive. Il convient d'opter pour l'alternance, c'est-à-dire le passage de la théorie aux stages en entreprise.

Enfin, il faut être attentif au biculturalisme et se méfier de l'ambiguïté que sous-tend une formation en partie normalisante. Comment faire intérioriser des codes sociaux susceptibles de faciliter l'intégration dans la société chez un jeune qui est tiraillé au point de vivre une simulation d'interview devant un employeur comme de la prostitution qui pervertit son être profond ? Certains laissés pour compte se laissent enfermer dans un dilemme : vouloir s'intégrer dans un ordre dominant qui les repousse et vivre un sentiment de rejet vis-à-vis de ce même ordre. Nous avons aussi une mission d'intégration sociale, il nous faudra donc composer avec ces deux forces.

Chapitre 6

DOMAINES D'ACTION EN MATIERE D'ORIENTATION ET
DE FORMATION PROFESSIONNELLE*1. Recommandations*

L'approche communautaire utilisée dans cette étude pour cerner la situation socio-professionnelle, les besoins et les perspectives des migrants et des enfants de migrants en Belgique et en Espagne nous permet, pour terminer, de définir les grandes lignes d'un plan d'action pour la formation et l'emploi dans la double hypothèse d'une permanence en Belgique et d'un retour en Espagne.

Prenant appui sur l'ensemble de l'étude, cinq domaines d'action s'adressant à des publics spécifiques et à des besoins circonscrits peuvent être définis.

1.1 Premier domaine : l'information

Il s'agit d'une action générale de collecte, de traitement de distribution et de diffusion de l'information concernant les opportunités d'emploi à court et à moyen terme, ainsi que les différents types de formation y conduisant, tant pour la Belgique que pour l'Espagne.

De l'enquête qualitative effectuée auprès des jeunes espagnols retournés en Espagne, il s'avère que 50% d'entre eux ont connu des difficultés liées au manque d'informations préalables sur le retour.

De l'enquête quantitative effectuée en Belgique, il ressort que:

- 1° Les jeunes espagnols ont une identité espagnole très forte (plus de 60% se sentent "tout à fait Espagnols" ou "surtout Espagnol").
- 2° La majorité de ces jeunes envisage le retour (soit 289 personnes sur 565 répondant au questionnaire).
- 3° 90% de ces 289 personnes appréhendent une ou plusieurs difficultés lors de l'insertion en Espagne (en particulier la recherche de travail et les complications administratives).
- 4° D'après 565 réponses au questionnaire, il émerge une demande massive d'information, portant d'abord sur des aspects de formation, d'insertion professionnelle et de retour en Espagne, puis sur la vie associative de la communauté espagnole en Belgique. (Il y a 1500 demandes d'information, soit presque trois par sujet).

1.2 Deuxième domaine : une formation tertiaire centrée sur les langues et l'informatique bureau - en prévoyant une option tourisme et une option "représentant-vente".

Il s'agit d'une action de formation complémentaire visant l'insertion dans le domaine tertiaire dans les deux pays, centrée principalement sur l'apprentissage ou le perfectionnement des langues et de l'informatique de bureau (traitement de texte, utilisation de logiciels de gestion).

L'enquête quantitative portant sur un échantillon d'Espagnols de la seconde génération en Belgique a montré que 39% des répondants pensent que la maîtrise de l'espagnol peut aider à trouver du travail comme secrétaire ou assimilé(e) et que 13% estiment que l'usage de l'espagnol est utile pour trouver un emploi dans le domaine du commerce et de la finance.

Par ailleurs, dans l'enquête quantitative effectuée en Espagne, on est frappé par le fait que 80% ont dit manquer de bagage linguistique.

De la comparaison entre la recherche effectuée par le CEFA-UO et celle menée par Elvira Gonzales de l'INEM se dégagent des évolutions macro-structurelles qui transcendent les deux pays, dont le développement des nouvelles technologies (et notamment de l'utilisation de l'ordinateur).

L'option "tourisme" se justifie par les résultats de l'enquête effectuée auprès des entreprises belges susceptibles d'engager des jeunes hispanophones, où l'on constate une demande de guides touristiques connaissant l'espagnol et travaillant dans le Benelux.

L'option "représentant-vente" résulte de l'analyse réalisée par l'INEM en Espagne et de l'analyse sectorielle concernant la Belgique (Troisième partie).

1.3 Troisième domaine : une formation de secrétariat et d'employé(e) de bureau polyvalent

Il y a lieu de privilégier le marché "belgo-espagnol". En effet, les échanges économiques sont en expansion et les besoins de personnel qualifié et multilingue aussi. En Belgique, trois entreprises sur quatre sont multilingues. D'ailleurs, nous avons vu dans quelle proportion les jeunes espagnols pensent que la maîtrise de la langue espagnole constitue un atout pour trouver un emploi dans le domaine du travail de bureau. Ils estiment, en outre, que cette évolution va continuer et s'accroître.

Partant de l'enquête effectuée par l'INEM, il s'avère que les secrétaires bilingues et trilingues sont très demandé(e)s en Espagne (le français est la troisième langue après l'espagnol et

l'anglais).

1.4 Quatrième domaine : une action de mobilisation, d'orientation et de formation à l'intention des chômeurs de longue durée et sous-qualifiés afin de faciliter leur insertion socio-professionnelle

L'étude qualitative de la population de la deuxième génération en Belgique fait état de la nécessité de tenir compte d'une pédagogie adaptée lorsqu'il est question de chômeurs de longue durée. Dans la partie consacrée à la formation professionnelle en Belgique, nous avons vu combien il est difficile pour un chômeur de longue durée, faiblement ou mal scolarisé, de s'insérer dans le marché des formations professionnelles en raisons des prérequis exigés.

1.5 Cinquième domaine : une formation complémentaire en informatique (logiciels et équipements) combinée à une formation de représentant-vendeur.

La rapide croissance de l'informatisation des entreprises en Belgique et les besoins en personnel spécialisé (personnel chargé exclusivement de travaux informatiques) et utilisateur (personnel dont l'informatique n'est pas la fonction première), ressortent largement des analyse prospectives et sectorielles.

Deux entreprises sur trois de la région francophone du pays déclarent posséder du matériel informatique (4 sur 5 à Bruxelles), une sur deux emploie du personnel spécialisé, une sur deux (informatisée ou non) engage de préférence quelqu'un qui a déjà eu l'occasion de travailler sur un ordinateur.

En ce qui concerne l'Espagne, la demande de personnel spécialisé et utilisateur est également en expansion et tout porte à croire que cette tendance persistera. A la fin de la décennie, selon

les perspectives d'I.D.C. (1987), l'Espagne doublera son actuel marché des logiciels et des services informatiques, lequel sera aussi grand que celui de la Belgique (1). Les entreprises espagnoles, selon une autre étude réalisée par la société B.I.T. auront besoin de 20.000 à 30.000 spécialistes en software, entre 1987 et 1990 (2).

La formation professionnelle complémentaire proposée vise la formation d'un personnel spécialisé, polyvalent, capable d'assurer l'exploitation optimale des possibilités offertes par l'outil informatique, notamment au niveau de l'utilisation des logiciels. Elle vise aussi à rendre la personne formée capable d'assurer la maintenance élémentaire du matériel informatique (hardware). Cette formation pourrait se combiner avec celle de "représentant-vendeur".

Ainsi, ces techniciens pourraient aussi bien exercer dans des entreprises utilisatrices de l'informatique que dans des entreprises de services et de commerce du secteur informatique. Il convient de rappeler que ces dernières sont celles qui bénéficient le plus de l'expansion du secteur, tant en Belgique qu'en Espagne.

(1) I.D.C. prévoit, entre 1987 et 1990, un taux de croissance annuel de 26% pour l'Espagne et de 21% pour la Belgique. Pour 1990, le marché espagnol est évalué à 1.400 millions de dollars et le marché belge à 1.350. Le marché espagnol de 1987 était de 706 millions de dollars.

(2) "Especial informatica" in Cambio 16 n° 800/30-3-87.

2. Concrétisation des cinq recommandations

2.1 L'action concernant l'information

Il s'agit ici de prévoir un centre de ressources et de prospection capable de rassembler les informations ayant trait à la législation, à la sécurité sociale, au marché des formations et de l'emploi, aux perspectives d'avenir, aux médiateurs sociaux importants, aux procédures, et ce tant en Belgique qu'en Espagne.

Il s'agit de rechercher l'information, de l'organiser (classement-traitement), de la mettre à jour, d'en assimiler l'essentiel pour pouvoir la restituer selon les besoins de la personne à conseiller. Dans ce cadre, nous pourrions envisager une collaboration, qui s'annonce d'ailleurs prometteuse avec l'Institut espagnol d'émigration, l'Institut de la jeunesse ou Pro-emploi. Ces relations pourraient prendre la forme d'échanges de stagiaires soucieux de s'exercer professionnellement dans l'autre pays.

Idéalement, ce centre de ressources et de prospection nécessiterait l'engagement de quatre personnes en permanence dont une secrétaire; une personne travaillerait à Liège et les trois autres à Bruxelles. Ces deux régions sont celles où les besoins se font le plus sentir en Belgique et d'où partent le plus grand nombre d'Espagnols qui rentrent en Espagne.

2.2 Les formations tertiaires recouvrant les points 1.2 et 1.3

Elles visent à renforcer la compétence professionnelle de jeunes de la seconde génération souhaitant s'insérer en Belgique ou en Espagne, soit en les formant directement à un métier (employé de bureau, secrétaire, guide touristique ou vendeur), soit en leur apportant le complément nécessaire aux connaissances déjà

acquises pour pouvoir s'insérer professionnellement (apport des langues, de l'informatique, des techniques de vente ...).

Rappelons que les entretiens menés auprès d'entreprises ayant des relations avec l'Espagne et l'Amérique Latine ont montré que certains responsables ont cherché un jeune espagnol de la seconde génération pour remplir certaines fonctions. Parfois, ils ne l'ont pas trouvé, faute de connaissance mutuelle; parfois ils l'ont trouvé mais il ne maîtrisait pas les langues. Il faut souligner aussi que deux stagiaires du CEFA-UO ont effectué un stage au sein de P.M.E. qui s'apprêtaient à investir en Espagne avec en tête la perspective "1992". Nous pouvons faire l'hypothèse qu'une nouvelle tendance s'amorce.

Concrètement, il s'agirait de prévoir, en fonction du profil du public demandeur (niveau de qualification au commencement de la formation), soit des cycles de formation courts (3 à 4 mois - 28 heures/semaine) soit des cycles longs (9 mois - 28 heures/semaine) comportant un stage de 250 heures en entreprise.

Les principaux cours, à répartir différemment selon qu'on choisit l'option "langues - informatique" ou l'option "secrétariat - employé de bureau" ou "tourisme" ou "vente", seront : espagnol, français, néerlandais, anglais, informatique (traitement de texte, utilisation de différents logiciels, initiation plus générale au hardware), dactylographie, gestion (comptabilité et commerce extérieur, législation sociale, dossier emploi (recherche d'emploi et logique du système) formation aux professions de guide touristique, de représentant et de vendeur.

Ces formations devraient se réaliser respectivement à Bruxelles et à Liège.

2.3 Formation et orientation de chômeurs de longue durée

On s'adresse ici à un public à faible niveau de qualification.

Il faudrait prévoir un cycle de formation de 30 semaines de 28 heures/semaine en ajoutant, ici aussi, un stage en entreprise.

La formation en alternance s'avère indispensable pour ce type de public pour qui le caractère concret du milieu de travail réel constitue des conditions plus favorables d'apprentissage. Cette démarche est en continuité avec le modèle culturel "populaire", d'où sa valorisation, et elle évite l'affrontement avec des références trop abstraites pour lesquelles cette population faiblement qualifiée n'est pas préparée.

Dans la mesure où ce public est moins qualifié et plus désorienté, il importe de prévoir, plus qu'ailleurs, une formation technique qui s'articule sur une dynamique pédagogique qui mobilise la personnalité vers le projet d'insertion professionnelle.

Les principaux cours seraient les suivants : français, espagnol, néerlandais, mathématique (structuration et logique), initiation pratique à l'informatique, dactylographie, législation et orientation professionnelle.

Pour conclure, il conviendrait de faire quelques remarques à propos des formations secondaires.

Nous avons constaté, lors du chapitre consacré aux évolutions des métiers du secondaire en Belgique, combien on demandait de techniciens souples capables d'utiliser les nouvelles technologies (l'ordinateur en particulier), ayant une bonne formation de base et pouvant s'adapter. Nous avons parlé, par exemple, du tournage à commandes numériques ou des formations spécialisées

dans le domaine de l'électronique.

Il est faux de croire que ces formations techniques sont moins difficiles que celles relevant des formations tertiaires. Elles exigent des prérequis scolaires et intellectuels aussi élevés que les formations tertiaires. Partant de ce constat, il est possible :

- 1° de prévoir une formation pour les demandeurs d'emploi n'ayant pas accumulé un retard excessif,
- 2° de travailler en alternance dans les entreprises par le biais de stages pouvant, le cas échéant, déboucher sur des emplois,
- 3° de prévoir une collaboration entre un centre de formation "privé" et l'ONEm, sous la forme d'une sous-traitance, d'une aide logistique ou en ressources humaines.

2.4 La formation en informatique (software et hardware).

Celle-ci peut intéresser des jeunes aimant et le travail tertiaire et le travail secondaire. Cette formation serait en partie individualisée et organisée d'une manière modulaire, afin d'être accessible à un public aussi large que possible.

Cette gestion modulaire de l'enseignement devrait permettre une meilleure adaptation aux contraintes du marché et une plus grande vitesse de réaction.

Le stagiaire pourrait ainsi choisir :

- soit une formation plutôt centrée sur la manipulation et l'exploitation des logiciels (technicien en software),

- soit une formation plutôt centrée sur la maintenance et les réparations de matériel informatique (technicien en maintenance de hardware),
- soit une formation orientée sur le commerce d'outils et de produits informatiques (vendeur-représentant spécialisé en software et hardware).

Cette formation se décompose en deux étapes :

- Une première phase courte d'immersion progressive dans le monde des nouvelles technologies de l'information, caractérisée par une solide formation de base dont l'objectif central, en plus des cours techniques communs à toutes les options, serait de développer chez les jeunes une certaine culture technologique, la capacité à apprendre et à traiter les informations technologiques, et l'adaptation à ces changements rapides;
- une deuxième étape caractérisée par la spécialisation en fonction des options choisies et par une démarche de concrétisation en atelier et en entreprise (principe de la formation alternance).

Dans ce type d'enseignement, dont le souci est de rencontrer les besoins des entreprises et de mieux former les stagiaires dans les domaines des nouvelles technologies et de leurs applications, le nombre d'heures consacrées à cette deuxième étape doit être important. En effet, la formation pratique en atelier et en entreprise constitue la véritable formation professionnelle spécifique.

Ainsi, une collaboration avec des entreprises du secteur s'impose à plusieurs niveaux :

- 1° dans la définition des programmes spécifiques et détaillés de la formation,
- 2° dans leur participation à des séminaires d'information et de formation de l'équipe enseignante,
- 3° dans leur participation à l'équipement d'un atelier de "réparation et de maintenance de matériel",
- 4° dans leur participation à la réalisation de la formation en alternance.

Le CEFA-UO pourrait assumer cette formation. Une collaboration avec le CASI-Formation professionnelle serait souhaitable, notamment dans la mise en place de la spécialisation en maintenance et en réparation de matériel (hardware).

En effet, l'expérience du CASI, dans la formation en électronique, peut nous être très utile. En raison de la collaboration croissante entre les deux centres, cet atelier se trouve dans les locaux du CEFA-UO.

CEDEFOP — Centre européen pour le développement de la formation professionnelle

**Formation professionnelle et (ré)insertion en Belgique et en Espagne
des jeunes Espagnols issus de la migration**

J. Arcos, P. Deprez, J. Fierro, J. Leunda, J. Pinilla, C. Santiago et W. Van Rutten

Document CEDEFOP

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

1990 — X, 298 p. — 21,0 x 29,7 cm

ES, FR

ISBN 92-826-1708-4

N° de catalogue: HX-59-90-095-FR-C

Prix au Luxembourg, TVA exclue: ECU 14

Venta y suscripciones • Salg og abonnement • Verkauf und Abonnement • Πωλήσεις και συνδρομές
Sales and subscriptions • Vente et abonnements • Vendita e abbonamenti
Verkoop en abonnementen • Venda e assinaturas

BELGIQUE / BELGIË

**Moniteur belge /
Belgisch Staatsblad**
Rue de Louvain 42 / Leuvenseweg 42
1000 Bruxelles / 1000 Brussel
Tél. (02) 512 00 28
Fax 511 01 84
CCP / Postrekening 000-2005502-27

Autres distributeurs /
Overige verkooppunten

**Librairie européenne/
Europese Boekhandel**
Avenue Albert Jonnart 50 /
Albert Jonnartlaan 50
1200 Bruxelles / 1200 Brussel
Tél. (02) 734 02 81
Fax 735 08 60

Jean De Lannoy
Avenue du Roi 202 / Koningstaan 202
1060 Bruxelles / 1060 Brussel
Tél. (02) 538 51 69
Télex 63220 UNBOOK B

CREDOC
Rue de la Montagne 34 / Bergstraat 34
Bte 11 / Bus 11
1000 Bruxelles / 1000 Brussel

DANMARK

**J. H. Schultz Information A/S
EF-Publikationer**
Christiavej 18
2500 Valby
Tlf. 36 44 22 66
Fax 36 44 01 41
Girokonto 6 00 08 86

BR DEUTSCHLAND

Bundesanzeiger Verlag
Breite Straße
Postfach 10 80 06
5000 Köln 1
Tel. (0221) 20 29-0
Fernschreiber
ANZEIGER BONN 8 882 595
Fax 20 29 278

GREECE

G.C. Eleftheroudakis SA
International Bookstore
Nika Street 4
10583 Athens
Tel. (01) 322 63 23
Telex 219410 ELEF
Fax 323 98 21

ESPAÑA

Boletín Oficial del Estado
Tratado, 27
28010 Madrid
Tel. (91) 446 60 00

Mundi-Prensa Libros, S.A.
Castelló, 37
28001 Madrid
Tel. (91) 431 33 99 (Libros)
431 32 22 (Suscripciones)
435 36 37 (Dirección)

Télex 49370-MPLI-E
Fax (91) 275 39 98

Sucursal:
Librería Internacional AEDOS
Consejo de Ciento, 391
08009 Barcelona
Tel. (93) 301 86 15
Fax (93) 317 01 41

Generalitat de Catalunya:
Libreria Rambla dels estudis
Rambla, 118 (Palau Moja)
08002 Barcelona
Tel. (93) 302 68 35
302 64 62

FRANCE

**Journal officiel
Service des publications
des Communautés européennes**
26, rue Desaix
75727 Paris Cedex 15
Tel. (1) 40 58 75 00
Fax (1) 40 58 75 74

IRELAND

**Government Publications
Sales Office**
Sun Alliance House
Molesworth Street
Dublin 2
Tel. 71 03 09

or by post
**Government Stationery Office
EEC Section**
6th floor
Bishop Street
Dublin 8
Tel. 78 16 66
Fax 78 06 45

ITALIA

Licosa Spa
Via Benedetto Fortini, 120/10
Casella postale 552
50125 Firenze
Tel. (055) 64 54 15
Fax 64 12 57
Telex 570466 LICOSA I
CCP 343 509

Subagenti:
**Libreria scientifica
Lucio de Biasio - AEIOU**
Via Meravigli, 16
20123 Milano
Tel. (02) 80 76 79

Harder Editrice e Libreria
Piazza Montecitorio, 117-120
00186 Roma
Tel. (06) 679 46 28/679 53 04

Libreria giuridica
Via 12 Ottobre, 172/R
16121 Genova
Tel. (010) 59 56 93

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Abonnements seulement
Subscriptions only
Nur für Abonnements

Messagerie Paul Kraus
11, rue Christophe Plantin
2339 Luxembourg
Tel. 499 88 88
Télex 25 15
CCP 49242-63

NEDERLAND

BDU uitgeverij
Christoffel Plantijnstraat 2
Postbus 20014
2500 EA 's-Gravenhage
Tel. (070) 78 98 80 (bestellingen)
Fax (070) 47 83 51

PORTUGAL

Imprensa Nacional
Casa da Moeda, EP
Rua D. Francisco Manuel de Melo, 5
1092 Lisboa Codex
Tel. (01) 69 34 14

**Distribuidora de Livros
Bertrand, Ld.ª**
Grupo Bertrand, SA
Rua das Terras dos Vales, 4-A
Apartado 37
2700 Amadora Codex
Tel. (01) 493 90 50 - 494 87 88
Telex 15798 BERDIS
Fax 491 02 55

UNITED KINGDOM

HMSO Books (PC 16)
HMSO Publications Centre
51 Nine Elms Lane
London SW8 5DR
Tel. (071) 873 9090
Fax GP3 873 8463

Sub-agent:
Alan Armstrong Ltd
2 Arkwright Road
Reading, Berks RG2 0SQ
Tel. (0734) 75 18 55
Telex 649937 AALTD G
Fax (0734) 75 51 64

CANADA

Renouf Publishing Co. Ltd
Mail orders — Head Office:
1294 Algoma Road
Ottawa, Ontario K1B 3W8
Tel. (613) 741 43 33
Fax (613) 741 54 39
Telex 0534783

Ottawa Store:
61 Sparks Street
Tel. (613) 238 89 85

Toronto Store:
211 Yonge Street
Tel. (416) 363 31 71

JAPAN

Kinokuniya Company Ltd
17-7 Shinjuku 3-Chome
Shinjuku-ku
Tokyo 160-91
Tel. (03) 354 01 31

Journal Department
PO Box 55 Chitose
Tokyo 156
Tel. (03) 439 01 24

MAGYAR

Agroinform
Központ:
Budapest I., Attila ut 93. H-1012

Levélcim:
Budapest, Pf. 15 H-1253
Tel. 36 (1) 56 82 11
Telex (22) 4717 AGINF H-61

ÖSTERREICH

**Manzsche Verlags-
und Universitätsbuchhandlung**
Kohlmarkt 16
1014 Wien
Tel. (0222) 531 61-0
Telex 11 25 00 BOX A
Fax (0222) 531 61-81

SCHWEIZ / SUISSE / SVIZZERA

OSEC
Stampfenbachstraße 85
8035 Zurich
Tel. (01) 365 51 51
Fax (01) 365 54 11

SVERIGE

BTJ
Box 200
22100 Lund
Tel. (046) 18 00 00
Fax (046) 18 01 25

TURKIYE

Dünya süper veb ofset A.Ş.
Naribahçe Sokak No 15
Cağaloğlu
İstanbul
Tel. 512 01 90
Telex 23822 DSVO-TR

UNITED STATES OF AMERICA

UNIPUB
4611-F Assembly Drive
Lanham, MD 20706-4391
Tel. Toll Free (800) 274 4888
Fax (301) 459 0056
Telex 7108260418

YUGOSLAVIA

PrivredniVjesnik
Rooseveltov Trg 2
41000 Zagreb
Tel. 44 84 28
44 98 35
43 92 80
44 34 22
Teleks 21524 YU

**AUTRES PAYS
OTHER COUNTRIES
ANDERE LÄNDER**

**Office des publications officielles
des Communautés européennes**
2, rue Mercier
L-2985 Luxembourg
Tel. 49 92 61
Telex PUBOF LU 1324 b
Fax 48 85 73
CC bancaire BIL 6-109/6003/700

CEDEFOP


05 17 23

HX-59-90-095-FR-C

Centre européen pour le développement de la formation professionnelle
Maison Jean Monnet, Bundesallee 22, **D-1000 Berlin 15**
Tél. (0 30) 88 41 20; télex 184 163 eucen d; téléfax (0 30) 88 41 22 22

Prix au Luxembourg, TVA exclue: ECU 14

ISBN 92-826-1708-4

 OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

L-2985 Luxembourg


9 789282 617083